

Mémoire du master 2 professionnel  
Jardins historiques, patrimoine et paysage

Année universitaire 2017-2018

## **la « Savane arborée parisienne » du musée du quai Branly**

**Une création paysagère au service d'un musée**

**sous la direction de Hervé Brunon**

Directeur de recherche au CNRS

Membre de l'École doctorale « Histoire de l'art et

Archéologie » de l'université Paris-Sorbonne

Soutenu le 21 septembre 2018 à Paris

**Hiroko Endo**

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement mon directeur de mémoire M. Hervé BRUNON, pour ses précieux conseils qui m'ont beaucoup éclairé et ses encouragements. Je remercie également tous les professeurs et les intervenants du Master Jardins Historiques, Patrimoine et Paysage qui m'ont beaucoup appris tout au long de cette année.

Je voudrais aussi remercier le paysagiste Gilles CLÉMENT, qui a gentiment accepté ma demande d'interview dans le cadre de ce mémoire.

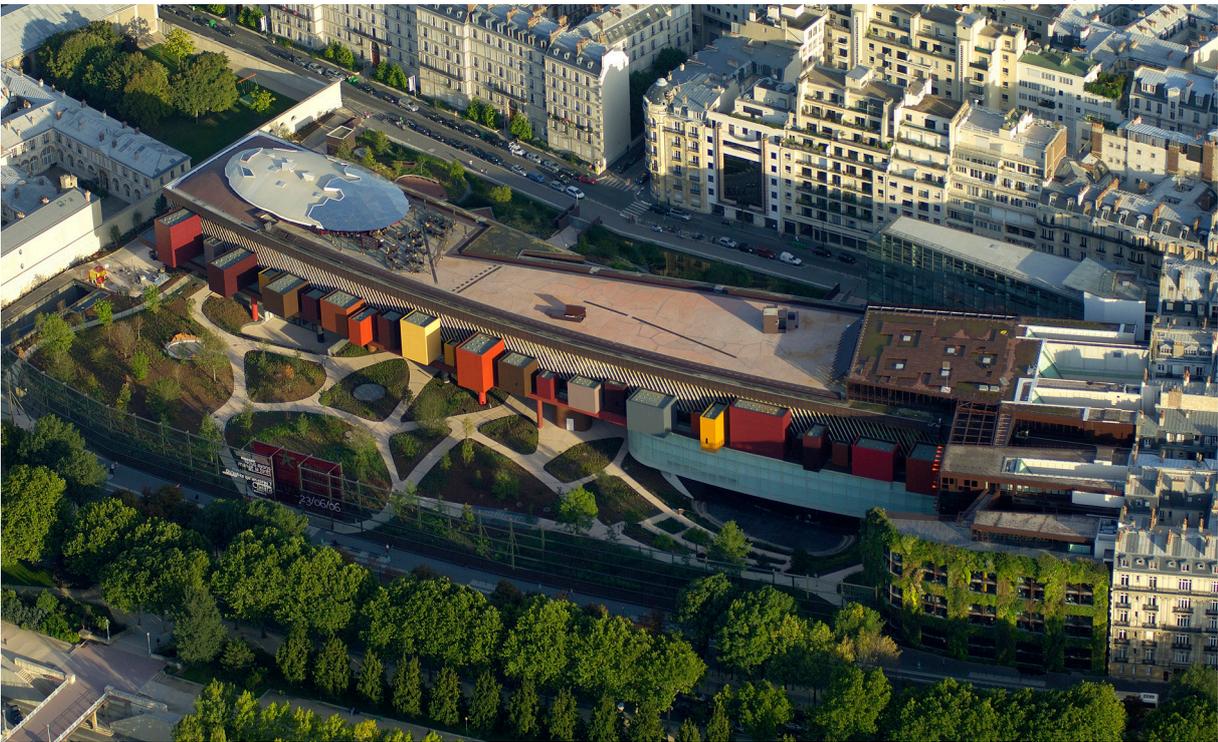
Je remercie également M. Guillaume BLAIRION, directeur des moyens techniques et de la sécurité du musée du quai Branly, et Victor BOIDON et les jardiniers de la société MUGO, en charge de l'entretien du jardin du musée du quai Branly qui ont accepté mon interview, ainsi que M. Jean-André ASSIÉ, Chargé des archives administratives au Département du Patrimoine et des Collections, qui m'a accompagnée et fourni des documents pour la recherche aux archives du musée du quai Branly.

Je remercie infiniment Mme Isabelle CORBIER et M. Hadrien RESTELLINI pour leur soutien à la rédaction en français et leurs conseils, Mme Laurence FAUCHER, Mme Yumi HIRANO, Mme Monique MEYER, M. Georges METAILIÉ et Mlle Flora RICH, pour leurs conseils et relectures, et ma famille et mes amis pour leur soutien.



Jardin sud, Musée du quai Branly, février 2017

© Musée du quai Branly - Jacques Chirac



Musée du quai Branly, vue du ciel

# SOMMAIRE

Remerciements	2
Avant-propos	7
Introduction	11
I. UN JARDIN DE MUSÉE	15
A. Qu'est-ce qu'un jardin de musée ?	17
B. Une œuvre paysagère ou une œuvre d'art ?	25
C. La conservation d'un « monument vivant »	29
II. UN JARDIN FOISONNANT	33
A. Historique	35
B. Création	43
C. Douze ans plus tard... Situation actuelle	53
III. UN JARDIN À LA GESTION IMPOSSIBLE	67
A. La gestion différenciée des espaces verts urbains	71
B. La gestion écologique	77
C. La gestion raisonnée compromise du jardin du musée du quai Branly	81
Conclusion	83
Bibliographie	85
Annexe	91



## AVANT-PROPOS

Mes recherches portent sur la création et l'évolution d'un jardin de musée dédié à la diversité de la culture extra-occidentale, le jardin du musée du quai Branly à Paris. Conçu et créé par le paysagiste Gilles Clément en 2005-2006, ce jardin contemporain a fêté son douzième anniversaire en juin 2018.

Un jardin de douze ans : est-il encore jeune ou déjà mature ? Entité vivante, le jardin est l'interface entre l'homme et la nature. À la différence de l'architecture, qui est à son achèvement lors de la livraison, le jardin commence à peine sa vie. Apprendre à observer le temps d'un jardin, véritable lieu de vie : son évolution, ses transformations, ses changements, une grande problématique à exploiter.

Étudier un jardin de musée : c'est mon parcours professionnel qui est à l'origine de ce choix. J'ai en effet travaillé pendant une quinzaine d'années dans l'organisation d'expositions temporaires d'art pour des musées principalement japonais. Mes fonctions m'ont toujours impliquée au sein du musée lui-même. Se confronter à un jardin situé à l'extérieur du musée tout en faisant partie de celui-ci m'a séduite. S'interroger sur les spécificités d'un jardin de musée, chercher les affinités et les différences entre le musée et le jardin, se demander s'il s'agit d'une œuvre d'art ou d'une œuvre paysagère, autant de questions qui m'ont semblé intéressantes.

Le jardin du musée du quai Branly présente un autre intérêt : il met en pratique les théories de son concepteur, le paysagiste Gilles Clément. Celui-ci est connu pour ses théories paysagères : le « Jardin en mouvement », le « Jardin Planétaire » et le « Tiers Paysage ». En France bien sûr où Gilles Clément a été convié à animer la chaire « création artistique » du Collège de France pendant un an ; mais aussi au Japon où les paysagistes français contemporains sont dans l'ensemble méconnus.

La recherche sur le jardin du musée du quai Branly m'a aussi donné l'occasion d'analyser les problématiques liées à la gestion durable dans les jardins eux-mêmes – gestion différenciée et gestion écologique notamment –, thème majeur de notre époque et auquel comme japonaise contemporaine de la catastrophe

nucléaire de Fukushima, je suis particulièrement sensible.

L'article écrit par Hervé Brunon, basé sur l'interview de Gilles Clément et Patrick Blanc, paru dans « Foisonnement végétal », dossier *Branly, le Musée des Arts Premiers, Archicréé*, N° 326 (juillet-août 2006), p. 120-123. m'a donné le point de départ de mes recherches et réflexions. La description du jardin qui vient de naître suggère déjà les problématiques auxquelles le jardin sera confronté dix ans plus tard.

Concernant la pensée paysagère de Gilles Clément, parmi les nombreux ouvrages écrits par le paysagiste lui-même, je me suis particulièrement appuyée sur *le Jardin Planétaire*, publié lors de l'exposition du même titre à la Villette en 1999, et sur *la Sagesse du jardinier*, ouvrage principalement consacré au travail du jardinier et à l'entretien du jardin. S'y ajoute *la Leçon inaugurale du Collège de France, Jardins, paysage et génie naturel*, Paris, Collège de France/Fayard, 2011. Concernant l'analyse du jardin du musée du quai Branly, je citerai les deux monographies du paysagiste : Gilles Clément; Louisa Jones, *Gilles Clément : une écologie humaniste*, Genève, Aubanel, 2006 et Gilles Clément; Alessandro Rocca, *Gilles Clément : neuf jardins, approche du jardin planétaire*, Arles, Actes Sud, 2008.

Pour la compréhension générale de l'évolution de la gestion durable, j'ai basé ma réflexion sur l'ouvrage de Gaëlle Aggeri, *Inventer les villes-natures de demain*, Dijon, Educagri éditions, 2010.

Les documents techniques auxquels j'ai pu avoir accès, grâce à la direction des moyens techniques et de la sécurité du musée du quai Branly, l'interview avec le responsable de la gestion de jardin ainsi que mes recherches aux archives du musée m'ont permis de mieux comprendre le site, le projet et son évolution. Enfin l'interview avec le paysagiste et les jardiniers du jardin du musée du quai Branly m'a permis de comprendre comment Gilles Clément arrivait à finaliser sur le terrain ses idées théoriques.

Faute de disposer des informations nécessaires, j'ai été contrainte d'abandonner certaines pistes de réflexion que j'aurais souhaitées approfondir : ainsi le mécénat de jardin. La restauration du jardin du château de Chambord, financée par un mécène américain, est un exemple particulièrement intéressant et appelle de nombreux commentaires. Le comparer à l'exemple du jardin du musée du quai Branly aurait pu être intéressant.

L'étude de l'évolution des plantes pour illustrer le Jardin en Mouvement et le Jardin Planétaire aurait mérité davantage de temps pour être menée à bien. Dans le cas présent et compte tenu des impératifs universitaires, je n'ai pas eu un cycle complet des saisons et l'analyse s'en trouve un peu tronquée.





## INTRODUCTION

Au pied de la Tour Eiffel, au bord de la Seine, les jardins du musée du quai Branly - Jacques Chirac sont situés dans un emplacement privilégié. Ma première rencontre avec ce jardin remonte à l'année 2016 : dès l'entrée, j'ai été saisie par le chant des oiseaux, le vol d'un papillon au milieu des fleurs dans la lumière. Le vent, la lumière, les végétaux, autant d'impressions fulgurantes d'une beauté vive qui m'ont séduite. Le jardin était agréable, la nature était belle et je m'y sentais bien. Un paysagiste avait-il imaginé ce lieu ?

La réponse à cette question était positive : le musée était issu de la passion d'un Président de la République française – Jacques Chirac - pour l'art et les civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Il avait été inauguré en juin 2006 par le président Jacques Chirac lui-même. L'architecte Jean Nouvel avait associé à la construction du musée l'installation d'un « jardin horizontal » dont il avait confié la réalisation au paysagiste Gilles Clément et d'un « jardin végétal » confié au botaniste Patrick Blanc. Gilles Clément avait proposé une « savane arborée parisienne », mettant ainsi ses théories paysagères.

Pour ma part, je ne voyais nullement dans le jardin que j'avais sous les yeux un jardin « non-occidental ». Bien au contraire : par sa composition d'espaces bien dessinés, j'y voyais plutôt une représentation typique d'un jardin construit à l'occidentale. Bien que l'expression « non occidentale » ait été utilisée par Gilles Clément lui-même, je parlerai plus volontiers, en tant que japonaise, de jardin « extra-occidental » dans la mesure où le fondement de cette création est occidental et nourri d'inspiration des cultures diverses venant des mondes extra-occidentaux.

Découvrant que ce jardin devait symboliser un univers naturel et sauvage, j'ai été surprise par ce que j'y voyais : les allées sans feuilles mortes, un aménagement artificiel bien ordonné de la nature, un entretien suivi ne me semblaient pas correspondre à l'idée de Gilles Clément. En tout cas, cette vision ne correspondait pas à l'image que je me faisais d'une ambiance sauvage et naturelle.

Il est vrai que ce concept de présentation d'une nature sauvage dans un jardin est bien ancré dans la tradition japonaise. Il se retrouve bien entendu dans les jardins, mais aussi dans l'art floral, l'art du thé ... Pour nous japonais, c'est un pan entier de notre culture. Dans un jardin japonais, la taille des arbres est très maîtrisée pour donner l'impression d'un port libre et naturel. Les arbres vivent au rythme de la nature. Lorsque le jardinier balaie les feuilles mortes, il prend soin d'en laisser quelques-unes harmonieusement présentées pour donner l'apparence d'une nature évoluant naturellement selon le rythme des saisons. Ces principes sont encore appliqués plus strictement dans les « jardins de thé », c'est-à-dire les jardins qui entourent les pavillons de thé. L'atmosphère rendue demande des connaissances et de l'ingéniosité de la part du jardinier, un grand savoir-faire dû à des années d'apprentissage et d'expériences. L'émotion qui se dégagera du jardin ne sera pas la même pour les participants à la cérémonie du thé, selon leur propre degré de connaissance. Bien entendu ces traditions ne s'appliquent que dans certains espaces culturels. Les grands espaces verts sont gérés au Japon comme partout selon les principes économiques habituels. L'importance de la prise en compte du développement durable et des gestions différenciée et écologique y est également posée.

Toujours est-il que ce décalage entre mon ressenti et le concept du jardin élaboré par Gilles Clément m'a donné envie de creuser le sujet. Je me suis intéressée à la philosophie du paysagiste développée dans de nombreux ouvrages. Curieusement, l'étude et l'évolution du jardin du musée du quai Branly n'ont jamais été faites. De même, il existe peu de documentation sur les liens entre les musées et leurs jardins. Aussi ai-je décidé de consacrer ce travail de recherche à la création initiale de ce jardin et aux avantages et contraintes du cadre muséal dans lequel il s'inscrit - une institution culturelle destinée à la conservation et à l'exposition des œuvres d'art présentées au public. Se pose alors une autre question : celle de la gestion du jardin dans le temps afin de respecter les intentions initiales de Gilles Clément.

Pour mener à bien cette recherche, je me suis appuyée sur la recherche bibliographique et documentaire, notamment sur les archives du musée du quai Branly. L'analyse du projet de jardin, avec la reconduction photographique, l'observation sur le terrain et le relevé des plantes permettent d'étudier la création et l'évolution du jardin. Une telle analyse trouve des analogies dans d'autres jardins ; ainsi celui de la Fondation Cartier pour l'Art contemporain. Parallèlement, j'ai mené différentes interviews auprès de paysagistes, jardiniers et autres responsables de jardins pour connaître la situation pratique et les difficultés rencontrées quant à la croissance et au développement des plantes.

En avançant dans la recherche, j'ai trouvé également intéressant de travailler sur l'état du jardin du musée du quai Branly dans son état actuel. On y voit un mélange des intentions et des principes différents des acteurs concernés. Le jardin raconte tous ces conflits que l'on ne voit pas de prime abord, mais qui apparaissent facilement si on y prête attention. Chaque acteur - commanditaire, paysagiste, jardiniers - y défend ses intérêts. Le jardin en devient le miroir et l'état de celui-ci illustre ces différends.

La présente réflexion s'articule autour de deux grands axes traditionnels : la création du jardin d'une part (II), la gestion de celui-ci d'autre part (III). La nature particulière de « la savane arborée parisienne » - un jardin de musée – vous invite au préalable à nous interroger sur la définition de celui-ci (I).



## **CHAPITRE I**

### **UN JARDIN DE MUSÉE**



# I. Un jardin de musée

Comme son nom l'indique implicitement, « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly est un jardin de musée. Ce qui pose d'emblée la question de la définition du jardin de musée (A). Mais « la savane arborée parisienne » appelée ainsi par Gilles Clément lui-même présente une seconde difficulté : s'agit-il d'une œuvre paysagère ou d'une œuvre d'art ? (B). De la réponse à cette question pourraient dépendre l'entretien et la conservation dudit jardin (C).

## A. Qu'est-ce qu'un jardin de musée ?

Le dictionnaire Larousse définit le jardin comme un « espace aménagé pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eau. » et le musée comme un « lieu, édifice où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections d'œuvres d'art, de biens culturels, scientifiques ou techniques. » Il n'y a aucune corrélation entre ces deux définitions. Il peut y avoir un jardin sans musée et des musées sans jardin. Les exemples ne manquent pas.

Parallèlement viennent immédiatement à l'esprit de nombreux exemples de châteaux et jardins qui y sont associés – Versailles bien sûr, Chambord dont les parterres viennent d'être refaits –, de demeures historiques indissociables de leurs jardins – Vaux-le-Vicomte [fig.1] par exemple - de maisons d'artistes – Giverny [fig.7] par exemple -, de musée de sculptures en plein air– le musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq par exemple –. Citons encore le Museum d'histoire naturelle et son Jardin des Plantes à Paris. Ce catalogue n'est pas propre à la France ; nous pourrions également citer les jardins du Palais impérial à Tokyo ou le jardin zen du temple Ryoan-ji ou encore le jardin-musée de Isamu Noguchi à Shikoku ?

Contrairement à la multitude d'exemples, peu d'ouvrages traitent de cette relation entre jardin et musée dans sa globalité ou se bornent à citer cette liste d'exemples sans aucune analyse. Nous sommes confrontés à une classification subjective, non homogène, dépourvue de toute vision globale hiérarchisée<sup>1</sup>. Pour la commodité de son propos, G. Herscher propose toutefois la typologie suivante des jardins de musées :

1. Musées et jardins historiques
2. Jardins d'accompagnement de musée
3. Jardins et musée d'artistes
4. Jardins de sculptures

---

<sup>1</sup> Georges Herscher, *Jardins & musées*, 2002

5. Jardins botaniques et Museum d'histoire naturelle
6. Jardins et musées thématiques
7. Jardin d'art et musée

La première catégorie « Musées et jardins historiques » comprend évidemment des exemples aussi remarquables que Versailles que nous avons déjà évoqué, mais aussi Chantilly, Fontainebleau, Sceaux. Herscher les exclut de son ouvrage en considérant que ces jardins n'ont pas été conçus comme jardin de musée à l'origine. Tous sont des jardins historiques et se trouvent définis par la Charte de Florence de 1981 comme « une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public et comme tel, considéré comme un monument »<sup>2</sup>. La Charte ajoute une définition du jardin lui-même : il s'agit « d'une composition d'architecture dont le matériau est principalement végétal donc vivant, et comme tel périssable et renouvelable » (art. 2).

La Charte de Florence introduit deux notions intéressantes : l'une relative à sa structure – le jardin est une composition architecturale et végétale –, l'autre relative à sa pérennité – élément vivant, le jardin est périssable et renouvelable –. La pérennité du jardin pose la question de l'entretien et de la conservation de celui-ci auxquels la Charte consacre la majeure partie de ses articles. Bien que ce sujet soit essentiel pour la conservation et la protection des monuments historiques, il n'est pas nécessaire de le développer davantage. Bien que périssable, « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly n'est pas un jardin historique au sens de la définition de la Charte de Florence.

La référence à l'architecture mérite davantage attention : le lien du jardin au musée semble souvent associé par l'architecture, notamment quand le jardin est créé ou élaboré avec le musée. Ce qui est bien le cas de « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly. Nous pouvons également citer le jardin de la Frick Collection [fig.2, 3] à New York. L'architecture du musée de style XVIIIe siècle a été créée au XXe siècle autour de la collection d'art classique ; conçu pour le bâtiment, le jardin de style régulier est en harmonie avec eux. Le jardin du Louisiana Museum of Modern Art [fig.4], près de Copenhague, en fournit un autre exemple : la demeure du XIXe siècle a été restaurée et transformée en musée. Son architecture est considérée aujourd'hui comme l'une des architectures majeures du modernisme danois des années 1950. Elle est entourée d'un jardin de sculptures en plein air, d'artistes de la même époque (Calder, Henry Moore, Max Ernst, Jean Arp ...). Plus récemment, citons, à Paris, le jardin médiéval du musée de Cluny, inauguré en 2000, création contemporaine s'inspirant de l'architecture médiévale. Dernier exemple intéressant : le

---

<sup>2</sup> Rédigée par le Comité international des Jardins historiques ICOMOS-IFLA, réuni à Florence le 21 mai 1981, la charte relative à la sauvegarde des jardins historiques prévoit les conditions d'entretien, de conservation, de restauration, de restitution, d'utilisation ainsi que la protection légale et administrative des jardins historiques. Le jardin historique est défini à l'article 1er.

## EXEMPLES DE JARDINS & MUSÉES



Monument historique et jardin remarquable

[fig.1] Vaux-le-Vicomte, vue du jardin du château



[fig.2,3] The Frick Collection, New York, Fifth Avenue garden(gauche) et Garden Court (droite)



(photo : <https://en.louisiana.dk/sculpture-park>)

[fig.4] Louisiana Museum of Modern Art

Louvre-Lens [fig.5], ouvert depuis 2014, associe le musée très contemporain créé par l'Agence japonaise SAANA et le jardin, parc public en ville, aménagé par Catherine Mosbach. La paysagiste propose divers styles de jardins dont un jardin japonais en hommage à l'architecte. Depuis une vingtaine d'années, les exemples associant l'architecture du jardin et celle du musée se multiplient.

Certains des exemples que nous venons de citer sont des jardins en ville et font donc partie des espaces verts urbains. Défini comme « un jardin d'agrément appartenant, en général, à une collectivité locale et conçu pour le délassement de la population »<sup>3</sup>, le jardin de ville ou jardin urbain est soumis à d'autres réglementations et contraintes. Dans un environnement urbain, il arrive souvent que ces jardins soient conçus sur dalle, soient liés à des structures architecturales souterraines, alors qu'ils donnent l'impression d'être en pleine terre. Tel est le cas du jardin du Carrousel [fig.6], qui est une partie du jardin des Tuileries, dépendante du Musée du Louvre<sup>4</sup>. La construction d'un jardin sur dalle entraîne des spécificités : des travaux d'étanchéité doivent être prévus, d'importants apports de terre végétale sont nécessaires et d'autres opérations spécifiques doivent être envisagées au cas par cas selon les difficultés particulières à résoudre. Le jardin sur dalle pose également un problème de profondeur de la terre, ce qui a des conséquences sur la taille des arbres, leur croissance, le choix des végétaux et provoque des coûts de travaux supplémentaires. « La savane arborée parisienne » du musée du quai Branly en est une bonne illustration ; nous y reviendrons.

Un autre lien entre le jardin et le musée tient parfois à la passion des artistes de créer et d'entretenir leur jardin pour le plaisir, voire pour leur travail. Ces jardins sont regroupés par Herscher dans la catégorie « jardins et musée d'artistes » dont l'exemple le plus célèbre est le jardin de Claude Monet (1840-1962) à Giverny [fig.7]. Citons également les jardins du peintre Henri Le Sidaner (1852-1939) à Gerberoy [fig.8] ou encore le jardin de Derek Jarman (1941-1994) « Prospect cottage » [fig.9] en Angleterre auquel il a consacré les dernières années de sa vie. Tantôt le jardin illustre les œuvres de l'artiste, tantôt il devient une sorte d'installation artistique dans l'environnement. Ainsi, le Jardin des Tarots [fig.10] en Toscane est un parc de sculptures créé par Niki de Saint-Phalle (1930-2002). Les jardins d'artistes mêlent le plus souvent architecture végétale et œuvres d'art ; la création artistique s'arrête-t-elle aux œuvres de l'artiste ou le jardin peut-il en faire partie ? L'Observatoire d'Enoura qui vient d'ouvrir à Shizuoka à la fin de l'année 2017 en fournit un exemple supplémentaire : Hiroshi Sugimoto, photographe et artiste né en 1948, invité cet automne pour l'exposition d'art contemporain du Château de Versailles, a conçu le complexe architectural et le jardin comme une manifestation concrète de ses idées artistiques. Inspirés de la tradition japonaise, les bâtiments et les jardins tiennent compte de la sensibilité artistique d'Hiroshi Sugimoto. Poussant le raisonnement à l'extrême, Hiroshi Sugimoto envisage même ce qu'il restera de sa pensée artistique dans les siècles futurs

<sup>3</sup> CAUE Rhône Métropole <http://www.caue69.fr/dossiers-thematiques/modules/smartsection/item.php?itemid=362>

<sup>4</sup> Le jardins du Carrousel. Étude opérationnelle, Paysage urbain, patrimoine et jardin sur dalle, Énsa-v 2015-2017

[fig.5] Un jardin-parc du Louvre Lens, conçu par Catheline Mosbach



(photo : <https://www.louvre-lens.fr>)

[fig.6] Jardin du Carrousel du Louvre au jardin des Tuileries, un jardin urbain sur dalle

Jardin urbain  
Jardin sur dalle



© 2003 David Monniaux

et sera découvert par les possibles archéologues du futur.

Un troisième lien possible entre le jardin et le musée tient à leur thématique très particulière. Herscher les associe dans une catégorie « jardins et musées thématiques » tout en relevant qu'il est difficile de les regrouper en raison de leur grande variété. « La spécialisation du musée se reflète alors plus ou moins dans le jardin qui lui est adjoint »<sup>5</sup>. Le jardin du musée de Cluny pourrait également figurer dans cette catégorie. « La savane arborée parisienne » du musée du quai Branly s'inscrit dans cette catégorie : le jardin et le musée ont été créés autour de la collection des arts et civilisations extra-européennes.

Au-delà du lien architectural et de la référence thématique, « la savane arborée parisienne » est le complément inséparable du musée du quai Branly. Jardin et musée se veulent un exemple unique d'une nouvelle approche muséale du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Comme l'explique Isabella Pezzini, le musée a emphatisé son caractère d'icône métropolitaine, capable de conférer une forte reconnaissabilité aux lieux et de constituer un point de repère pour les citoyens de la société globale<sup>6</sup>. Les activités qui se déroulent au sein du musée évoluent elles-mêmes et se transforment afin de s'adapter aux nouvelles demandes sociales. Ce nouveau musée se caractériserait par la notion d'hétérotopie chère à Michel Foucault, envisagée dans un sens général d'une « altérité spatiale, temporelle et relationnelle »<sup>7</sup>. Or, cette notion d'hétérotopie n'est-elle pas précisément la caractéristique du jardin ? Comme nous le rappellent Hervé Brunon et Monique Mosser, le jardin est aussi un miroir de la société. Il n'est jamais isolé de son territoire environnant, mais dialogue avec lui en fonction de sa propre altérité. « Le jardin, c'est la totalité du monde » déclarait Michel Foucault en le qualifiant d'hétérotopie, c'est-à-dire d'espace autre qui se différencie des espaces banalement quotidiens<sup>8</sup>.

Cette caractéristique commune de la qualité spatiale, temporelle et relationnelle, ne serait-elle pas à la base de la relation intime et interactive entre le musée et le jardin : prolongement de l'ambiance du musée, le jardin contribue à la scénographie du musée et par là même se trouve au service du musée lui-même. S'ajoute ainsi une dimension culturelle, liée à la finalité même du musée, caractéristique également du jardin de musée, bien réelle dans le cas de « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly.

Espace essentiellement public, le musée a des contraintes réglementaires de sécurité, des impératifs de conservation quant à la fréquence journalière des visiteurs et à la présentation des œuvres d'art, des obligations relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui doivent être prises en compte dans la

---

<sup>5</sup> Herscher p.115

<sup>6</sup> Isabella Pezzini, *Paris, quai Branly, le dialogue des natures et des cultures*, 2015

<sup>7</sup> Isabella Pezzini, art.cité p.1

<sup>8</sup> Hervé Brunon, Monique Mosser, *Le jardin contemporain*, 2006, p.11

## EXEMPLES DE JARDINS & MUSÉES

---

### Jardin des artistes



[fig.7] Jardin de Claude Monet à Giverny



[fig.8] Jardin de Henri Le Sidaner à Gerberoy



[fig.9] Prospect Cottage de Derek Jarman près de Dungeness, G.B.



[fig.10] Jardin des Tarots de Nikis de Saint-Phalle en Toscane, Italie

© Photo : Éva Bensard

mise en valeur des collections et limitent les possibilités de création. Moins sujet à ces contraintes, le jardin de musée n'offre-t-il pas cette possibilité de création originale de son concepteur, associée aux collections du musée. Dès lors, d'œuvre paysagère au service du musée, le jardin ainsi créé, ne devient-il pas une œuvre d'art à part entière à l'instar des œuvres présentées dans le musée lui-même ?

En conclusion, « la savane arborée parisienne » peut être définie comme un jardin urbain, lié à l'architecture du musée et fondé sur la même thématique des arts et civilisations extra-occidentales, au service du musée du quai Branly pour lequel elle a été conçue par le paysagiste Gilles Clément. Œuvre paysagère, « la savane arborée parisienne » est-elle pour autant une œuvre d'art ?

## B. Une œuvre paysagère ou une œuvre d'art ?

Si la charte de Florence considère le jardin historique comme un monument (article 1er) qui doit être, à ce titre, entretenu et conservé (article 9), elle ne le définit pas pour autant comme une œuvre d'art. Selon le Petit Robert, une œuvre d'art est définie ainsi : œuvre qui manifeste la volonté esthétique d'un artiste, qui donne le sentiment de la valeur artistique. Certes, le jardin historique peut « porter témoignage éventuellement de l'originalité d'un créateur », mais il est surtout l'expression des rapports étroits entre la civilisation et la nature, lieu de délectation, propre à la méditation ou à la rêverie, image idéalisée du monde, un « paradis » au sens étymologique du terme, qui porte témoignage d'une culture, d'un style, d'une époque (article 5).

De même, si le Ministère de la Culture a créé en 2004 un label « jardin remarquable »<sup>9</sup>, il ne fait pas davantage référence à une œuvre d'art. Sont qualifiés de « jardins remarquables », les parcs et jardins qui présentent un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient privés ou publics.

En ce qui concerne les jardins et musées d'artistes, nous avons vu que certains aménagements pouvaient être qualifiés d'œuvre d'art, tel le jardin de Niki de Saint-Phalle [fig.10]. Un autre exemple peut être donné avec les jardins du Getty Museum [fig.11] à Los Angeles, inauguré en 1997. Au milieu de plusieurs jardins dont un jardin de cactus et un jardin de sculptures, un jardin a été commandé à l'artiste américain Robert Irwin né en 1928 qui a créé une œuvre d'art évolutive, comme l'indique son nom : « always changing, never twice the same ». Mais là encore, il ne s'agit pas d'un jardin créé par un paysagiste.

Un exemple intéressant nous est fourni par la Fondation Cartier pour l'art contemporain, installée à Paris en 1994, conçue par l'architecte Jean Nouvel. Le jardin est une œuvre d'art commandée par la Fondation Cartier à l'artiste allemand Lothar Baumgarten (né en 1944), un des disciples de Joseph Beuys. Lothar Baumgarten a intitulé son œuvre *Theatrum Botanicum* [fig.12] en référence aux livres dans lesquels les moines du Moyen Âge inventoriaient les plantes médicinales et aromatiques. Ce n'est ni un parc à l'anglaise, ni un jardin à la française, ni un parc de sculptures, mais une œuvre en devenir permanent : « d'autres arbres, d'autres buissons viendront. Ce sera finalement une question de patience et de passion que d'observer la transformation d'une idée en un espace vivant » explique Lothar Baumgarten<sup>10</sup>. L'artiste offre au spectateur l'image d'une apparente prairie sauvage au milieu de la ville, qui est en réalité un jardin organisé. L'œuvre intègre

---

<sup>9</sup> <http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Jardin-remarquable#labelJR>

<sup>10</sup> Rubrique Jardin, site web de la Fondation Cartier pour l'art contemporain  
<https://jardin.fondationcartier.com/fr>

aussi la notion du temps qui passe – les saisons comme les années –, offrant au spectateur un spectacle sans cesse renouvelé. La structure en cinq modules géométriques – carré, rectangle, triangle, cercle et ellipse – créée par Lothar Baumgarten tient compte de l’harmonie avec le bâtiment de Jean Nouvel et l’ancien mur d’enclos du parc. L’artiste a aussi inséré dans le jardin le cèdre planté en 1823 par Chateaubriand qui vécut en ces lieux. Le choix des végétaux – des espèces essentiellement indigènes, des plantes médicinales et aromatiques – rappelle à la fois le titre de l’œuvre et l’histoire du lieu, ancienne infirmerie Marie-Thérèse créée par l’épouse de Chateaubriand.

Le jardin du musée du quai Branly serait-il un second exemple d’œuvre d’art liée à un musée ? Comme l’artiste allemand, le paysagiste Gilles Clément a donné un nom à sa création : « la savane arborée parisienne » est une référence au paysage de savane arborée africaine, illustration de la richesse et de la variété culturelle et géographique des collections du musée. A l’instar de l’artiste allemand, Gilles Clément s’est inspiré du concept culturel fondé sur les arts et civilisations extra-européennes pour lier son jardin au musée, créant ainsi une entité unique complémentaire.

Bien que les premiers paysagistes furent des peintres et non des aménageurs, Gilles Clément n’est pas un artiste, mais un paysagiste, un « architecte du paysage » comme on disait autrefois<sup>11</sup>. Lui-même se définit comme jardinier, bien que les fonctions de paysagiste et de jardinier soient liées entre elles. Selon lui, le paysagiste conçoit, fait le dessin au début mais c’est juste une indication. Il passe ensuite la main au jardinier. Gilles Clément appelle ce passage de témoin « le partage de signature ». Il y a le concepteur et les autres, qui interviennent dans le temps car le jardin se transforme<sup>12</sup>.

«Le jardinier crée un paysage, il couvre le champ de la complexité des fonctions assumées par le paysagiste, mais avant tout il s’occupe du vivant. Cette charge singulière le démarque de tous les acteurs de l’espace public : les architectes, les urbanistes, les artistes, les aménageurs divers. Le paysagiste règle l’esthétique changeante du jardin, le jardinier interprète au quotidien les inventions de la vie, c’est un magicien.»<sup>13</sup>

Gilles Clément parle de co-signature du jardin avec la nature, du lien qui unit le jardinier à la nature, du dialogue entre eux pour continuer l’œuvre initiale. C’est pourquoi, ces œuvres paysagères ne peuvent pas être qualifiées d’œuvre d’art. « La savane arborée parisienne » est un paysage, c’est-à-dire « ce qui se

---

<sup>11</sup> H. Brunon, M. Mosser, op. cit. (2006) p. 10.

<sup>12</sup> Interview Gilles Clément (en annexe).

<sup>13</sup> G. Clément, *Leçon inaugurale au Collège de France, Jardins, paysage et génie naturel*, 2011.

<sup>14</sup> G. Clément, Op.cit. (2011)

Jardin en tant qu'une œuvre d'art

[fig.11] Central garden conçu par Robert Irwin, artiste américain contemporain



( photo : <http://www.getty.edu/museum/>)

[fig.12] *Theatrum Botanicum*, jardin de la Fondation Cartier pour l'art contemporain, par l'artiste allemande Lothar Baumgarten



trouve sous l'étendue de notre regard ». Selon Gilles Clément, le paysage apparaît comme essentiellement subjectif, s'agissant d'un ressenti. Il est lu à travers un filtre puissant composé d'un vécu personnel et d'une armure culturelle<sup>14</sup>. Nul ne saura jamais quelle émotion intime anime chaque spectateur de ce paysage de « la savane arborée parisienne », traversant ce « monument vivant » pour atteindre le musée lui-même.

---

<sup>14</sup> G. Clément, Op.cit. (2011)

## C. La conservation d'un « monument vivant »

Qualifié d'œuvre d'art ou d'œuvre paysagère, le jardin de musée pose des questions de conservation et des mesures à prendre. Au sein du musée, les œuvres d'art sont conservées à la bonne température et selon des conditions d'humidité favorables à leur conservation, en tenant compte de l'exposition à la lumière et d'autres contraintes techniques en fonction de chaque œuvre. Lorsqu'il s'agit d'une installation artistique en plein air, on ne peut pas régler tous ces paramètres. Il s'agit souvent d'une œuvre éphémère que l'on associe avec des photographies ou des audiovisuels, symboles de l'installation périssable.

Monument vivant, le jardin pose d'autres difficultés tenant à sa nature elle-même, composée principalement de matériaux végétaux, « et comme tel périssables et renouvelables » (art. 2 de la Charte de Florence). Qui dit jardin, dit donc entretien et gestion spécifique. S'il s'agit d'un jardin historique, la Charte de Florence prévoit des préconisations pour son entretien et sa conservation (art. 10 à 12) et envisage également la restauration et la restitution de celui-ci (art. 15 à 17). S'il s'agit d'un jardin remarquable, une ligne directrice de l'entretien à suivre peut être déterminée pour perpétuer la composition spatiale et le caractère spécifique du lieu.

Quelle que soit la qualification retenue, la superficie, le caractère public ou privé, l'ouverture ou non au public, un jardin doit être entretenu pour assurer la meilleure conservation des patrimoines végétaux. Un plan de gestion doit être élaboré : ce document de programmation aide le propriétaire ou le gestionnaire du jardin à planifier sur une durée déterminée les actions à entreprendre<sup>15</sup>. Il constitue un outil de suivi technique, scientifique, sanitaire et économique du jardin et permet également de conserver, voire d'accroître, la valeur patrimoniale et environnementale de celui-ci. Il donne une vision d'ensemble dans le temps en prenant en compte le cycle des saisons et des années ; il prend en compte l'esprit du lieu et les caractéristiques de celui-ci. A titre d'exemple, après avoir mis en place un premier plan de gestion, le parc de Sceaux a élaboré un second plan de gestion pour les années 2017 à 2021<sup>16</sup>.

A minima, un cahier des charges peut être mis en place à la fin des travaux d'aménagement pour prescrire les conditions d'entretien du jardin créé. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'une gestion standardisée qui ne tient pas compte de l'esprit du paysagiste ou du concept mis en place par celui-ci.

---

<sup>15</sup> Définition du plan de gestion, <http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Jardin-remarquable>

<sup>16</sup> Domaine départemental de Sceaux, Plan de gestion paysager 2017-2021, synthèse, Pôle Aménagement et développement du territoire, direction des parcs, des paysages et de l'environnement, Hauts de Seine.

S'il s'agit d'une œuvre d'art, l'entretien et la conservation du jardin peuvent avoir été définis par l'artiste lui-même. Tel est le cas du *Theatrum Botanicum* de la Fondation Cartier. Lothar Baumgarten a précisé les modalités d'entretien du jardin et a formé le jardinier de la Fondation Cartier. Nous y reviendrons.

« Système vivant évolutif et fragile »<sup>17</sup>, le jardin est voué à mourir. Même bien entretenu, le jardin fait face à des causes naturelles de destruction, telles les maladies des végétaux, l'interférence avec le monde animal ou les événements climatiques. Si ces catastrophes naturelles détruisent les monuments vivants existants, d'autres jardins pourront ensuite apparaître. Tel est le cas de la tempête de 1999 qui a semé la désolation dans les jardins de Versailles. Les grands arbres plantés au XVIII<sup>e</sup> siècle sont tombés et les paysages familiers ont disparu. Mais aujourd'hui, les jardins ont été replantés selon les plans originaux de Le Nôtre, offrant de nouveaux paysages aux visiteurs du château.

Plus qu'un plan de gestion, c'est donc d'un jardinier qu'a besoin le jardin. Le jardin de musée n'échappe pas à ce constat. « La savane arborée parisienne » du musée du quai Branly en est une illustration vivante.

---

<sup>17</sup> Telle est la définition du Jardin remarquable donnée par le Ministère de la Culture.





Vue d'ensemble du jardin et du musée du quai Branly

© Musée du quai Branly - Jacques Chirac

## **CHAPITRE II**

### **UN JARDIN FOISSONNANT**

## LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION

---



[fig.13] Photo aérienne du site, avant la construction du musée, sd. (archives du MQB)



[fig.14] Vue du site, du côté du quai Branly, vers 1994  
(archives du MQB)



[fig.15] Vue du site, du côté de la rue de l'Université, vers 1994

## II. Un jardin foisonnant

Qui avait-il sur le site du musée du quai Branly avant la construction de celui-ci et du jardin ? (A) Après avoir répondu à cette question, nous étudierons la création de la « Savane arborée parisienne » conçue par le paysagiste Gilles Clément (B) et ferons un état des lieux du jardin actuel (C).

### A. Historique

Le site est situé le long de la Seine, entre l'esplanade des Invalides et le Champ-de-Mars, à proximité de la Tour Eiffel, au cœur du très chic 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, quartier historique et urbain, à la confluence des réseaux touristiques, culturels et politiques. La proximité de la rivière cause une des contraintes majeures de la création de l'architecture et du jardin que nous étudierons ci-dessous.

La première indication cartographique du lieu – alors appelé « île aux Cygnes » qui est distincte de l'actuelle – remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle : il apparaît en effet sur le plan de Turgot de 1739. A cette époque, le site se situe dans une banlieue parisienne, séparée par un bras de la Seine, et sert de dépotoir. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le statut de dépotoir de ce lieu a été progressivement modifié grâce à la construction de l'École Militaire dans le prolongement du Champ-de-Mars. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le bras de la Seine a été remblayé, et le site change de statut : les berges de la Seine deviennent un espace de prestige, justifiant la création d'un front bâti entre les deux esplanades des Invalides et de l'École Militaire<sup>1</sup>. Sous le Second Empire, deux axes haussmanniens sont percés : l'avenue de la Bourdonnais et l'avenue Rapp.

Le site lui-même n'est guère aménagé. Il subsiste peu de documents relatifs aux constructions souvent provisoires ou jugées sans intérêt installées sur le quai Branly, le sol sablonneux, gorgé d'eau, empêche la réalisation de véritable fondation et n'encourage pas la construction d'immeubles. En 1854, le site devient le dépôt du garde-meuble gouvernemental, transformé ensuite en écuries impériales. En 1937, le garde-meuble est détruit pour permettre l'installation de l'Exposition Universelle. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le site ne fait l'objet d'aucune construction permanente : il reprend sa fonction de lieu de dépôt, tantôt pour les matériaux de construction des Grand et Petit Palais, tantôt pour les matériaux du Pont Alexandre III.

---

<sup>1</sup> *Programme général du projet du musée du quai Branly*, juillet 1999, Annexe 5, pp.63-65, Archives du musée du quai Branly

Durant les deux guerres, il abrite des hôpitaux militaires temporaires avant que les services du ministère des Finances ne s'y installe de manière provisoire. Un provisoire qui dure quarante-cinq ans ! Le site dans sa dernière utilisation sert à accueillir les vastes tentes des salons et expositions pendant la fermeture du Grand Palais pour des travaux à partir de 1994<sup>2</sup>[fig.14, 15] .

Par rapport aux alentours bien urbanisés de ce quartier résidentiel sous le Second Empire, la parcelle demeure longtemps propriété publique, un terrain vide, sans attribution particulière, où se succèdent les utilisations temporaires. Un projet de construction du centre de conférences internationales par l'architecte Francis Soler y a été envisagé et lancé en 1990, puis abandonné définitivement en 1994, à l'époque de la présidence de François Mitterrand. Lorsque cette parcelle a été choisie pour une destination qui semble enfin stable, le terrain était pour être exploité [fig.13] .

## **Programme architectural du musée**

### **- Prédominance institutionnelle de l'architecture par rapport au jardin**

Le projet de création du « musée des arts premiers » a commencé en 1998 sous la présidence de Jacques Chirac. On connaît l'intérêt manifesté par le président Chirac pour les civilisations « non-occidentales » et son souhait de voir construit un musée dédié à l'art et aux civilisations « non-occidentales », c'est-à-dire, celles d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Cette appellation destinée à remplacer l'expression « musée des arts premiers » trop connotée a fait l'objet de vives et importantes discussions et le musée a finalement pris le nom de son emplacement pour s'appeler « le musée du quai Branly ». Depuis juin 2016, le musée s'appelle « le musée du quai Branly - Jacques Chirac » en hommage au président qui a porté ce projet de bout en bout.

Un concours architectural international a été lancé en 1999, remporté par l'architecte français renommé Jean Nouvel – *lauréat du Pritzker Architecture Prize* en 2008 -. Jean Nouvel avait déjà réalisé plusieurs monuments culturels de prestige à Paris, tel que l'Institut du Monde Arabe en 1987 et la Fondation Cartier pour l'art contemporain en 1994.

Le projet de l'architecture du musée du quai Branly proposé par Jean Nouvel correspondait aux exigences du projet de musée. En revanche, l'architecte a proposé d'élargir l'espace du jardin, passant des 7500 m<sup>2</sup> exigés par le règlement d'urbanisme à 17500 m<sup>2</sup> afin de créer un univers architectural propre au musée lui-même. C'est également Jean Nouvel qui a fait appel au paysagiste de renommée mondiale, Gilles Clément,

---

<sup>2</sup> Stéphane Martin, *Musée du quai Branly, là où dialoguent les cultures*, 2011

Plan de situation

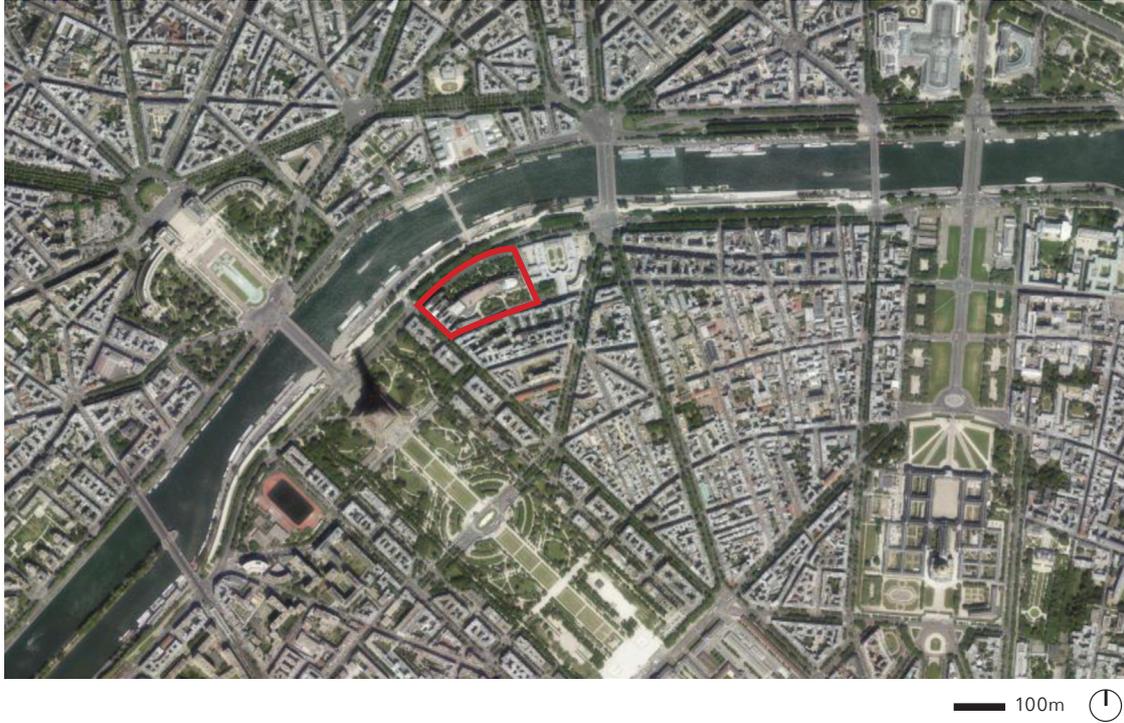
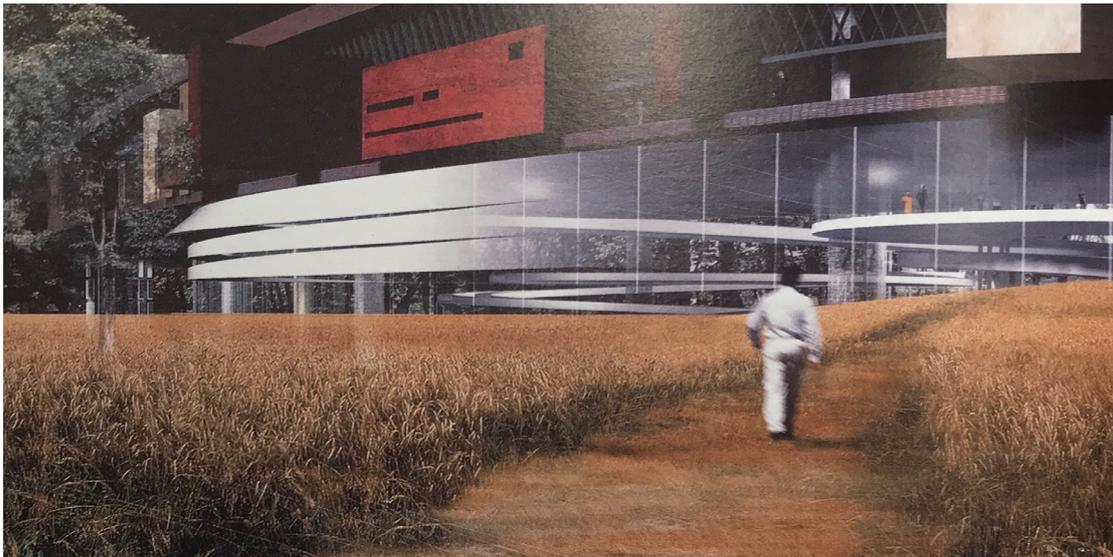


Image de synthèse du projet du musée des arts premiers



(photo prise des archives du MQB)

pour réaliser un « jardin horizontal », et au botaniste Patrick Blanc, très connu pour ses murs végétaux, pour la création d'un « jardin vertical » sur la façade du musée.

Ces deux jardins s'inscrivent donc dans la continuité du programme architectural et y sont étroitement liés. Il est ici intéressant de noter que le commanditaire du jardin est l'architecte responsable de la construction du musée et non l'État ou toute autre entité étatique chargée du suivi du projet. Autrement dit, la création paysagère a été sous-traitée par Jean Nouvel à Gilles Clément et des marchés de travaux d'aménagement paysager ont ensuite été conclus pour l'exécution du jardin.

Ce schéma initial met en évidence le lien étroit fondé sur l'architecture du musée, le jardin qui l'entoure et le mur végétal. Ce qui donne un résultat plutôt harmonieux<sup>3</sup>. Jean Nouvel a associé deux jardins, l'un « horizontal »[fig.16], l'autre « vertical »[fig.17] à l'architecture du musée, créant ainsi une ambiance d'ensemble particulièrement réussie et contribuant à créer l'identité de ce musée atypique. En revanche, on peut regretter qu'il n'y ait pas de rapport entre les deux jardins, ni dans la conception des projets respectifs, ni dans la réalisation et l'esthétique visuelle de ceux-ci.

Le jardin « horizontal » avait un but clairement défini par Jean Nouvel dans sa lettre d'intention. Il s'agissait de créer un espace de verdure à la symbolique extrêmement forte, abritant en son cœur le musée :

« ... C'est un lieu marqué par les symboles de la forêt, du fleuve, et les obsessions de la mort et de l'oubli. [...] C'est un endroit chargé, habité, celui où dialogue les esprits ancestraux des hommes qui, découvrant la condition humaine, inventaient dieux et croyances. C'est un endroit unique et étrange. Poétique et dérangeant. [...] La matière par moment semble disparaître, on a l'impression que le musée est un simple abri sans façade, dans un bois. Quand la dématérialisation rencontre l'expression des signes, elle devient sélective. Ici l'illusion berce l'œuvre d'art. Reste à inventer la poétique de situation : c'est un doux décalage, le jardin parisien devient un bois sacré et le musée se dissout dans ses profondeurs. »<sup>4</sup>

Dans l'esprit de Jean Nouvel, le jardin devait expressément cacher le musée, servir d'espace de décompression entre la ville et le musée, prolonger le musée, voire même devenir une partie de celui-ci.

« Il évite au musée de se montrer de façon triomphale : on doit au contraire le découvrir, caché dans la verdure, émergeant d'une prairie d'herbes hautes, en suspension au niveau des arbres. Le jardin envahit tout, et passe même sous le bâtiment. Il prend une autre dimension, pour représenter un sas entre la ville et le musée. C'est une des caractéristiques fortes de ce projet que d'avoir créé cette synergie optimale : le jardin ne vient pas en complément du musée, il est le musée. »<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> S Guinot, Marie-Gabrielle ; Hammer, Myrielle, « *Architectes et paysagistes* » : *A propos du dialogue entre les deux professions*, Paris, ENSA Paris-Val de Seine, 2017

<sup>4</sup> Stéphane Martin, Op.cit.,(2011) p.108

<sup>5</sup> Commentaire de Jean Nouvel dans *le Rapport de développement durable du Musée du quai Branly*, 2014

## LES JARDINS DU MUSÉE DU QUAI BRANLY - FICHE TECHNIQUE



[fig.16] Jardin par Gilles Clément



[fig.18] Installation lumineuse par Yann Kersalé

1998 - Début du projet  
1999 - Concours architectural en 1999  
Début des travaux 2001  
Installation du mur végétal en 2004  
Travaux du jardin : sep.2005 - juin 2006 (10 mois)  
Ouverture au public en juin 2006



[fig.17] Mur végétal par Patrick Blanc

Maître d'ouvrage :  
l'établissement public du musée du quai Branly

Architecte : Jean Nouvel  
Paysagiste : Gilles Clément  
avec Nicolas Gilsoul et Guillaume Geoffroy-Dechaume  
Botaniste : Patrick Blanc  
Artiste : Yann Kersalé

Surface du terrain : 27 700 m<sup>2</sup>  
Surface du jardin : 17 500 m<sup>2</sup>  
Surface du mur végétal : 800 m<sup>2</sup>  
Surface totale du bâti : 40 600 m<sup>2</sup>

Une trentaine d'espèces, 169 arbres,  
886 arbustes, 74 200 herbacées

Entreprises : Paysage de France  
Grands sujets : Bruns Pflanzen

Budget de la réalisation pour le jardin :  
4,6 millions d'euros  
(budget total de la construction : 235 M)

Budget d'entretien annuel : environ 140 000 euro/an (2018)

Mécénat pour le jardin :  
GDF SUEZ ( actuel ENGIE )  
EDF pour l'installation lumineuse

- L'abri jardin. Réalisé avec le soutien de Nexans (2012)  
- La rénovation des dispositifs d'accessibilité  
avec le soutien de Crédit Agricole CIB

Nombre de visiteurs : environ 1 350 000/ an

La réalisation de cette magnifique intention pour ce “jardin de musée” s’est toutefois heurtée à des contraintes techniques importantes.

Avant que ce “bois sacré” voulu par l’architecte s’installe, le terrain était vide. Et le programme architectural du projet y prévoyait la construction d’un parking public et l’installation des réserves du musée, lesquelles devaient occuper le sous-sol du terrain. Une moitié du jardin est donc devenue un jardin sur dalle. La proximité de la Seine s’est révélée une autre contrainte forte en raison de la possibilité de crues centennales, lesquelles ont suscité de gros travaux supplémentaires d’installations de batardeaux et de parois contre la crue. Ces travaux et leur financement ont entraîné des retards de construction et ont engendré des coûts financiers supplémentaires.

## **Mécénat du jardin**

Le budget de construction du jardin a fait les frais des coûts des travaux supplémentaires<sup>6</sup>. Il a donc fallu faire appel à des mécènes pour que le jardin puisse voir le jour. GDF Suez – aujourd’hui dénommé Engie -, un des grands contributeurs du musée, a alors décidé de financer une grande partie de la construction du jardin<sup>7</sup>. Précisons ici que GDF Suez avait déjà sponsorisé l’exposition sur le Jardin Planétaire de Gilles Clément qui s’était tenue à la Villette en 1999, et qu’il connaissait bien la philosophie et le travail du paysagiste. En échange de ce mécénat, le nom de l’entreprise est affiché sur les panneaux dans le jardin, dans la présentation du jardin et sur tous les éléments de communication du musée (prospectus, site internet, rapport d’activités ...). D’autres entreprises ont également financé certains travaux du jardin : EDF a soutenu l’installation lumineuse de l’artiste Yan Kersalé [fig.18] ; le Crédit Agricole CIB a financé l’installation du dispositif d’accessibilité pour les personnes non voyantes dans le jardin.

La Fondation ENGIE a ensuite financé certaines des activités programmées par le musée, tel le cycle de « Jardin d’été » (concerts, ateliers éducatifs, etc.). On peut toutefois regretter que l’engagement de la Fondation se limite à des actions qui contribuent à l’image de la marque plutôt qu’à une véritable politique de mécénat. Ainsi, les travaux récents de réaménagement de la terrasse autour du café sont restés à la charge du musée, n’intéressent pas à proprement parler les mécènes.

Tous les entreprises ne pratiquent pas une telle politique. Le plus souvent, le mécénat est concentré sur la phase de création, comme en témoigne l’exemple des châteaux et jardins expérimentaux de Méry-sur-

---

<sup>6</sup> Hervé Brunon, *Foisonnement végétal, Archicrêé*, dossier Branly, le Musée des Arts Premiers, 2006  
Interview Gilles Clément

<sup>7</sup> Interview Gilles Clément

Oise, réhabilités par Jean-Michel Vilmothte et Pascal Cribier, et financés par Vivendi. Aussi magnifique qu'éphémère, le domaine a été vendu par Vivendi en 2004 à la mairie de Méry-sur-Oise. Les jardins ont peu à peu été laissés à l'abandon. Assurer la vie d'une création paysagère ne serait pas une activité de mécénat ?

Il est aussi intéressant de noter le caractère paradoxal du financement du jardin du musée du quai Branly, symbole d'une « écologie humaniste », par des entreprises dont les activités ne favorisent pas nécessairement le développement durable. En fait, depuis 2010, la Fondation d'entreprise Engie – ancienne Fondation GDF Suez créée en 1992 – est engagée dans de nombreux projets et activités de mécénat autour des questions environnementales et des projets solidaires. Cette mise en avant de l'importance du développement durable donne ainsi à l'entreprise une image « clean & green » que les activités économiques de l'entreprise autour de l'industrie énergétique conventionnelle, emblématique du productivisme économique ne reflètent absolument pas.

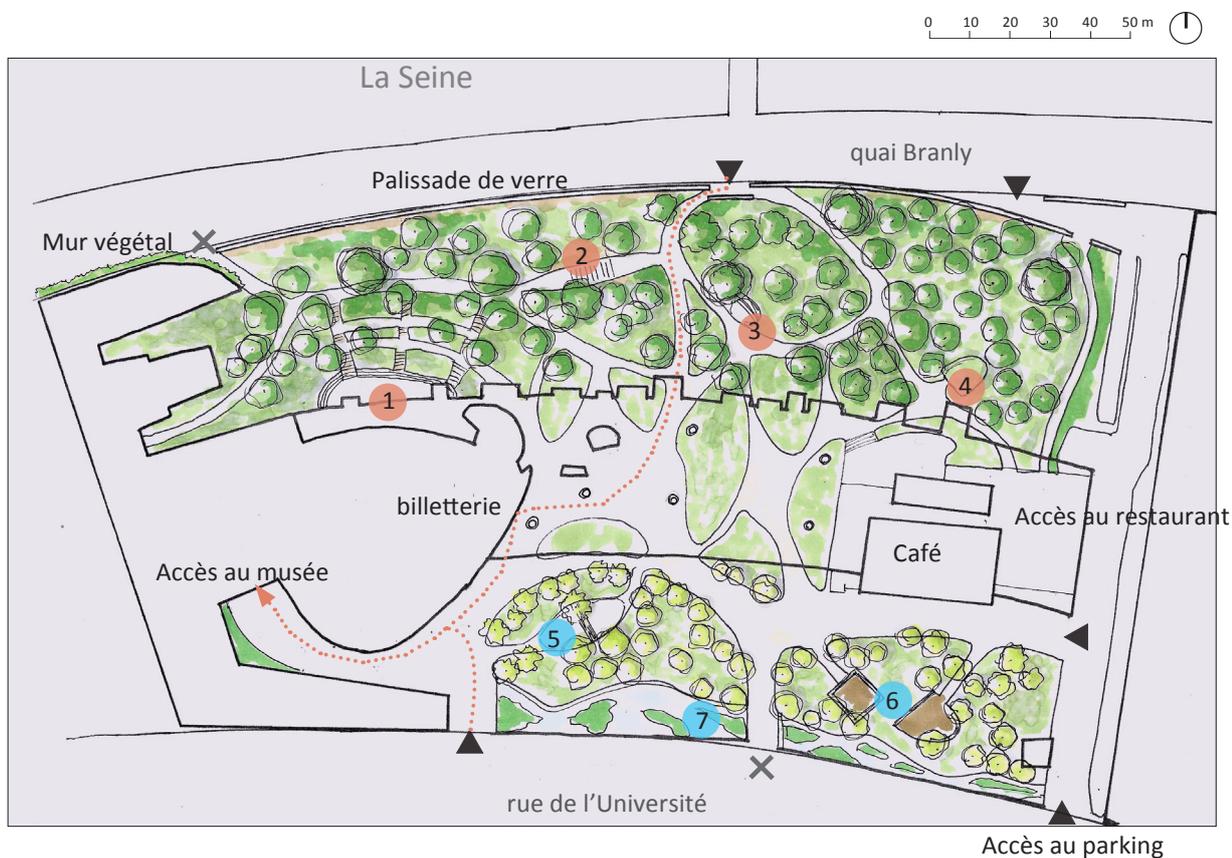
Si le développement durable est devenu aujourd'hui un enjeu majeur de notre société, tel n'était pas encore le cas lors de la construction du musée du quai Branly et de son jardin. En se positionnant d'entrée sur ce terrain, GDF Suez initiait une idée de « green washing » et se donnait une image de bon élève dans le secteur énergétique, faisant ainsi valoir que « la Fondation voit dans les jardins, lieux de détente et de rencontres, un terrain privilégié d'expression des questions de développement durable qui lui sont proches : biodiversité, solidarité, pédagogie, culture... »<sup>8</sup>.

Une chose est sûre : sans ce financement, le projet n'aurait pu aboutir. Faut-il donc reprocher à cette entreprise d'avoir accepté de financer ce projet présidentiel d'écologie humaniste pour montrer une image « éco-friendly » « soucieuse d'environnement », présentée dans le cadre culturel d'un musée de prestige ? La question mérite d'être posée. Elle a du moins permis la réalisation de « la savane arborée parisienne ».

---

<sup>8</sup> <http://www.quaibrantly.fr/fr/soutenir/vous-etes-une/entreprise-fondation/merci-a-ceux-qui-nous-soutiennent/fondation-dentreprise-engie/>

## PLAN DU JARDIN



▲ Les entrées

X Les entrées fermés

..... Accès principale au musée

### Jardin nord

- 1 Le théâtre de verdure
- 2 Le jardin des mousses
- 3 La roseraie
- 4 L'abri jardin

### Jardin sud

- 5 La clairière du candi
- 6 Le jardin de la cistude
- 7 Les bassins

## B. Création

Le jardin est composé de deux grandes parties, le jardin du nord le long de la Seine, le jardin du sud qui donne sur la rue de l'Université. Une partie du jardin est installée sous les pilotis du bâtiment et relie les jardins nord et sud. Le jardin du nord est en terre tandis que le côté sud est un jardin sur dalle. La totalité des jardins entoure l'architecture du musée en créant un sas végétal entre l'univers du musée et le monde de la ville. « Le jardin est le musée » a expliqué Jean Nouvel. Les visiteurs sont obligés de traverser le jardin pour entrer dans le bâtiment du musée, et ont ainsi le temps de s'imprégner de l'ambiance.

Cette présentation fait penser au système du jardin de thé au Japon [fig.19]. Le petit jardin clos, qui entoure le pavillon de thé, est aménagé dans une ambiance sauvage pour rappeler le paysage de la montagne profonde, pour que les invités de la cérémonie puissent sortir de la vie quotidienne urbaine agitée et avoir la tranquillité d'esprit nécessaire pour assister à la cérémonie du thé. En arrivant par des sentiers sinueux, les visiteurs sont progressivement immergés dans l'atmosphère particulière du jardin.



[fig.19] *Roji* (Jardin de thé japonais)  
Shinmyo-ji, Kyoto Japon

Le long de la Seine, du côté nord, le jardin se trouve délimité par une palissade de verre de 12 m de hauteur et 220 m de longueur [fig.20], construite dès 2005. À travers cette palissade, à la fois support de la communication du musée, brise-vent et brise-bruit, le jardin apparaît comme exposé dans une grande vitrine. Depuis mars 2013, un moulage de tête colossale olmèque [fig.21], don qui met à l'honneur l'art précolombien, est installée derrière la palissade de verre. Cette tête magnifique s'adapte parfaitement au projet initial. Les visiteurs entrent dans le jardin par l'entrée principale située quai Branly, en face de la passerelle Debilly. Ils gagnent le musée en suivant l'allée sinueuse qui les emmène vers le fond du jardin où se trouve l'entrée du musée.

Dès l'entrée du jardin [fig.25, 26], nous sommes accueillis par la faune et le chant des oiseaux. Le jardin du nord [fig.22] est composé d'arbres à hautes tiges, adaptés au climat de l'Île-de-France et nécessitant peu d'eau, comme des chênes et des érables, ainsi qu'une strate de graminées assez haute pour submerger les visiteurs, surtout en saison estivale. Le relief de la terre est constitué d'une succession de petites buttes qui crée une ambiance naturelle.

En traversant sous les pilotis [fig.31, 32], les visiteurs arrivent au jardin du sud [fig.23], composé d'arbres à fleurs moins hauts, comme des magnolias et des cerisiers. Au fond du jardin, une zone de bassin sépare le terrain du jardin de la rue de l'Université. Des poules d'eau et des canards se sont installés sur les bassins. Bien délimité, l'espace vert est ouvert et s'intègre harmonieusement avec la ville [fig.24].

## JARDIN DU MUSÉE DU QUAI BRANLY

[fig.20]

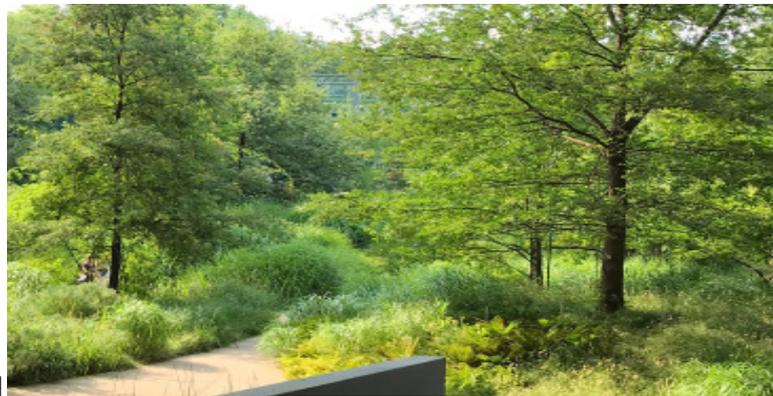


[fig.21]



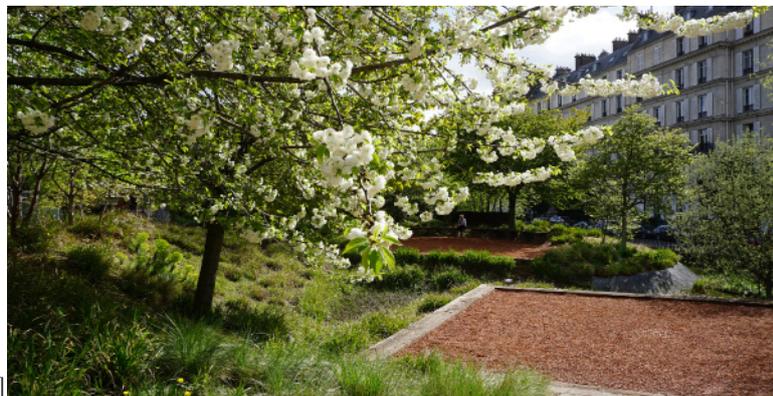
Tête d'Olmèque et  
Palissade de verre, côté du quai Branly  
(juillet 2018)

Jardin nord (juillet 2018)



[fig.22]

Jardin sud (avril 2018)  
*le jardin de cistude*



[fig.23]



[fig.24]

Jardin sud (mai 2018)  
les bassins, vue de la rue de l'Université

## DES COINS DU JARDIN, SAISONS ET OCCASIONS DIFFÉRENTES

### Jardin nord

[fig.25] Entrée du jardin, nord (mai 2018)



[fig.26] Entrée du jardin, nord (nov. 2017)



*le jardin de mousses (juillet 2018)*



*le jardin de mousses (nov. 2018)*



*le théâtre de verdure*



[fig.29]

*la roseraie (mai 2018)*



*l'abri jardin*



[fig.30]

Le jardin dispose de quatre clairières [fig.27, 28] et d'un théâtre de verdure[fig.29], reliés par les allées sinueuses qui permettent la déambulation dans le jardin. Un abri couvert, conçu par l'atelier Jean Nouvel, a été ajouté en juillet 2012 pour servir de lieu de repos aux visiteurs dans le jardin, notamment en cas de mauvais temps[fig.30]. Dans chaque clairière, des bancs invitent le visiteur à s'asseoir. Aucun lieu n'est toutefois prévu pour permettre de s'arrêter dans le jardin ; la promenade est orientée par le dessin des allées sinueuses et ne permet guère de liberté. Les clairières et le théâtre de verdure accueillent des événements organisés dans le jardin. Chaque année, le cycle « Jardin d'été » propose des ateliers créatifs, des lectures et des concerts pendant la saison estivale. Utilisé occasionnellement pour des événements temporaires, le jardin peut être défini comme un jardin d'ornement qui participe à la composition de l'univers muséographique autour des collections, premier contact du visiteur avec le musée.

Comme nous l'avons expliqué, Gilles Clément a nommé son jardin « la Savane arborée parisienne », l'appelant également « un jardin de tortue », selon son concept philosophique de Jardin Planétaire. Comme l'expliquent Hervé Brunon et Monique Messer, « la terre est donc un enclos, comme l'est, étymologiquement et physiquement, tout jardin. À l'intérieur de ce système ferme, les êtres vivants se dispersent, continuellement en fonction de phénomènes naturels - le vent et les oiseaux emportent des grains - et des activités humaines - les botanistes ramènent de leurs expéditions des plantes exotiques. Ces migrations font par exemple que l'on peut rencontrer sur un terrain vague de la région parisienne des arbres ou arbustes tel que le robinier américain et le buddleia asiatique. En redistribuant et mélangeant les espèces, ce brassage spontané ou artificiel implique que n'importe quel coin de jardin est un morceau du monde, un échantillon de la biodiversité global. En partant de ces prémisses, le concept du « jardin planétaire » élaboré par Gilles Clément engage chacun à se comporter envers la Terre avec le même sens des responsabilités que le jardinier à qui l'on confie une parcelle. Il s'agit d'*exploiter la diversité du vivant sans la détruire*. Fondée sur les connaissances scientifiques les plus pointues et sur une vision philosophique de notre place sur la planète, cette théorie constitue, comme le revendique son auteur, un « projet politique d'écologie humaniste »<sup>9</sup>.

Cette idée, qui peut s'appliquer au-delà du jardin lui-même, englobe la situation politique et sociale de la mondialisation et trouve sa genèse dans un précédent concept développé par Gilles Clément, le « jardin en mouvement ». A partir de 1977, le paysagiste a expérimenté cette notion dans son jardin personnel de la Creuse. Elle repose sur une observation de la dynamique de la friche : sur un terrain laissé à l'abandon, la nature va progressivement modifier le paysage. Des plantes vont apparaître, dont les graines sont apportées par la faune, les plantes à rhizomes vont s'étendre, parfois rapidement et considérablement. En laissant libre cours à la nature, on assiste à un espace en perpétuelle évolution. Selon le principe « faire le plus possible

---

<sup>9</sup> Hervé Brunon, Monique Mosser, *Le jardin contemporain*, 2006, p.103.

## DES COINS DU JARDIN, SAISONS ET OCCASIONS DIFFÉRENTES

[fig.31] la partie pilotis



[fig.32] la partie piloties dans la nuit



Jardin sud

[fig.27] la clairière du candi (mai 2018) .....durant « *jardin d'été* » en 2018



[fig.34] détail du sol d'ardoise, carapace de

[fig.28] le jardin de cistude (sep. 2018)



avec, le moins possible contre », le jardinier intervient quand c'est nécessaire, gère l'excès des végétaux, choisit quelle plante il taille ou laisse libre. Au fil du temps, le dessin du jardin change en fonction de celui qui l'entretient<sup>10</sup>.

Dans la continuité de ces deux concepts, Gilles Clément a élaboré un troisième concept, celui de « Tiers Paysage », allusion au tiers-état sous l'Ancien Régime. L'expression désigne l'ensemble des lieux délaissés, inexploités par l'homme où la diversité biologique apparaît bien supérieure à celles des milieux maîtrisés<sup>11</sup>.

Ces trois concepts, caractéristiques de la pensée de Gilles Clément, sont mis en application pratique dans ses réalisations, dont le jardin du musée du quai Branly représente un bon exemple. La proposition du paysagiste était de réaliser une « Savane arborée parisienne » ou un « Jardin de tortue ». Afin de créer un environnement pour accueillir les collections du musée, qui serait en harmonie avec leurs univers, il a imaginé de transposer le paysage de la savane arborée africaine [fig.33]. Transposer la forêt tropicale à Paris aurait été impossible, la plantation de végétaux inadaptés au climat et au sol aurait nécessité un entretien compliqué et coûteux, contraire à la philosophie de « faire le plus possible, moins contre .... ». Les arbres de haute taille ont été plantés dans la terre du jardin du nord, servant aussi d'écran de verdure devant le bâtiment du musée, accompagné d'espèces diverses de graminées à la strate herbacée. L'absence d'une strate moyenne est voulue afin de laisser un certain espace vide et une luminosité créant ainsi une mise en scène d'ambiance de savane arborée. Des grimpants comme des clématites sauvages ou des rosiers montent sur des arbres afin de créer l'ambiance d'un bois naturel.

Le jardin continue sous les pilotis disposés de manière irrégulière, comme des arbres dans une forêt. Du côté sud, la lumière est plus présente et le jardin est composé d'arbres à fleurs de taille moyenne et de graminées basses et se termine par les bassins à l'eau stagnante. Les palissades d'acier et de brique rouge, inspirées de la forme du roseau, s'adaptent bien au détail architectural du jardin et du bâtiment. Le choix des végétaux, le modelé des petites buttes successives crée aussi une ambiance naturelle, et la tonalité de brique rouge du bâtiment ainsi que le revêtement du sol laissent imaginer des pays chauds lointains. Les allées larges invitent à la déambulation. Comme l'explique Gilles Clément, « il s'agissait de créer des lignes de désir, en s'inspirant des cheminements spontanés que l'on observe dans les terrains vagues comme dans certains quartiers de Soweto »<sup>12</sup>.

Mais comment transcrire le concept de Jardin Planétaire ? D'après le paysagiste lui-même, le jardin du musée du quai Branly relève d'un Jardin Planétaire pour les deux raisons suivantes :

- la première est biologique. Le geste du jardinage fait ici, respecte la vie, a le souci de ne pas abîmer la

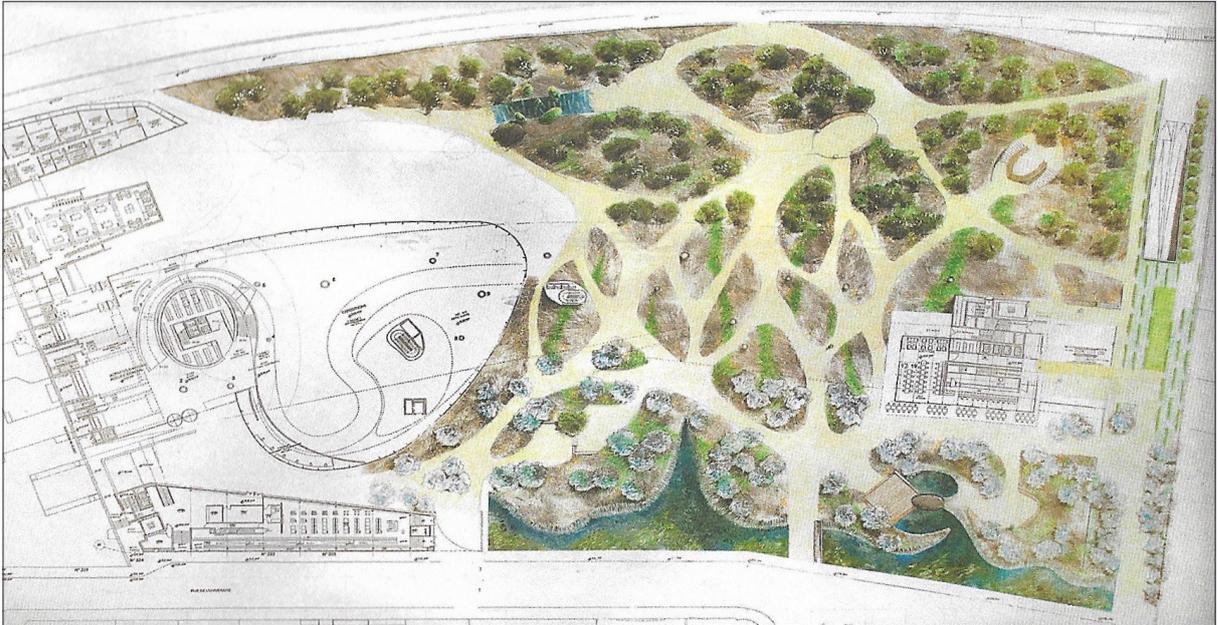
---

<sup>10</sup> Brunon, Mosser, *Op.cit.* (2006) p.106.

<sup>11</sup> Brunon, Mosser, *Op.cit.* (2006) p.106-107.

<sup>12</sup> Brunon, *Art.cit.* (2006)

Plan masse du projet, sd.



(photo prise du catalogue de l'exposition «Toujours la vis invente» 2017)

Le plan masse évolue petit à petit ...

Plan masse du projet, réalisé en 2002



(photo prise du site de Nicolas Gulsoul, <http://www.nicolasgulsoul.com/>)

terre, la qualité du sol, la qualité de l'eau, la qualité de l'air. La gestion écologique du jardin est adaptée et idéalement, ce serait celle qui devrait constituer le mode de gestion applicable sur la totalité de la planète<sup>13</sup>. - la seconde est culturelle. À l'intérieur du musée, cohabite un ensemble de cultures non occidentales, plutôt animistes, totémistes, polythéistes plutôt qu'occidentales, couvrant toute la planète. Venant d'Asie aussi bien que des Amériques ou de l'Afrique, ces cultures se rencontrent plutôt sur une couronne tropicale, d'où le symbole de la tortue. Commun à chacune de ces cultures, la tortue a certes une signification différente, mais elle est toujours présente<sup>14</sup>. « Cet animal, vivant très vieux et bien plus ancien que l'homme, est un symbole omniprésent. En pays digon au Mali, c'est le siège où l'on fait avouer le coupable ; en Asie, elle soutient le monde ». Il se dégage une poésie en accord avec le lieu, mais aussi avec l'intérêt du paysagiste pour les croyances cosmogoniques, qui participe d'une réflexion générale sur le rapport à la nature<sup>15</sup>.

Cette référence culturelle, symbolisée par la tortue, se retrouve dans le dessin du jardin lui-même, dans les formes des surfaces ovales et des volumes bombés, dans les matières des clairières [fig.34]. Elle s'exprime également sur les allées où sont incrustés trois cents morceaux de verre, « écrans scintillants qui renferment des objets naturels pris dans la résine : papillons, coléoptères, coquillages, fruits étrangers... Ces éléments renvoient au langage animiste, à leur manière de considérer la sacralité de la nature en accordant une âme à toute chose »<sup>16</sup> [fig.43] . Il semble toutefois que la maîtrise d'ouvrage ait été peu réceptive à l'idée que le jardin puisse aussi être porteur de sens<sup>17</sup>.

Le jardin devient un espace narratif<sup>18</sup>. Porteur du message du Jardin Planétaire, de la pensée de l'écologie humaniste, cet aspect narratif peut être essentiel pour comprendre le jardin et l'intention du paysagiste, mais se révèle peu fondamental pour un jardin d'agrément.

---

<sup>13, 14</sup> Interview Gilles Clément

<sup>15, 16, 17</sup> Brunon, *Art.cit.* (2006)

<sup>18</sup> Sonia Keravel, *Passeurs de paysages, Le projet de paysage comme art relationnel*, 2015

[fig.33]



Image de la savane arborée africaine

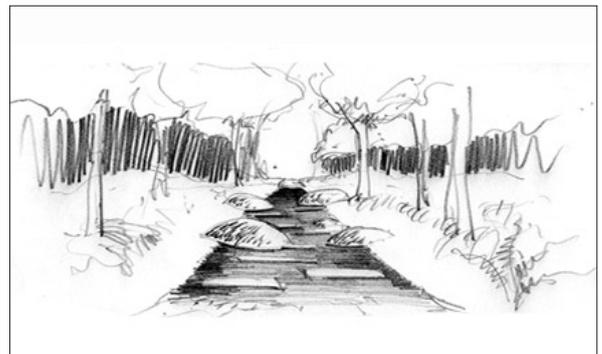
(photo from google)

dessin pour le projet : théâtre de verdure



(photo prise des archives du MQB)

dessins pour le jardin des mousses, par Nicolas Guilsoul



(photo prise du site de Nicolas Guilsoul, <http://www.nicolasguilsoul.com/>)

## RÉALISATION DU JARDIN

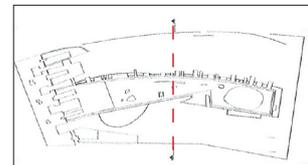
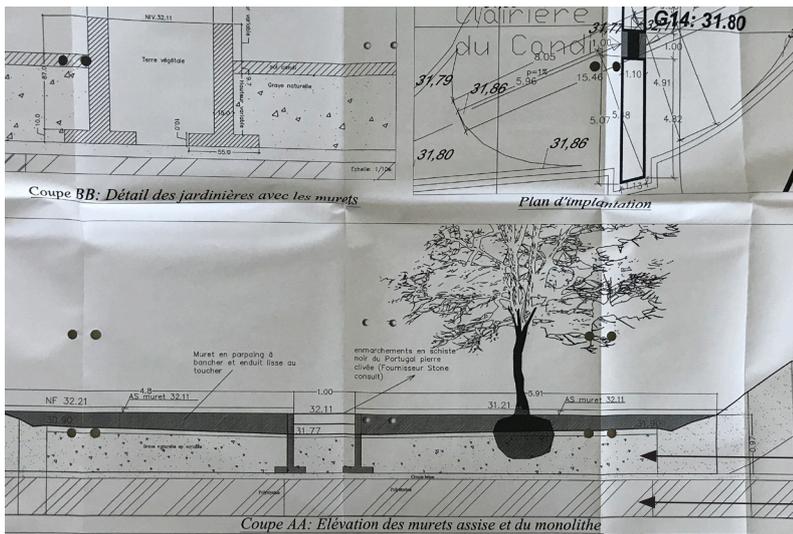
### Un jardin sur dalle

[fig.35] une coupe paysagère nord-sud

(documents de permis de construire, juin 2000, Archives du MQB)



une coupe élévation pour la clairière du candi

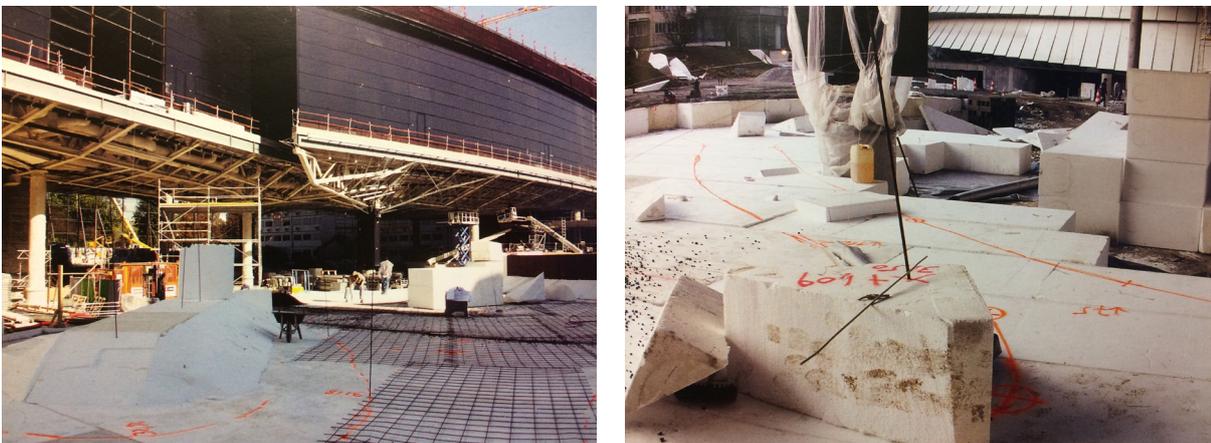


couche terre végétale

couche polystyrène

(documents de permis de construire, juin 2000, Archives du MQB)

[fig.36] Chantier, mise des morceaux de polystyrène



(photo : Ianna Andréadis, Chantier ouvert au public, récit de la construction du musée du quai Branly)

## C. Douze ans plus tard... Situation actuelle

L'exécution du jardin a été commencée dès septembre 2005 en urgence, en vue de l'inauguration prévue en juin 2006, alors que le chantier du bâtiment n'était pas encore terminé<sup>19</sup>. Dix mois pour construire un jardin de 17 500 hectares s'est révélé une durée tout à fait insuffisante.

Qui plus est, l'inauguration du musée en juin 2006 imposait que le jardin soit magnifique et conforme au concept élaboré par le paysagiste. Or si tel est le cas en architecture, le jardin à la livraison est rarement dans son plus bel état. Gilles Clément a suggéré qu'il ne fallait pas inaugurer le jardin, mais qu'il fallait attendre au moins cinq ans pour profiter pleinement du paysage créé. Ce faisant, il revendiquait pleinement le caractère spécifique de l'aménagement d'un jardin comme monument vivant.

Mais dans la mesure où le jardin constituait une partie importante du projet architectural du musée, il n'était pas envisageable d'inaugurer le musée sans jardin. Afin de donner le meilleur aspect possible au jardin, il a fallu planter des arbres de grandes tailles en distance dense. Quelques arbres de taille exceptionnelle ont même été spécialement choisis et transportés depuis l'Allemagne, entraînant des coûts et imposant des contraintes d'entretien initialement non prévues<sup>20</sup>. Conséquence de ces plantations, il fallait également la taille progressive des arbres ou l'enlèvement de certains d'arbres pour que l'espace et l'agencement restent équilibrés, avec suffisamment de vide et de lumière. L'état parfait du jardin à la livraison a provoqué des difficultés de gestion ensuite.

Le jardin du nord qui a accueilli les arbres de taille exceptionnelle est en terre. En revanche, le jardin du sud se trouve sur dalle, ce qui a empêché la création du modelé de terre assez contrastée que le paysagiste souhaitait dans certaines parties, faute d'une profondeur de sol suffisante, à peine 30 cm [fig.35]. Après l'isolation du sol, et pour alléger le poids de ce dernier, des pièces de polystyrène découpées ont été utilisées pour modeler le relief, donner les formes de petites collines, les sentiers et les bassins, puis consolidées avec de la ferraille et du ciment [fig.36], et enfin redécouvertes de terre végétale pour les plantations<sup>21</sup>. Le modelé de la terre en succession de buttes a servi aussi à cacher le mur de protection contre la crue centennale. A l'inauguration du jardin, le jardin avait certes sa forme définitive, mais une partie des plantations n'était pas faite<sup>22</sup>.

Au final, une trentaine d'espèces, 169 arbres, 886 arbustes et 74 200 herbacées ont été plantés<sup>23</sup> [fig.37, 38, 39, 40]. Les arbres sont restés dans leur composition d'origine. En revanche, une intervention importante a

---

<sup>19</sup> Brunon, *Art.cit.*, Andréadis, *Op.cit.*

<sup>20</sup> Brunon, *Art.cit.*

<sup>21</sup> Andréadis, *Op.cit.*

<sup>22</sup> Brunon, *Art.cit.*

<sup>23</sup> Brunon, *Art.cit.*

été faite en 2008 pour les herbacées, intervention faite semble-t-il dans le cadre de la garantie de reprise de deux ans. Deux plans de plantations peuvent être consultés dans les archives du musée, celui du recollement de 2006 et celui de regarnissage des vivaces de 2008. Une quinzaine d'espèces, parmi lesquelles des *Euphorbia*, *Luzula*, *Carex* et *Helleborus*, ont été ajoutés sur le plan de plantation, essentiellement dans le jardin du nord et la partie sous les pilotis, très ventée et assez sèche, qui nécessite des plantes bien adaptées et résistantes.

La plantation du jardin a été conçue selon le cycle des saisons. Au printemps, les magnolias, puis les cerisiers et les pruniers du jardin du sud commencent à fleurir et annonce l'arrivée du printemps. Ensuite les roses grimpantes, qui montent sur les arbres du jardin du nord, sont en fleurs dans la verdure et accroissent l'ampleur de celle-ci. Avec la pleine floraison de pergola de roses sauvages, l'été, tout est vert. Les visiteurs se trouvent vraiment immergés dans la verdure. Le jardin est rempli de feuilles vertes d'arbres et de graminées, blanches et roses, d'*Hydrangeas* en fleur. À la fin de l'été, commencent à apparaître les épis de graminées qui annoncent l'automne. La transition de l'automne vers l'hiver est une période spécialement belle pour ce jardin. Les arbres changent de couleur et leurs feuilles tombent progressivement, les graminées restent touffues, mais changent de couleur au fur et à mesure qu'elles sèchent tendant vers le blond. C'est le moment le plus facile pour imaginer la savane arborée. Selon les saisons, le jardin a un charme varié, sauf au cours d'une courte période entre la fin de l'hiver et le début du printemps.

Dans le calendrier d'entretien, la coupe des graminées à ras est programmée chaque hiver pour assurer un bon redémarrage du printemps suivant alors qu'à l'état naturel, il est possible de les laisser libres sans les couper. Coupées ras, les graminées sont tristes et le paysage devient très artificiel comme une rizière après la récolte. Cet entretien purement technique ne prend nullement en compte l'aspect esthétique. À ce propos, le jardinier voulait laisser les graminées pour maintenir l'ambiance sauvage du jardin, en contradiction avec le calendrier contractuel de coupe. Actuellement le jardinier essaie de laisser une petite partie de graminées pendant un certain temps pour que la coupe soit moins brutale d'un point de vue esthétique. Force est donc de constater que l'ambiance du jardin dépend de la pratique d'entretien. D'où l'importance du jardinier en tant que dessinateur.

Après la livraison du chantier, un abri couvert, dessiné par l'Atelier Jean Nouvel, a été installé en 2012 [fig.30]. Aucun travail supplémentaire d'équipement n'a été entrepris. Le revêtement du sol et les carrelages sont bien accordés par leur couleur et leur matière au bâtiment. En revanche, un dispositif d'accessibilité pour les personnes non voyantes a été ajouté après la livraison [fig.42], sans consultation du paysagiste. La ligne rouge installée au milieu de l'allée, nécessaire pour ce dispositif, a été mise en place sans souci esthétique et tranche avec l'effet initial.

Plantation des arbres, des plantes, hiver 2005

[fig.37]



(photo : Ianna Andréadis, Op.cit.)

[fig.38]



(photo : Nicola Borel, © Musée du quai Branly)

[fig.39]



(photo : Ianna Andréadis, Op.cit.)

[fig.40]



(photo : Ianna Andréadis, Op.cit.)

A l'origine, des tuyaux d'arrosage ont été installés, prévus d'être enlevés lorsque les arbres installés ont bien poussé. Le sol de plantation a été recouvert d'un paillage d'écorces de pin de tonalité rouge-brun qui s'accorde à la tonalité du bâtiment. Un système de recyclage de l'eau de ruissellement pour les bassins et arrosage a été installés, mais ne fonctionnent pas depuis le début. De façon pratique, cette idée a été abandonnée et aujourd'hui une partie de l'eau de ruissellement se trouve récoltée par une bêche. Dans un endroit en retrait, inaccessible au public, une cabane de jardiniers a dû être ajoutée, et à côté, un compost a été construit sur proposition de la nouvelle entreprise d'espace vert en charge du jardin. Par rapport à la taille du jardin, ce compost est insuffisant pour tous les déchets verts, mais montre un certain effort contre le gaspillage de l'énergie.

### **Douze ans plus tard ...**

Le musée a fêté son dixième anniversaire en juin 2016. À cette occasion, un projet de réaménagement des abords du café a été initié afin de réaménager une partie sous les pilotis qui a mal vieilli et de renforcer la verdure aux abords du café. Le projet a été supervisé par Gilles Clément, et les travaux, effectués entre mars et mai 2018, font partie de la maintenance du bâtiment.

Après douze ans, si l'on compare par rapport à la photographie prise en 2006, les végétaux ont bien poussé, parfois plus qu'il ne fallait. (voir pp.59-61)

Un projet d'enlèvement d'arbres a été envisagé au début de l'année pour permettre aux autres arbres de pousser et maintenir l'équilibre d'ensemble. Selon la direction, pour garder la forme naturelle du port des arbres, aucun élagage ne doit être envisagé et il faut seulement enlever les bois morts dangereux pour le public. L'élagage des branches supposent en effet une autorisation. Par conséquent, avec l'accroissement des arbres, l'espace devient plus en plus fermé, à l'inverse d'une savane arborée. Comme le remarque Gilles Clément lui-même, « l'espace est en danger de devenir un sous-bois de plantes à l'ombre, mais ce n'est pas un grave danger. »<sup>24</sup> Selon le paysagiste, certains arbres devraient être supprimés. Mais aujourd'hui personne ne prend cette décision.

Par ailleurs, des rejets d'arbres ont poussé à proximité ainsi que des espèces pionnières qui ont échappé aux désherbages quotidiens. En ce qui concerne les herbes et plantes, le plan de plantation de 2008 demeure, mais les plantes se déplacent et se mélangent malgré un entretien assez intensif. Au cours de cette dizaine d'années, une sorte de « jardin en mouvement » a modifié le paysage initial.

---

<sup>24</sup> Interview Gilles Clément



[fig.41] Les tuyaux d'arrosage goutte à goutte restent toujours sur place.



[fig.42] Les dispositifs pour les personnes non-voyantes, incrusté sur l'allée, déséquilibre l'harmonie de l'ensemble.

- Après la coupe des graminées, le jardin donne l'impression d'être entretenu, mais a perdu son côté naturel ou sauvage.



[fig.43] 300 morceaux de verre incrustés, la plupart ont disparu, ou restent sur place en mauvais état.

Sur la colline du jardin du nord, à proximité de l'abri couvert, un peu en retrait du regard des visiteurs, un endroit, difficile pour la plantation, est aujourd'hui laissé à l'état sauvage, meilleure solution pour ce lieu. Sur les conseils du paysagiste et avec l'accord de l'établissement public du musée, cet espace est laissé libre, créant ainsi une sorte de « Tiers Paysage »[fig.44].

En revanche, les tuyaux d'arrosage au goutte à goutte, dont il était prévu qu'ils soient enlevés, sont toujours présents [fig.41] . Le paysagiste assure que les plantes n'en ont pas besoin<sup>25</sup>. L'établissement public du musée veut les garder en cas de besoin, dans la mesure où il souhaite que le jardin soit le plus vert possible<sup>26</sup>. Contraire à la conception du paysagiste, ce maintien des tuyaux en place est tout à fait inesthétique et tranche par rapport à l'aspect naturel du jardin. La question se pose de savoir s'il n'aurait pas été possible de les installer autrement, de manière moins visible. S'agit-il d'une raison économique ou d'un manque de temps ? Du côté du café, les tuyaux d'arrosage récemment installés sont pourtant cachés en sous-sol. A l'inverse, les incrustations en verre sont aujourd'hui presque invisibles.

Espace vivant, un jardin a besoin d'être entretenu. Encore faut-il déterminer qui est en charge de cet entretien et selon quelles méthodes ?

---

<sup>25</sup> Interview Gilles Clément

<sup>26</sup> Interview Guillaume Blairon, directeur des moyens techniques et de la sécurité du musée du quai Branly

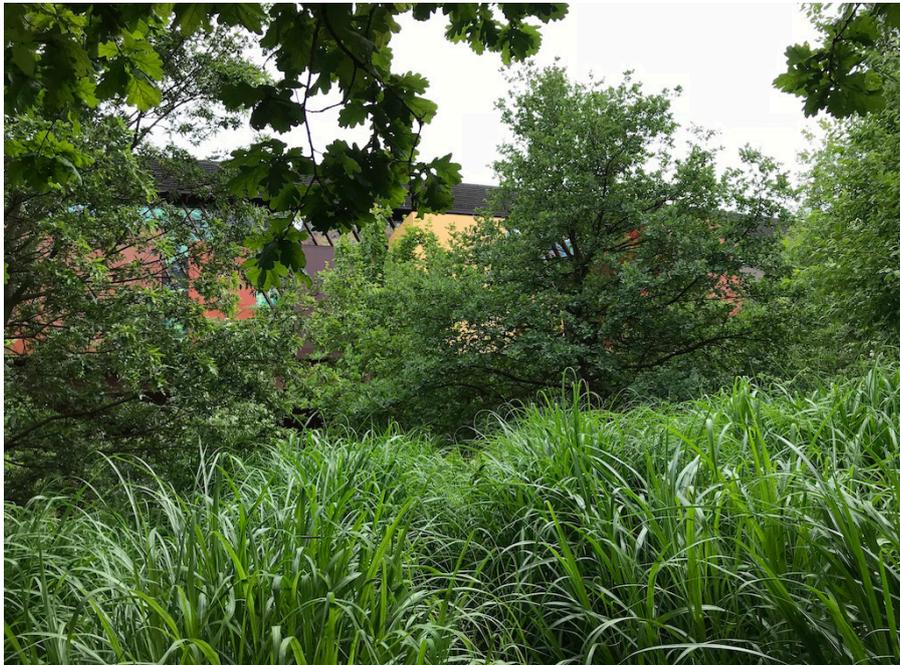
le début, 2006

Jardin nord



(photo : rocca, clément : neuf jardins approche du jardin planétaire)

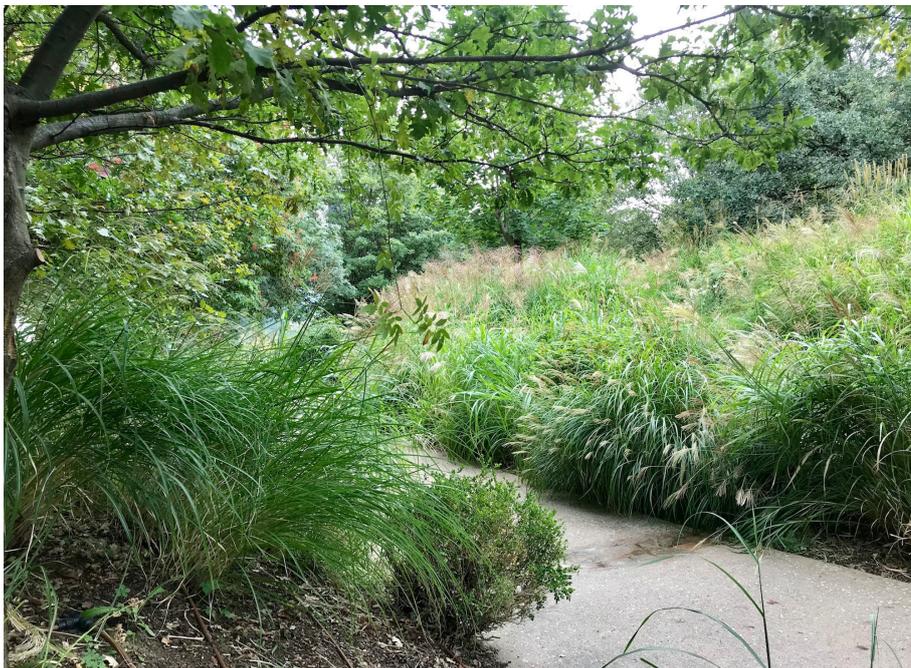
mai, 2018, douze ans plus tard...



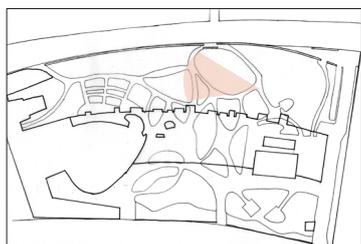


(photo : rocca, clément : neuf jardins approche du jardin planétaire)

Jardin nord, 2006



Jardin nord, septembre 2018



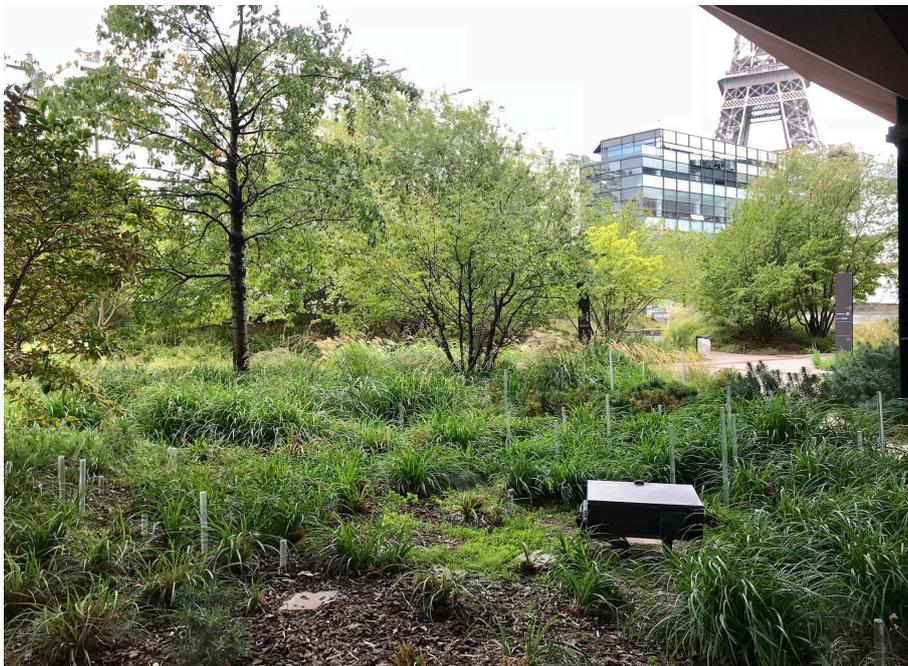
## ÉVOLUTION DU JARDIN 2006-2018

---

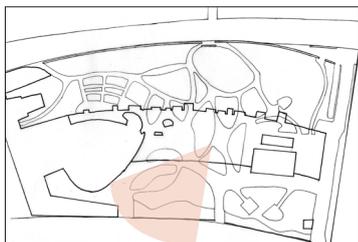


(photo : rocca, clément : neuf jardins approche du jardin planétaire)

Jardin sud, 2006



Jardin sud, septembre 2018



## PLANTATION - LISTE DES PLANTES

### Liste des plantes initiales 2006

#### Arbres

	AC : ACER CAPPADOCICUM		PMAA : PRUNUS MAACKI
	ACC : ACER CAMPESTRE		PPA : PRUNUS PADUS
	AP : ACER PLATANOIDES		PSAR : PRUNUS SARGENTII
	AS : ACER SACCHARUM		PRS : PRUNUS SERRULA
	MGK : MAGNOLIA KOBUS		QC : QUERCUS CERRIS
	MGS : MAGNOLIA SOULANGIANA		QR : QUERCUS ROBUR
	PAV : PRUNUS AVIUM		AGd : ARBRES DE GRANDEUR EXCEPTIONNELLE
	Al gl 'Imp': ALNUS GLUTINOSA 'Imperialis'		ASa: ACER SACCHARINUM
	Al Gl: ALNUS GLUTINOSA		FE : FRAXINUS EXCELSIOR
	Al Co: ALNUS CORDATA		

#### Herbes et arbustes

	Pp	POLYSTICHUM POLYBLEPHARUM 3p/m²
	De - An	DRYOPTERIS ERYTHROSA 5p/m² - ATHYRIUM NIPONICUM PICTUM 'URSULA'S RED' 1p/m²
	PSd	POLYSTICHUM SETIFERUM DAHLEM 3-4p/m²
	PS	POLYSTICHUM SETIFERUM 4p/m²
	Dp	DRYOPTERIS FILIX-MAS 'LINEARIS POLYDACTYLA' 4p/m²
	HO	HELLEBORUS ORIENTALIS 6p/m²
	HN	HELLEBORUS NIGER 7p/m²
	HF	HELLEBORUS FOETIDUS 6p/m²
	EA	EUPHORBIA ATROPURPUREA 6p/m²
	EC	EUPHORBIA CHARACIAS 6p/m²
	SU	SAXIFRAGA URBIUM VARIEGATUM 10p/m²
	Cb	CAREX BUCHANANII 6p/m²
	LS	LUZULA SYLVATICA 9p/m²
	LL	LUZULA LUZULOIDES 9p/m²
	MCa	CAREX SYLVATICA - CAREX TESTACEA - CAREX MUSKIGUMENSIS - CAREX PENDULA 12p/m²
	CM	CAREX MOROWII 'Ice dance' 6p/m²
	CO	CALAMAGROSTIS x ACUTIFLORA 'OVERDAM' 4p/m²
	PVs	PANICUM VIRGATUM 'SQUAW' 2p/m²
	PVw	PANICUM VIRGATUM 'WARRIOR' 2p/m²
	HH	HEDERA HELIX 4p/m²
	PLV	PLEIOBLASTUS VIRIDISTRATUS 'VAGANS'
	RSM	ROSA SINENSIS 'MUTABILIS'
	SCL	SCIRPUS LACUSTRIS
	STG	STIPA GIGANTEA
	STT	STIPA TENUIFOLIA
	TA	TAXUS BACCATA, ovoïde taillé
		BUXUS MICROPHYLLA (boules basses)
		ROSIERS LIANES (ROSA LONGICUSPIS, R. FILIPES 'KIFTSGATE', R. 'WEDDING DAY')
		VITIS COIGNETIAE
	HB	HERBES BASSINS = TYPHAS ANGUSTIFOLIA, MINIMA ET STENOPHYLLA (et association Lillium)
		BLOCS BASALTE RECOUVERTS DE SEDUMS ET MOUSSES - VOIR EQUIPEMENTS SPECIAUX

### Liste des vivaces regarnissage 2008

	AB	ABELIA GRANDIFLORA
	ACA	ACANTHUS MOLLIS
	ANJ	ANEMONE JAPONICUM X 'HONORINE JOBERT'
	AT	ATHYRIUM FILIX FEMINA
	CC	CAREX COMANS
	CP	CAREX PENDULA
	CPL	CAREX PLANTAGINEA
	EQ	EQUISETUM
	HS	HELICOTRICHON SEMPERVIRENS
	GA	GAZON ARME
	HE	HEDERA HELIX 'HIBERNICA' (50%), HEDERA HELIX 'SAGITTIFOLIA' (50%)
	HEU	HEUCHERA AMERICANA 'SALE'S STRAIN' (35%), H. BRIZOIDES 'VIRGINAL' (35%) H. CYLINDRICA (30%)
	HYD	HYDRANGEA PANICULATA (50%), H. QUERCIFOLIA (50%)
	LUZ	LUZULA NIVEA
	MI	MISCANTHUS SINENSIS 'GRACILLIMUS'
	OJ	OPHIPOGON JAPONICUS
	PH	PHYLLITIS SCOLOPENDRIUM
	PHV	PHYLLOSTACHIS VIRIDIGLAUCESCENS

## PLANTATION - ÉVOLUTION DES VÉGÉTAUX

### Plan de plantation -regarnissage vivaces en 2008



■ Regarnissage 2008

□ [fig.44] Partie laissée sauvage (voir p.58)

■ Mauvais état 2018

□ Parcelle relevée des plantes 2018 (voir les détails pp.64-66)

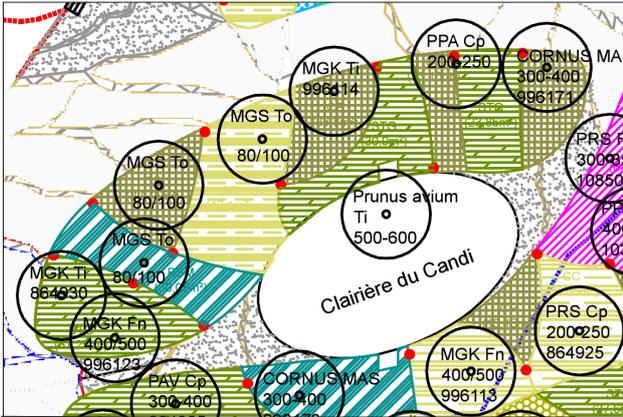
□ Parcelle réaménagée en 2018

#### Remarque :

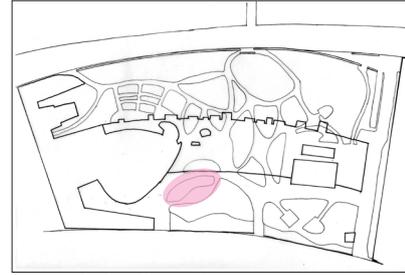
Nous observons beaucoup de regarnissage de vivaces dans la partie pilotis et une partie du jardin du nord. Jardin du sud, bien exposé au sud, ne montre pas beaucoup de problèmes même s'il est sur les dalles.

Des endroits en mauvais état sont souvent soit en pente, ou trop couverts par la strate d'arbres.

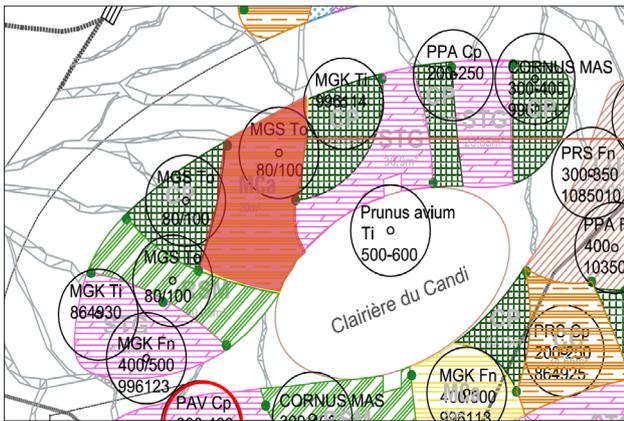
# RELEVÉ DES PLANTES



Plantation initiale 2006

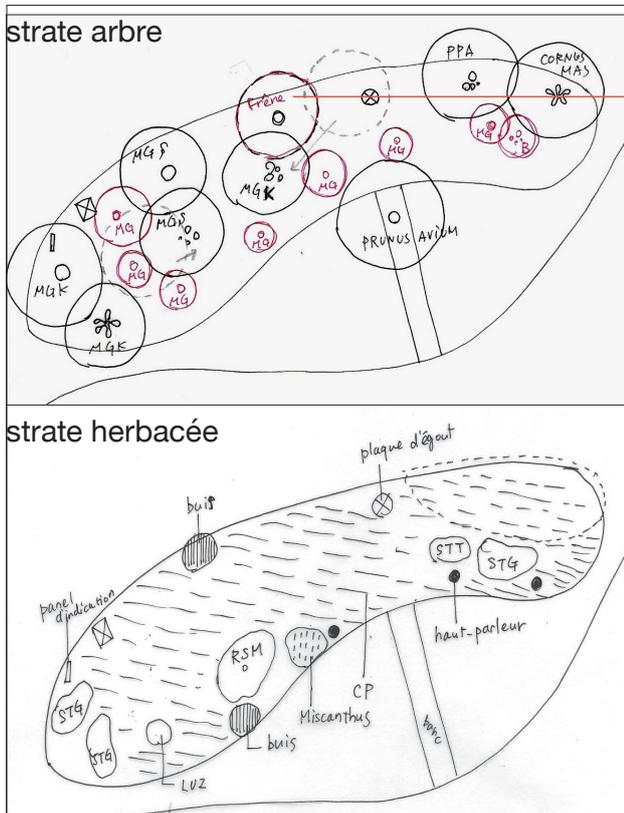


exemple jardin sud



Regarnissage effectué :  
CC → MCa

Regarnissage vivaces 2008

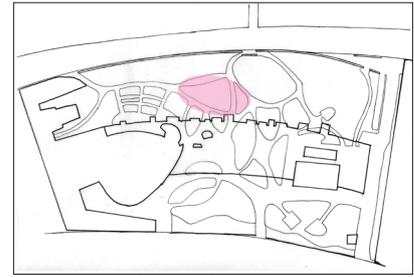
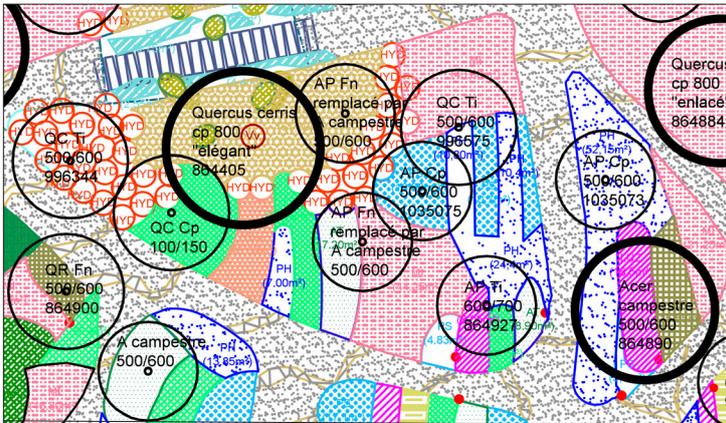


Remarque :  
beaucoup de rejets de magnolia,  
des plantes pionnières s'installent :  
frêne, buddleja



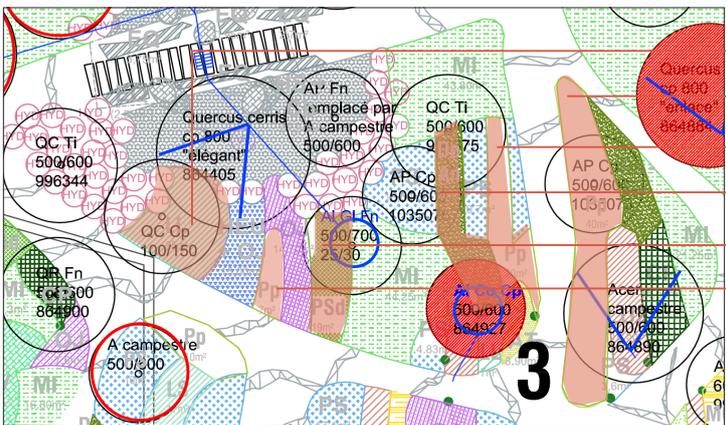
Relevé des plantes mai 2018

## RELEVÉ DES PLANTES



exemple jardin nord

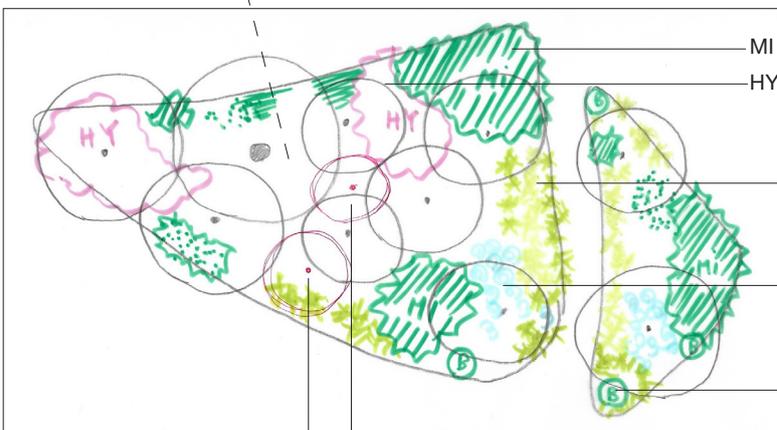
Plantation initiale 2006



Regainage vivaces 2008

Remarque :

Les arbres ont grandis et surtout au centre de la parcelle gauche devient presque sous-bois, où des plantations initiales (HY etc.) disparaissent.

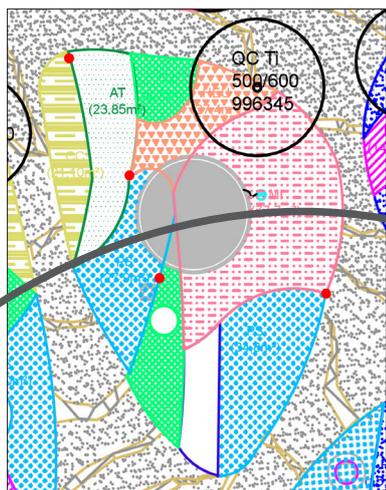
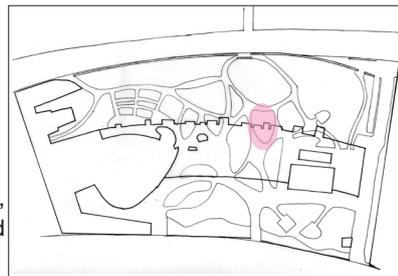


Rejets d'arbres assez grandis

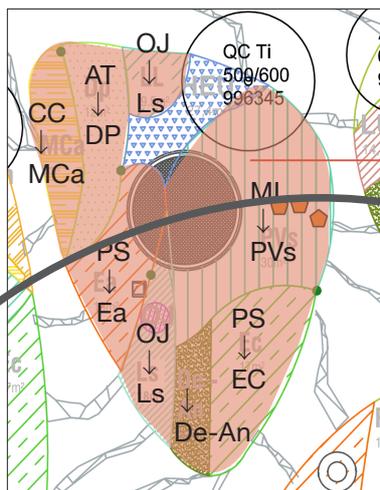
Relevé des plantes mai 2018

## RELEVÉ DES PLANTES

un exemple jardin nord : transition entre la partie découverte et la partie couverte, avec l'existence d'une structure souterraine supposée par la présence de grand regard au milieu.



Plantation initiale 2006



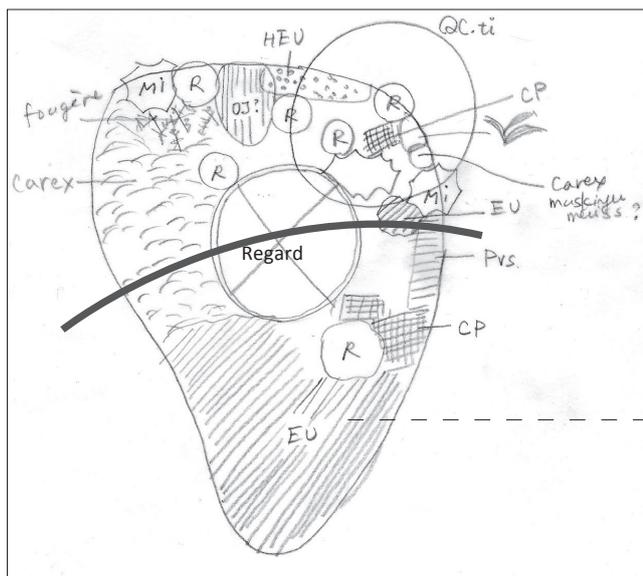
Regainage vivaces 2008

 Regainage effectué

Remarque : la partie basse est couverte

Il semble qu'il est un endroit assez difficile de vivre pour des plantes. Plupart de la parcelle est regainée par le mélange de carex, et plusieurs variétés d'euphorbe

- R=Roses
- Mi=Miscanthus
- EU=Euphorbe



Remarque : Euphorbe gagne largement la partie couverte.

Relevé des plantes mai 2018

## **CHAPITRE III**

### **UN JARDIN À LA GESTION IMPOSSIBLE**



### III. Un jardin à la gestion impossible

Un constat s'impose : à la réception du chantier, l'architecte peut estimer que la maison est finie ; à la réception du chantier, le paysagiste sait que le jardin commence. Il ne finit pas. Il n'est jamais fini mais il évolue comme tout système vivant au sein de l'espace fini<sup>1</sup>. A la réception du jardin, le paysagiste a le plus souvent terminé sa mission : il a conçu le jardin selon les exigences du commanditaire qui l'a payé, il a défini, le cas échéant, le concept de l'œuvre paysagère créée et il a réalisé l'œuvre demandée. Comme nous venons de le voir avec « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly, ces trois phases peuvent poser de nombreuses difficultés sur lesquelles nous ne reviendrons pas.

A la réception du jardin, le paysagiste passe la main à deux « personnes » : le commanditaire qui finance l'entretien sans avoir généralement les compétences techniques requises ; le jardinier ou les agents techniques compétents qui disposent des compétences nécessaires pour s'occuper de la conservation des végétaux et de leur entretien. Or, comme l'explique Hervé Brunon, un jardin tient aussi du spectacle dans la mesure où il se déploie avant tout pour être contemplé, exploré par ses visiteurs, offrant une réserve de possibles à une expérience sensible chaque fois différentes<sup>2</sup>. Qui plus est, le jardin ne cesse de refléter une vision du monde en s'approchant le plus possible d'un idéal de vie. Ce qui suppose que ceux qui l'entretiennent sachent le faire. Comme le dit joliment Gilles Clément, *le jardin est dans le jardinier*<sup>3</sup>.

Le jardinier s'occupe du vivant, il accompagne le jardin dans le temps, le temps qui passe bien sûr transformant au fur et à mesure des années le paysage initial, mais aussi le temps des saisons et les conditions climatiques qui en dépendent. Les grands jardins historiques publics, tout comme certains jardins privés, disposent le plus souvent de jardiniers attirés, sensibles aux caractéristiques des sites dont ils ont la charge, soucieux de la valeur patrimoniale des jardins qu'ils doivent entretenir. En revanche, les espaces verts publics, urbains ou non, sont le plus souvent gérés par des services techniques des municipalités ou par des sociétés d'entretien des espaces verts qui se sont vu attribuer les marchés publics d'entretien desdits espaces dont les agents ne sont pas toujours formés au respect des caractéristiques des sites dont ils ont la charge, préférant appliquer la gestion horticole appliquée depuis des décennies, efficace en terme de rentabilité et d'exploitation, mais parfois peu soucieuse de l'environnement.

L'entretien du jardin est aujourd'hui au cœur de cette évolution : il doit être pensé dans une logique de développement durable et tenir compte des impératifs économiques propres à chaque site. Il incombe au jardinier d'orienter et de planifier les techniques de maintenance horticoles et environnementales les plus

<sup>1</sup> Clément, *leçon inaugurale*, Collège de France, 2011.

<sup>2</sup> Brunon, *Lieux scéniques et chorégraphie du parcours*, Les carnets du paysage, n°13-14, dossier *Comme une danse*, automne 2006/hiver 2007, p.82-101.

<sup>3</sup> Clément, *Op.cit.*, 2011.

adaptées au site dont il a la charge et de mettre en œuvre les plans et outils de gestion qui correspondent. Ceux-ci se trouvent généralement consignés dans le plan de gestion ou le cahier des charges. Le jardin de musée n'échappe pas à cette règle ; deux gestions sont aujourd'hui possibles : la gestion différenciée (A) et la gestion écologique (B). Si ces deux types de gestion assurent toutes deux l'entretien du jardin, le respect du concept initial du jardin tient à la sensibilité et à la connaissance des hommes. Mais l'entretien de « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly montre les difficultés d'application d'une telle affirmation (C).

*La savane arborée parisienne, le jardin du musée du quai Branly (nov. 2017)*



## A. La gestion différenciée des espaces verts urbains

La gestion des jardins, et plus largement la gestion des espaces verts publics urbains, a évolué au fil de temps. Longtemps, le jardin a symbolisé la nature maîtrisée aux volontés de l'homme et l'entretien des jardins était adaptée à cette philosophie.

Dans le contexte mondial de réchauffement climatique depuis la seconde moitié du siècle dernier, la prise de conscience pour la préservation environnementale et la volonté politique de prendre de telles mesures sont devenues essentielles. Ainsi, en France, la Stratégie nationale pour la Biodiversité (SNB) a été lancée par le Grenelle de l'Environnement en 2004 afin de stopper la perte de la biodiversité causée par la destruction environnementale. La réalisation de cet objectif est passé, entre autres, par la protection de la ressource en eau, qui constitue l'un des deux grands enjeux nationaux déterminés par le Grenelle de l'Environnement<sup>4</sup>.

Dans ce contexte, la gestion horticole conventionnelle, surtout développée après la Seconde Guerre Mondiale, qui appliquait des produits chimiques de façon homogène et laissait peu de place à l'expression de la nature, n'est plus compatible avec ces principes et n'apparaît plus comme un moyen adapté pour l'entretien des espaces verts publics. Dès le développement d'une conscience écologique dans les années 1970, cette évolution s'est fait sentir d'abord « aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse, puis diffusée en France à la fin des années 1990 et de plus en plus mise en avant dans les politiques urbaines »<sup>5</sup> qui s'inscrivent dans le développement durable. Un cadre juridique est venu s'ajouter à cette stratégie nationale de protection de la ressource en eau et de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités. La loi Labbé, votée en 2014 et amendée en 2015, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics depuis le 1er janvier 2017, à l'exception des cimetières et des terrains de sports.

Grâce à cette prise de conscience, la gestion des parcs et jardins urbains en France a évolué ; la gestion différenciée a été en mise en place à partir des années 1990, et avec la réglementation de non-utilisation des produits phytosanitaires, la gestion écologique s'est généralisée à partir de 2011<sup>6</sup>. En initiant ce type de gestion, les élus locaux affichent ainsi leur souci de respecter les grandes tendances du Grenelle de l'Environnement Le domaine départemental de Sceaux géré par le département des Hauts-de-Seine en fournit un bon exemple : un premier plan de gestion 2011-2016 a institué une nouvelle méthodologie devenue depuis la norme, développée dans le second plan de gestion 2017-2021.

---

<sup>4</sup> <https://www.gestiondifferenciee.org/objectif-zero-phyto>

<sup>5</sup> Brunon, Mosser, *L'art du jardin du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, 2011, p.66

<sup>6</sup> Selon le cours de Mme Anne Marchanol, service étude paysage, patrimoine et environnement, Unité patrimoine naturel, Hauts-de-Seine, Journée plan de gestion, JHPP, le 15 mai 2018

Alternative à la gestion horticole traditionnelle, la gestion différenciée a des enjeux multiples, sociaux, environnementaux et économiques. Elle part de deux constats :

- l'augmentation des surfaces à entretenir et la diversification des espaces sont difficiles à supporter économiquement pour les collectivités,
- l'uniformisation de l'entretien et du fleurissement appauvrit la diversité végétale et paysagère.

Or ces deux constats sont peu compatibles avec les préoccupations environnementales actuelles. Autrement dit, la gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant un souci écologique à la gestion des espaces verts. Elle permet d'adapter la gestion d'un espace selon les caractéristiques du site et selon son environnement vers une meilleure approche économique et écologique des espaces municipaux. Comme l'explique Gaëlle Aggéri, « l'entretien différencié des espaces verts et naturels publics d'une collectivité consiste à ne plus considérer les espaces verts d'une ville comme des espaces à entretenir de manière standardisée, mais comme un ensemble d'espaces ayant chacun leur vocation, leur esthétique et leur intérêt écologique<sup>7</sup>.

Un cahier des charges doit être établi afin de mettre en évidence l'ensemble du patrimoine naturel local qui, outre la flore, comprend aussi la faune, définir les exigences écologiques, prévoir le dynamisme et les potentialités des écosystèmes. La gestion différenciée procure alors de nouveaux avantages : elle permet de réduire les dépenses liées à la réparation pour cause de maladies ou de parasites, de réduire la fréquence des tontes, d'effectuer des économies d'eau, de diminuer les déplacements sur les sites moins entretenus, de réduire la consommation de carburant, de réduire l'utilisation des engrais ou des produits phytosanitaires dans un contexte réglementaire et culturel favorable. Autrement dit, « elle consiste à ne pas traiter tous les espaces d'un jardin avec la même intensité et fréquence de soin (arrosage, tailles, etc.) » qui répond bien à un nouveau modèle durable de la gestion des espaces verts urbains, sur le plan économique et écologique<sup>8</sup>.

Ce faisant, la conception de l'espace paysager se transforme : pour mieux adapter la gestion, de nouveaux choix de végétaux sont privilégiés, des végétaux indigènes ou résistants sont plantés, modifiant l'esthétique des parcs et créant une ambiance plus naturelle, plus champêtre [fig.45, 46]. Le choix de certains végétaux fait figure de véritable mode puis de paysage standard. Ainsi, la plantation systématique des graminées dans les jardins d'ornement, dans des plantations en ville depuis les années 2000<sup>9</sup> a considérablement modifié les paysages pour devenir aujourd'hui extrêmement banale et peu originale [fig.47, 48].

Cette transformation esthétique du paysage des espaces verts nécessite un changement de conscience des usagers et de leur vision sur la nature. Des actions de sensibilisation aux nouveaux usages et à l'environnement, à la découverte du patrimoine naturel et culturel des lieux doivent être menées auprès des habitants

---

<sup>7</sup> Gaëlle Aggéri, *Inventer les villes-natures de demain*, 2010, p.47

<sup>8</sup> Brunon, Mosser, Op.cit. p66 (2011)

<sup>9</sup> Brunon, Mosser, Op.cit. p66 (2011)

## PLANTATION DES GRAMINÉES LARGEMENT RÉPONDUE

---

[fig.45] *Nassella tenuissima*, Domaine du Rayol,



[fig.46] Plantation des graminées, Piet Oudlif Garden, Hummelo



© Copyright 2018 Piet Oudolf

[fig.47] Avenue de l'Europe, Versailles 2018



[fig.48] High Line, New York



© Copyright 2018 Piet Oudolf

et des utilisateurs des espaces verts urbains. Un nouveau regard doit être porté par les utilisateurs sur l'art du jardinage et sur de nouveaux savoir-faire.

La gestion différenciée suppose enfin l'adhésion des services techniques dans la mesure où elle doit être mise en place par les agents eux-mêmes. La mise en place d'outils de gestion basés sur de nouvelles pratiques (par exemple cartographies et zonage avec attribution de codes « qualité » avec les objectifs de gestion qui s'y rapportent) peut être facilement acceptée car le travail des agents est clairement défini, même si selon les espaces verts urbains – square, jardin, parc, cimetières terrain de sports – la mise en œuvre de la gestion et des codes « qualités » d'objectifs qui s'y rattachent seront différents. A titre d'exemple, dans le code 1 « espaces horticoles », il s'agit d'un entretien très suivi et d'une gestion horticole pour des espaces verts de prestige, lieu de déambulation pour les usagers. Le jardinier taille, modèle une nature totalement maîtrisée et mise en scène. La palette végétale est purement horticole et les fleurissements sont faits de massifs composés. Dans le code 2 « espaces jardinés », l'entretien est suivi, mais la gestion est semi-naturelle, des scènes paysagères variées composent les espaces verts, lieu de détente pour les usagers. Le travail des agents est adapté en conséquence. Dans le code 3 « espaces rustiques », la gestion est naturelle ; le cadre met en scène la nature. Les jardins sont conçus pour les besoins fonctionnels des usagers. Dans le code 4 « espaces naturels », la végétation est spontanée, le fleurissement naturel, les végétaux locaux. La tendance est champêtre et les lieux sont destinés à la détente et aux animations pour les usagers (jeu, promenade, observation, sport...)<sup>10</sup>. Dans ces deux derniers exemples, la gestion est grandement facilitée par la nature et le travail des agents simplifié.

Encore faut-il que le concept de gestion différenciée soit assimilé par les agents techniques pour pouvoir mettre en place les préconisations d'entretien sur le terrain. Cela peut être un processus long qui nécessite un changement de mentalité en profondeur quant aux nouvelles pratiques à adopter et des plans de formation desdits agents.

A titre d'exemple, ce souci de gestion différenciée a été pris en compte par Pascal Cribier dans sa conception du jardin de Vez dans l'Oise [fig.49]. La distance d'intervalle de plantation des iris a été adaptée aux largeurs du râteau du jardinier, tout en présentant un très bel équilibre esthétique. Dans ces cas, la disposition des iris, facilite l'entretien tout en permettant également de garder la forme définie initialement sans aucune difficulté. En revanche, les plates-bandes du parterre du Jardin des Tuileries [fig.50, 51], conçues par Pascal Cribier et Louis Benech, avaient à l'origine une forme géométrique complexe, mais permettaient un entretien facile pour les jardiniers qui pouvaient en faire l'aller-retour compte tenu de la largeur de celle-ci, à la fois adaptée une largeur nécessaire pour que les jardiniers puissent faire aller-retour<sup>11</sup>. Les

---

<sup>10</sup> Baptiste Chassaing, Camille Touenart, *La gestion différenciée : méthodologie de mise en place*, 2014 p.7-12

<sup>11</sup> Journée de la conférence Pascal Cribier au Louvre, le 28 mai 2018 et Pascal Cribier, *Itinéraire d'un jardinier*, Édition Xavier Barral, 2009

[fig.49] Pascal Cribier, plantation à Vez



© Pascal Cribier

[fig.50] Pascal Cribier et Louis Benech, plate-bandes au jardin des Tuileries



© Pascal Cribier

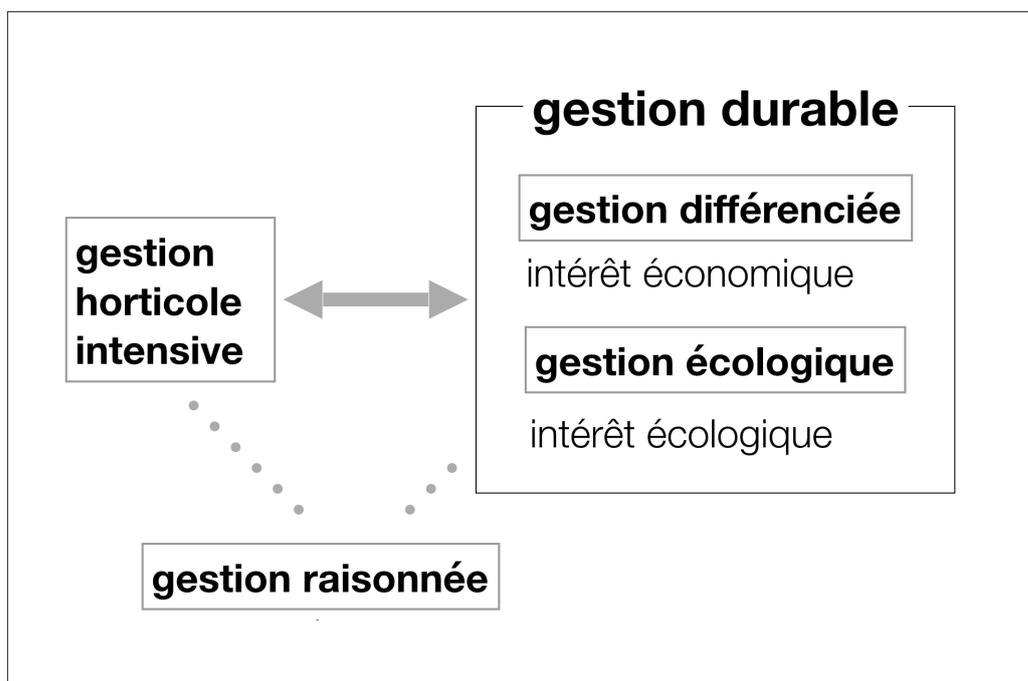
[fig.51] Plate-bandes au jardin des Tuileries, mai 2018



photographies prises à l'origine avec les plates-bandes fleuries sont très belles. L'état d'aujourd'hui, fondé sur le concept d'une plantation des plates-bandes en harmonie avec le thème des expositions du Musée du Louvre, est nettement moins réussi. Bien que le Jardin des Tuileries soit un jardin historique entretenu par des jardiniers rompus aux pratiques de l'art des jardins, le résultat proposé et présenté au public est assez décevant, montrant qu'entre la conception et la réalisation, il peut y avoir une grande perte de cohérence.

En tant qu'espace vert urbain, « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly, aurait pu être entretenue selon les principes de la gestion différenciée. Mais un tel entretien n'aurait pas pris en compte la philosophie même du concept de jardin planétaire qui est plus conforme à la gestion écologique.

Schéma gestion différenciée et écologique



## B. La gestion écologique

Si elle prend en compte l'écosystème et la préservation de l'environnement, la gestion différenciée porte davantage sur l'efficacité économique que sur la contribution à l'écologie. Comme son nom l'indique, la gestion écologique est davantage fondée sur l'importance du soin écologique. A titre d'exemple, le label international Espace végétal écologique ECOCERT<sup>12</sup> exige les quatre critères fondamentaux suivants :

- l'absence d'utilisation de produits phytopharmaceutiques de synthèse comme pour l'agriculture biologique,
- la mise en place d'une politique d'économie de l'eau et de l'énergie,
- l'attention portée aux sols,
- la mise en place de pratiques en faveur de la biodiversité et du maintien des plantes spontanées.

Le processus d'attribution de ce label est particulièrement compliqué et les jardins entretenus de manière écologique n'ont pas nécessairement besoin de l'obtenir. Le rappel de ces critères nous permet cependant d'identifier les critères impératifs de la gestion écologique.

Parmi les exemples de jardin de musée entretenu selon la gestion écologique, l'exemple de la Fondation Cartier pour l'art contemporain [fig.52] nous paraît particulièrement intéressant. Comme nous l'avons déjà expliqué, le *Theatrum botanicum* de Lothar Baumgarten, qualifiée d'œuvre d'art par l'artiste, a pour concept de représenter la nature à l'état sauvage dans un jardin de ville. La gestion écologique du *Theatrum botanicum* a été prévue par l'artiste lui-même. Dès l'origine, un jardinier - Métin Sevrin - a été embauché pour entretenir le jardin et pendant les trois premières années, l'artiste et le jardinier ont entretenu ensemble le jardin permettant au premier d'expliquer au second sa conception et son intention artistique ainsi que les moyens pour les respecter. Ainsi, depuis une vingtaine d'années M. Sevrin s'occupe du jardin au rythme imposé par la nature dans l'esprit fixé par l'artiste. Si des arbres meurent, ou s'il faut replanter, le jardinier choisit l'arbre ou la plante adaptée dans la liste élaborée par l'artiste, en prenant en considération tous les aspects concernés du jardin : exposition de la lumière, humidité, association des végétaux par rapport à la composition d'ensemble, etc. Concernant l'entretien d'une manière générale, le jardinier met en application le principe « faire plus possible avec la nature, moins contre... » en observant la nature avant d'agir. Selon le jardinier, les mauvaises herbes n'existent pas ; toutes sont de bonnes herbes. S'il supprime certaines herbes, ce n'est pas parce qu'elles sont mauvaises, mais parce qu'elle modifie la perception du jardin. Ce faisant, la biodiversité du jardin s'enrichit. Les pratiques de jardinage consistent en une absence d'utilisation de produits phytosanitaires, un arrachage manuel, la réutilisation des déchets verts sans exports, la conservation des bois mort et des feuilles mortes, l'utilisation d'espèces indigènes pour les renouvellements de plantes ou d'espèces correspondant aux choix de l'artiste, un arrosage raisonné, une taille et un élagage seulement pour des considérations de sécurité vis-à-vis du public<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> [http://www.ecocert.com/sites/default/files/u3/FICHE\\_EVE\\_FR\\_BD/index.pdf](http://www.ecocert.com/sites/default/files/u3/FICHE_EVE_FR_BD/index.pdf)

<sup>13</sup> Gestion Écologique du jardin sur le site web de la Fondation Cartier, <https://jardin.fondationcartier.com/fr/2830/bilan-ecologique-2016>

Commanditaire de l'œuvre d'art, la Fondation Cartier a établi en 2016 le suivi écologique de la flore et de la faune du *Theatrum botanicum* en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle. Ce lieu de nature devient ainsi une vraie réserve de plantes refuges pour des insectes et autres animaux en liberté dans la ville, tout en étant un lieu agréable de détente pour les visiteurs, annexé au musée d'art. Ce suivi et cette collaboration transversale participent et contribuent à l'entretien écologique du jardin du musée. Selon les conseils des chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle, des nichoirs ont été installés, après une étude écologique approfondie, pour améliorer le confort de la vie sauvage dans le jardin.

À la différence de « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly, le *Theatrum botanicum* a été créée dans un site qui a toujours été un espace vert. Au XIXe siècle, il abritait le jardin de Chateaubriand qui avait fait planter le grand cèdre, aujourd'hui centenaire, qui se trouve à l'entrée du jardin et du musée. Tout au long de XXe siècle, cette parcelle est restée un espace de verdure, ce qui a contribué à maintenir l'ambiance naturelle du site.

Ceci étant dit, cette association entre le concept de l'artiste, le respect de la gestion écologique voulue par l'artiste par le commanditaire, et le travail du jardinier attiré s'apparentent à la philosophie du Jardin Planétaire de Gilles Clément pour laquelle la gestion écologique s'adapte parfaitement.

Pour preuve, de nombreux guides favorisant la gestion écologique des espaces verts publics sont apparus faisant une référence explicite à la pensée du Jardin planétaire comme exemple à suivre. Citons parmi eux, le guide pour le parc des coteaux bordelais intitulé « la sagesse des jardiniers »<sup>14</sup>, en référence explicite à l'ouvrage de Gilles Clément *La sagesse de jardinier*, dont une partie est consacrée aux questions de gestion. L'observation et l'interaction entre l'homme et la nature deviennent de plus en plus affichée en matière de jardinage.

L'importance de la préservation de la biodiversité et de la prise en compte écologique, éléments fondamentaux de la survie de la planète, a été appliquée par Gilles Clément lui-même au Domaine de Rayol [fig.53]. Situé au sud de la France, dans le département du Var, le Domaine de Rayol est défini comme un jardin des Méditerranées. Appliquant son concept de Jardin Planétaire, Gilles Clément a expérimenté le brassage des plantes méditerranéennes associé à la gestion écologique. La gestion du jardin fait ici partie du concept dès la création du jardin et enrichit l'identité et la particularité de celui-ci. « Il affirme et permet d'évoquer quelques thèmes clés, tels le mouvement, le brassage, l'évolution des espèces et des paysages, la transition et la transformation des végétaux (le monde vivant), de la matière (la terre) et de l'esprit. »<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> Le plan de gestion intercommunal au parc des coteaux des coteaux à Bordeaux  
<https://parclab.wordpress.com/la-sagesse-des-jardiniers/>

<sup>15</sup> L'onglet : Jardiner les paysages, site web du Domaine de Rayolm  
<https://www.domainedurayol.org/le-jardin/lesprit-du-jardin-2/jardiner-les-paysages/>

## DES JARDINS DE LA GESTION ÉCOLOGIQUE

---

[fig.52] Jardins de la Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris



[fig.53] Jardins méditerranéens, Domaine du Rayol, Var



(photo : <https://www.domainedurayol.org>)

Le principe « faire le plus possible avec, le moins possible contre », posé à la base de l'entretien du jardin, a été mis en place dès la conception du jardin par Gilles Clément et voulu par le commanditaire du projet, le Conservatoire du Littoral qui a expressément demandé au paysagiste de définir les conditions de gestion du jardin<sup>16</sup>. Cette mise en place du suivi avec le paysagiste fait également intervenir d'autres spécialistes. Tous les six mois, lors du comité technique, ces spécialistes font le tour de jardin, établissent un rapport de gestion, définissent le nouveau plan de gestion et les préconisations à mettre en place.

Parmi les modalités à respecter, citons le respect du cycle naturel des plantes, et particulièrement des plantes herbacées, l'économie d'eau, l'utilisation d'espèces compatibles au climat et au sol qui évitent une maintenance importante, l'interdiction des produits phytosanitaires susceptibles d'altérer les capacités biologiques des sols et des nappes souterraines, de détruire les insectes, la flore et la faune bactériens, d'interrompre les rapports naturels de prédation et les mécanismes de la chaîne écologique au sein de chaque écosystème, voire ne pas blesser la terre<sup>17</sup>.

Une équipe de jardiniers est dédiée au domaine, lesquels connaissent et effectuent parfaitement leurs tâches, de sorte qu'on pourrait les qualifier de « jardinier de compétence ». Ils accompagnent les végétaux, ils jardinent selon les principes évoqués ci-dessus. Leur principe de jardinage est conçu selon la conscience écologique du Jardin Planétaire, qui nous rappelle la finitude de la terre, la nécessité de garder l'équilibre au sein de la planète toute entière. La gestion du jardin est clairement placée dans la continuité de la conception initiale du paysagiste.

Cet exemple remarquable n'a cependant pas été mis en place pour « la savane arborée parisienne » du musée du quai Branly.

---

<sup>16</sup> Interview Gilles Clément (annexe)

<sup>17</sup> Site web du Domaine de Rayol, cit.

### **C. La gestion chaotique(raisonnée compromise) du jardin du musée du quai Branly**

Comme nous l'avons expliqué, le paysagiste Gilles Clément a été appelé par l'architecte Jean Nouvel. Il n'y a pas eu de commanditaire à l'origine du projet comme dans les différents exemples que nous avons étudiés ci-dessus. Ensuite la gestion du jardin s'est trouvée dépendre du musée. Mais l'établissement public n'a pas demandé au paysagiste de proposer un plan de gestion du jardin. L'entreprise d'espace vert chargée des travaux d'aménagement du jardin a établi un cahier des charges qui s'est révélé inadapté à la gestion de « la savane arborée parisienne ».

Pour effectuer l'entretien de « la savane arborée parisienne » conformément au concept de jardin planétaire, Gilles Clément a souhaité former un ou deux jardiniers attitrés sur la base d'un jardinier par hectare, lesquels s'occuperaient de l'entretien de celui-ci. Mais l'établissement public du musée du quai Branly a externalisé dès le début de ses activités la gestion du musée et celle du jardin en signant des contrats de services multifonctions avec une entreprise privée pour une durée de trois ans. A son tour, celle-ci a fait appel à des sous-traitants parmi lesquels une société d'espace vert s'est vu confier la gestion de « la savane arborée parisienne » ainsi que le mur végétal de Patrick Blanc. Ce faisant, l'établissement public du musée du quai Branly a délégué entièrement la gestion du jardin à une société extérieure sous-traitante de la première, manifestant ainsi son peu d'intérêt pour le concept de jardin planétaire lui-même.

Le cahier des charges, consultable et consulté dans les archives du musée, prévoyait la mise à disposition de deux jardiniers à temps plein durant la semaine. L'entreprise d'espace vert a donc choisi deux jardiniers attitrés pour assurer la gestion de « la savane arborée parisienne ». Bien qu'attitrés au jardin, ces deux jardiniers n'ont reçu aucune formation comme le jardinier la Fondation Cartier, n'ont pas été sensibilisés au concept philosophique de Gilles Clément ou associés à la réalisation de la conception afin de pouvoir assurer le suivi de l'entretien selon la gestion écologique. Il y a jardinier et jardinier.

D'autant qu'en ce qui concerne la gestion du musée, les conditions économiques et les économies d'échelle sont prépondérantes. Tous les services standard qui peuvent être externalisés l'ont été, limitant ainsi le personnel du musée et la gestion humaine correspondant. Dire que ces principes sont peu adaptés à la gestion d'un monument vivant que constitue un jardin est une évidence. Le recours à la sous-traitance, les processus administratifs et le manque de flexibilité et de communication qui en découlent ne conviennent pas pour un entretien efficace du jardin et pour la bonne exécution des missions des jardiniers. Le résultat immédiat, généralement souhaité par l'établissement public du musée, en cas de difficultés pratiques dans le jardin est peu compatible avec les solutions lentes proposées par les jardiniers, malgré toute leur bonne volonté.

Cette négligence dans le suivi de l'entretien, très courante dans la création contemporaine d'espaces verts, illustre dans le cas présent l'incompréhension quant au concept de la création paysagère et à l'évolution de celui-ci au fur et à mesure des années. Aujourd'hui, le jardin donne peu à voir « la savane arborée parisienne », première intention paysagère de Gilles Clément, alors même que le jardin est bien entretenu au sens technique du terme. Il lui manque un « jardinier qui interprète au quotidien les éléments de la vie », selon l'expression de Gilles Clément.

Pour faire face à cette situation assez déplorable, Gilles Clément passe de sa propre initiative au jardin quand il peut pour rencontrer les jardiniers, leur donner des conseils et les aider à mettre en place la gestion la plus adaptée possible. Tout ceci se fait sur la base d'une bonne volonté, sans aucun engagement contractuel. L'établissement public du musée du quai Branly conserve le dernier mot et tranche selon ses ordres de priorités, notamment financières.

Deux facteurs aggravant cette situation méritent d'être signalés : les contrats de sous-traitance étant signés pour une durée de trois ans, les entreprises ne sont pas nécessairement renouvelées. Si l'entretien technique du jardin est assuré, la « savane arborée parisienne » fondée sur le concept de Jardin Planétaire disparaît de plus en plus. Le second facteur tient à l'aspect esthétique de la réalisation de « la savane arborée parisienne » au moment de l'inauguration. Comme expliqué, Gilles Clément a dû planter de grands arbres et des plantes déjà formées sans tenir compte de leur évolution naturelle pour donner l'impression de la savane arborée aux visiteurs. Or, aucun plan de gestion n'a prévu ce qu'il faudrait modifier quelques années plus tard pour maintenir le concept initial.

Car finalement qu'elle soit différenciée ou écologique, qu'il y ait ou non un plan de gestion, la gestion comme son nom l'indique ne définit que des pratiques techniques sans rapport avec le côté esthétique et la touche émotionnelle que chacun ressent à la vue de celui-ci, si fondamentaux de l'art des jardins. Or, tel le chanteur d'exception qui se distingue toujours de l'excellent chanteur, la force d'un jardin tient à la beauté et à « l'âme » que lui a données son créateur et qui doivent être conservées au fil des années. Seules la sensibilité et la connaissance du jardinier permettent de maintenir ce souci esthétique, « la résolution esthétique » selon la formule de Gilles Clément<sup>18</sup>. Le jardinier doit définitivement être un magicien pour que le jardin conserve tout son éclat<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Interview Gilles Clément

<sup>19</sup> Selon la jolie phrase de Gaston Leroux dans *Le mystère de la chambre jaune* : « le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat ».

## CONCLUSION

Travailler sur le jardin du musée du quai Branly a été une expérience passionnante. Né de la passion d'un Président de la République française – Jacques Chirac – pour l'art et les civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, le musée et son jardin ont été inaugurés en 2006.

Conçu par le paysagiste Gilles Clément, ce jardin contemporain a fêté son douzième anniversaire en juin 2018. L'étudier permettait de découvrir le jardin à sa création, de suivre son évolution au cours d'une dizaine d'années et de voir les difficultés actuelles.

Choisir comme sujet le jardin d'un musée a permis dans une première partie de se pencher sur des questions théoriques, telle la définition du jardin de musée – et de montrer qu'elle n'existe pas aujourd'hui -, telle la vaste question de savoir si un jardin est ou non une œuvre d'art – même si Gilles Clément considère qu'il y a « partage de signature » et donc qu'il ne s'agit pas d'une œuvre d'art - et de s'interroger sur la conservation d'un monument vivant. Car, comme le rappelle Gilles Clément, un jardin commence à vivre à la réception de l'ouvrage.

C'était aussi l'intérêt du sujet : le jardin lui-même et son créateur, le paysagiste Gilles Clément. Dans la deuxième partie, j'ai montré que ce qui est tout à fait particulier dans le cas de la « savane arborée » du Musée du quai Branly, c'est que Gilles Clément a été choisi directement par l'architecte Jean Nouvel, créateur du musée et non par le commanditaire du musée. L'architecte et le paysagiste ont pu ainsi travailler ensemble dès l'origine comme nous l'avons montré, ce qui est rarement le cas. La savane du quai Branly est le jardin du musée : le jardin amène progressivement le visiteur au musée, le met en condition pour la visite des collections « extra-occidentales ». En outre, Gilles Clément a mis en application ses théories paysagères, notamment sur le « jardin planétaire » et la nécessité de « faire le plus possible avec la nature et le moins possible contre » que j'ai étudiées. Il était ensuite intéressant d'analyser l'évolution du jardin : comment il était à l'ouverture du musée et comment il est devenu au fil des années.

Ce qui nous a amené à étudier dans la troisième partie les difficultés liées à l'entretien d'un jardin et à différencier la gestion différenciée de la gestion écologique. Ce qui est surtout passionnant c'est la position de Gilles Clément de considérer que le jardin doit être entretenu par un jardinier et que c'est lui qui doit faire vivre le jardin en copartage avec la nature.

Mais la gestion durable n'est pas toujours acceptée par le public qui veut un jardin bien entretenu. L'entretien des cimetières en fournit un bon exemple : il est impossible d'avoir un cimetière entretenu sans adventices sans traitement phytosanitaire. Si certaines villes ont choisi de supprimer ces traitements et de donner une place à la nature, on imagine mal le public accepter une gestion écologique dans les cimetières militaires qui serait encore en majorité interprétée comme un manque de respect pour les morts. Au-delà de la relation entre la nature et le jardinier, c'est tout ce travail d'apprentissage et de changement des mentalités qui doit être entrepris aujourd'hui, travail qui trouve écho dans l'urgence de la nécessaire évolution de la place de l'homme dans la nature aujourd'hui si l'on veut « sauver notre planète ».

©Bjarki Sigursveinsson



Cimetière militaire américain en Normandie

<http://www.label-ecojardin.fr/site/cimetiere-de-lest-r2017>



Cimetière de l'Est à Rennes (1887-), 16 ha labellisé EcoJardin depuis 2013

## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages (Ordre alphabétique >Auteur, Titre, lieu d'édition, édition, date)

- AGGERI, Gaëlle, *Inventer les villes-natures de demain*, Dijon, Educagri éditions, 2010
- BRUNON, Hervé ; MOSSER, Monique, *Le jardin contemporain*, Paris, Éditions Scala, 2006
- BRUNON, Hervé, *Le jardin, notre double*, Paris, les Éditions Autrement, 1999
- BRUNON, Hervé ; MOSSER, Monique, *L'art du jardin du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, 2011
- CLÉMENT, Gilles, *Thomas et le voyageur : esquisse du jardin planétaire*, Paris, Albin Michel, 1997
- CLÉMENT, Gilles ; EBENO, Claude, *Le jardin planétaire*, Paris, L'aube, 1997
- CLÉMENT, Gilles ; LATARJET, Bernard (Pref.), *Le jardin planétaire, réconcilier l'homme et la nature*, Paris, Albin Michel, 1999 Le catalogue de l'exposition « Le Jardin Planétaire » à la Villette en 1999.
- CLÉMENT, Gilles ; EVENO, Claude ; GROUEFF, Sylvie, *Le jardin planétaire*, La Tour d'Aigues, Aube, 1999
- CLÉMENT, Gilles, *La sagesse du jardinier*, Paris, L'œil neuf éditions, 2004
- CLÉMENT, Gilles ; JONES, Louisa, *Gilles Clément : une écologie humaniste*, Genève, Aubanel, 2006
- CLÉMENT, Gilles, *Où en est l'herbe? Réflexions sur le jardin planétaire*, Arles, Actes sud, 2006
- CLÉMENT, Gilles ; ROCCA, Alessandro, *Gilles Clément : neuf jardins, approche du jardin planétaire*, Arles, Actes Sud, 2008
- CLÉMENT, Gilles, *Toujours la vie invente. Réflexions d'un écologiste humaniste*, Paris, L'aube, 2008
- CLÉMENT, Gilles, *Le jardin en mouvement. De la vallée au champ via le Parc André Citroën et le jardin planétaire*, Paris, Sens & Tonka, 2009
- CLÉMENT, Gilles, *Leçons inaugurales du Collège de France, Jardins, paysage et génie naturel*, Paris, Collège de France/Fayard, 2011
- CLÉMENT, Gilles, *manifeste du tiers paysage*, Paris, sens&tonka, 2014
- CLÉMENT, Gilles, *l'alternative ambiante*, Paris, sens&tonka, 2014
- CLÉMENT, Gilles, *Toujours la vie invente. Carte Blanche à un paysagiste-jardinier*, Finistère, Locus solus, 2017, Le catalogue de l'exposition au parc du domaine de Trévarez
- HERSCHER, Georges, *Jardins & Musées*, Paris, Le passage, 2002
- KERAVEL, Sonia, *Passeurs de paysages, Le projet de paysage comme art relationnel*, Genève, coll. "vuesDensemble Essais" MetisPresses, 2015
- ROHDE, Michael, *La cura dei giardini storici Teoria e prassi*, Firenze : coll. "Giardini e paesaggio" vol.31, Olschki, (Edizione italiana a cura di Massimo De Vico Fallani), 2012
- WERQUIN, Ann-Caroll ; DEMANGEON, Alain, *Jardins en ville : nouvelles tendances, nouvelles pratiques*, Paris, Carré : Direction de l'Architecture et du Patrimoine, 2006

## Musée du quai Branly

ANDRÉADIS, Ianna, *Chantier ouvert au public, récit de la construction du musée du quai Branly*, Paris, Musée du Quai Branly/Editions du Panama, 2006

DEMEUDE, Hugues, *Musée du quai Branly*, Paris, coll. "L'esprit du lieu" Editions Scala, 2006

Guide du musée, Paris, Musée du quai Branly, 2006

LAVALOU, Armelle ; ROBERT, Jean-Paul, *Le Musée du Quai Branly*, Paris, Musée du quai Branly/ Edition Le Moniteur, 2006

MARTIN, Stéphane, *Musée du quai Branly Là où dialoguent les cultures*, Paris, coll. "Découverts" Gallimard, 2011

MOIREAU, Fabrice, *Les jardins du Musée du quai Branly*, Paris, coll. "Loisirs" Gallimard, 2009

Musée du Quai Branly, Paris, coll. "Encyclopédies du Voyage" Gallimard, 2006

## Articles/Revue (ordre chronologique)

« JEAN NOUVEL, 25 PROJETS », amc ( Le moniteur architecture ) hors série, Paris, Le moniteur, 2001, pp.42-47

« LE FUTUR MUSEE DU QUAI BRANLY », *Connaissance des arts*, N° 571, avril 2000, pp?

RAMBERT, Francis, « Quai Branly : Nouvel 1er aux 'Arts Premiers' », *D'A. D'Architectures*, N° 98, décembre 1999-janvier 2000, pp.

« Art et ethnologie en questions : concours musée du quai Branly Paris », *Techniques et Architecture*, N° 447, 02/03/2000, pp.82-94

DEGIOANNI, Jacques-Franck, « Grand chantier : au quai Branly, l'esthétique digère la technique » *Le Moniteur Des Travaux Publics et du Bâtiment*, N° 5323, 02/12/2005, PP. 64-67

ERRARD, Dominique, « Le musée du quai Branly masque son squelette » *Le Moniteur Des Travaux Publics et du Bâtiment*, N°5297, 03/06/2005, pp. 62-64

« Quai Branly, le musée de l'autre », *Télérama hors/série Ethnologique et Arts premiers*, juin 2006

« Le musée du Quai Branly », *D'A, Architectures*, N° 157, 01/09/2006, pp.57-72

ENGEL, Pierre, « Culture technique : Musée du Quai Branly, Paris 7e » N° 484, 01/07/2006, pp.62-71

BRUNON, Hervé « Foisonnement végétal », dossier *Branly, le Musée des Arts Premiers*, Archicrédé, N° 326 (juillet-août 2006), p. 120-123.

BRUNON, Hervé « Lieux scéniques et chorégraphie du parcours : les jardins de Versailles et la danse sous Louis XIV », *Les Carnets du paysage*, n° 13-14, dossier Comme une danse, automne 2006/hiver 2007, p. 82-101

DANA, Karin ; DREVON, Jean-François, « Jean Nouvel : musée du Quai Branly Paris 7ème »

N° 163, 01/09/2006, pp.68-81

MAILLARD, Odile, « Jardin du quai Branly, écrin sauvage, défi technique », Lien Horticole, 39/538, 18/10/07, pp. 10-14

« Musée du quai Branly, Paris » s.a. 166, 01/01/2007, pp.82-83

« Gilles Clément, the planetary gardener », ' SCAPE, 2007/2, p.57

« Le jardin du musée du quai Branly » (supplément Le Point), Paris, 2008

« Le musée du Quai Branly a 10 ans! », Beaux-Arts Magazine, N° 384, 01/06/2016, pp. 44-69

ERCEVILLLE, Hubert d', « Dix ans après, le musée du quai Branly affiche encore sa différence »

Le Moniteur Des Travaux Publics et du Bâtiment, N° 5869, 2016, pp. 78-79

BRUNON, Hervé « Vers un jardin durable et responsable » Architecture à vivre, avril 2008, pp. 14-20

CLÉMENT, Gilles ; BRUNON, Hervé « Jardinier le monde ? Entretien avec Gilles Clément», Vacarme 2016/4(N°77), pp. 137-141

## **Mémoires** (ordre chronologique)

LAUNAY Stéphanie Sous la direction de Monsieur Bernard Lamizet

*Le musée du Quai Branly, construction et représentation des identités par la médiation muséale,*

Université Lumière Lyon 2 Institut d'Etudes Politiques, 2007

Guignetrand, Jean- Guillaume; Pélissier, Alain,

*Les jardins laboratoires de grands paysagistes*, Paris, ENSA Paris-Val de Seine, 2010

Lahsen, Claudia ; Aubry, Pascal,

*L'aménagement paysager durable : un regard sur la pensée de Gilles Clément*, Paris, ENSA Paris-La Villette, 2011

Guinot, Marie-Gabrielle ; Hammer, Myrielle,

*«Architectes et paysagistes» : A propos du dialogue entre les deux professions*, Paris, ENSA Paris-Val de Seine, 2017

## **Audiovisuel** (ordre chronologique)

Vidéo Musée du quai Branly

*Rencontre avec Gilles Clément par Stéphane Martin*, le 26. 06. 2011 (disponible aux archives du MQB)

Interviews sur le jardin de la Fondation Cartier pour l'art contemporain

[https://www.youtube.com/watch?v=cY2hfXII\\_wA](https://www.youtube.com/watch?v=cY2hfXII_wA)

## Sources WEB

Le site du Musée du quai Branly

<http://www.quaibranly.fr/fr/>

- Rapport du développement durable, 2014 (PDF)

<http://www.quaibranly.fr/fr/missions-et-fonctionnement/developpement-durable/>

- Rapport d'activités 2003 - 2016 (sauf 2010)

<http://www.quaibranly.fr/fr/missions-et-fonctionnement/rapports-dactivite/>

- Guide d'exploration du jardin

Le site de Gilles Clément

<http://www.gillessclement.com/index.php>

PEZZINI, Isabella. «Paris, Quai Branly. Le dialogue des natures et des cultures», Actes Sémiotiques [En ligne]. 2015, n° 118.

Disponible sur : <<http://epublications.unilim.fr/revues/as/5367>> Document créé le 29/01/2015

CHASSAING, Baptiste, La Gestion différenciée : Méthodologie de mise en place, Plante & Cité Ingénierie de la nature en ville, mai 2014

[https://www.plante-et-cite.fr/data/fichiers\\_ressources/pdf\\_fiches/synthese/gestion%20differentiee.pdf](https://www.plante-et-cite.fr/data/fichiers_ressources/pdf_fiches/synthese/gestion%20differentiee.pdf)

Guide méthodologique de la gestion différenciée, CONSEIL d'ARCHITECTURE, d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT de la VENDÉE, avril 2006

[http://www.gestiondifferentiee.org/IMG/pdf/guide\\_caue85.pdf](http://www.gestiondifferentiee.org/IMG/pdf/guide_caue85.pdf)

Guide méthodologique de la gestion différenciée, deuxième édition, CONSEIL d'ARCHITECTURE, d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT de la VENDÉE, octobre 2015

[http://www.terresaine-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/gestion\\_differenciee2015\\_caue85.pdf](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/gestion_differenciee2015_caue85.pdf)

Gestion différenciée des espaces verts et naturels guide méthodologique, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, mai 2016

<http://www.tarn.fr/Fr/Documents/Environnement/guide-gestion-differenciee-des-espaces-verts-et-naturels.pdf>

LUCAS, Florian, La mise en place de la gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Chalon-sur-Saône, Sciences agricoles. 2013.

HAL Id: dumas-00912396 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00912396>



## **ANNEXE**

## **INTERVIEW**

Interview 1 :

**Interview de Gilles Clément à la présence de Victor Boidin, jardinier de l'entreprise MUGO, responsable de secteur, pour JMQB(Jardin du musée du quai Branly)**

Interview 2 :

**Interview avec M. Guillaume BLAIRION, Directeur des moyens techniques et de la sécurité du MQB**

## **PLAN DE PLANTATION**

- 1. Plan de recollement, 04/09/2006**
- 2. Plan de reganissage des la strate basse, 18/04/08**

Interview 1 :

**Le 28 Mai 2018 au jardin du musée du quai Branly**

**Interview de Gilles Clément à la présence de Victor Boidin, jardinier de l'entreprise MUGO, responsable de secteur, pour JMQB(Jardin du musée du quai Branly)**

Gilles Clément(GC) -Le problème: On regarde le métier que nous faisons, un peu comme si nous étions des architectes. Nous avons le même contrat, c'est-à-dire que nous sommes payés au pourcentage des montants des travaux. C'est un défaut énorme parce que les végétaux, ça ne coûte pas cher. Sur le chantier, cela représente entre 4 et 14-15 % du montant global. Être seulement payé au pourcentage ne permet pas de vivre. Et ça incite des paysagistes à faire des chantiers avec des matériaux coûteux, avec d'autres choses que des plantes, comme des arrosages automatiques, des éclairages et des mobiliers... tout un tas de trucs. Là, ils peuvent commencer à imaginer qu'ils vont pouvoir vivre avec ça.

Et il y a la réception du chantier c'est-à-dire la fin des travaux, et là, terminé, la mission est finie. Ça se comprend pour un architecte! Oui, la maison est à peu près finie... mais un jardin commence à ce moment-là. Il est infini, il commence. Il se transforme tout le temps, dans le temps. Ce qu'il faudrait, ce sont des missions où la réception du chantier serait 5 ans plus tard, pour avoir un suivi! Le paysagiste arriverait à suivre son jardin pendant un certain temps. Le montant des honoraires intégrerait aussi la conception et ça permettrait de vivre. Mais c'est extrêmement compliqué parce que, s'il y a des changements dans la direction, il pourrait avoir un vrai problème en cas de désaccord sur le choix des vivants qui, eux, se transforment dans le temps...!

Hiroko(H) - Vous avez eu le suivi de 5 ans ici (JMQB) ?

GC - Non, pas du tout. Je n'ai aucune mission de suivi. Aucune. Mais c'est ce que je désire.

Il faut un paysagiste. Mais il n'y en a pas. Le seul endroit où j'ai une mission, depuis 1990, c'est à Rayol, là où je vais 2/3 fois par an, c'est le Conservatoire du Littoral.

H - Vous êtes missionné par le Conservatoire de Littoral ?

GC -Oui parce c'est la propriété du Conservatoire...

H - Est-ce que vous saviez, dès le début, qu'il y avait une mission de suivi après la conception?

GC - Non, je ne le savais pas. C'est eux qui m'ont dit qu'il faudrait revenir. C'est une très bonne idée, pendant 5 ans en tous cas. Ensuite, ils ont dit qu'on continuait. C'est le seul endroit! ...je ne sais pas combien de jardins j'ai fait, moi !

H - Parce que je pense que la partie de gestion a été comprise déjà dans la conception, dans un but pédagogique....?

GC -Dès la conception, oui. Il y avait l'idée que, de toute façon, on travaillerait dans le temps, et que ça devrait être accepté par le commanditaire. Ils ont trouvé ça important. Mais c'est le seul.

H - Comment se déroule votre mission là-bas ? Une fois par an ?

GC - On a 2 comités techniques. On fait un tour du jardin, 25ha, c'est assez large, on le fait en équipe avec d'autres. Ensuite on rédige le compte rendu avec nos observations et toutes les remarques. Et eux, dans les 6 mois qui suivent, ils exécutent. Et on fait le 2ème comité. On en fait 2 par an. Mais moi, j'y vais 3-4 fois... pour animer un atelier où des gens s'inscrivent (par exemple un atelier sur le thème du jardin planétaire), des conférences, des spectacles, etc...

Victor(V)- Même 10 ans plus tard, vous pouvez dire: « je voudrais pouvoir venir 2 fois par an dans ce jardin pour aller plus loin que le projet initial de la plantation et assurer le suivi »?

GC- Moi en tant que concepteur ou vous en tant que jardinier ?

V - En temps que concepteur, pas forcément dans le cadre de l'appel d'offre mais dans une démarche où vous constatez que le jardin va bien, avec cependant, quelques éléments à améliorer...

GC- J'ai fait des propositions déjà plusieurs fois...

V - La direction n'a jamais répondu ?

GC - Si! Alors il serait question que vous veniez chez moi (pour le cours)?

V - Ça serait bien, oui.

GC - Vous êtes nombreux ?

V - On peut être nombreux, mais après on va limiter les entrées.

GC - Vous serez les bienvenus.

Attention, ce que j'applique là-bas n'est pas applicable partout. Dans la philosophie oui, mais pas avec précision...

V - Quel regard portez-vous sur le paysage d'aujourd'hui avec toutes les mutations dans les espaces publics, dans la société, avec le grand questionnement d'aujourd'hui...

GC- Les espaces publics dans les villes ?

V - Oui.

GC - Je trouve qu'il y a eu une révolution énorme depuis que l'on a abandonné les herbicides... comme si la ville devenait un lieu d'accueil de la biodiversité qui a été chassée de l'espace agricole. Les abeilles arrivent à vivre à Paris par exemple alors qu'elles ont du mal à vivre ailleurs. Dans les villes, il n'y a pas de produits qui les tuent. C'est vrai que c'est une possibilité. C'est intéressant. Ce n'est pas tout à fait récent, mais cela n'existait pas il y a 20 ans.

Donc il y a eu une révolution sur le plan de la diversité mais aussi de la gestion. Il y a maintenant des espaces pas

du tout gérés comme avant. Vous n'avez connu ça, mais il y avait des ronds-points Napoléon III, avec de la fleur de mosaïciculture... il y en a encore, mais c'est très rare.

Maintenant on recommande des plantes qui demandent beaucoup moins d'énergie, sans engrais, peu d'arrosage, adaptées au sol et au climat...ça se voit plus qu'avant.

V - Oui mais aussi dans la mentalité des élus ?

GC - C'est ça. Arriver à faire changer les regards, les modèles culturels et aussi les gens qui sont élevés dans une agriculture très stricte, des jardiniers qui ont du mal à abandonner leur éducation, qui ont peur du changement.

On ne se comporte plus comme il y a 20 ans.

Ce n'est pas le paysage qui a changé, ce sont les espaces agricoles industrialisés qui génèrent la destruction...

V - vous parlez de la destruction du sol?

GC- La destruction du sol ça ne va pas du tout!!

V - Lorsque vous parlez de l'agriculture urbaine, ça vous paraît être une évolution...?

GC - Ce n'est pas seulement une évolution... c'est même thérapeutique ! Il n'y a rien de mieux! Vous ne vous en rendez pas compte parce que vous êtes dedans, en train de jardiner. Être dans un jardin comme ça, c'est pas mal. Mais jardiner, là, vous vous équilibrez...on ne sait pas trop comment ça marche. Mais ça vient aussi du fait que l'on met des graines dans la terre et que ça pousse! On n'est jamais déçu quand même! Les arbres donnent des fruits et on les ramasse ...

Mais nous, en France, on est passé au tout- automatique et on enlève ces effets...

Je pense aux jardins en ville , à tous les niveaux, les petits potagers, les jardins partagés, les jardins des plantes....

H - Vous avez parlé des jardins, des espaces verts en ville, maintenant on parle beaucoup de la gestion différenciée ou écologique... Il y a des critères: il faut économiser l'eau, traiter des déchets verts, etc., tout ça c'est bien. Mais ça ne veut pas dire que l'on va pouvoir par exemple créer cet espace qui donne une impression naturelle et agréable... avec un équilibre des espèces.

Il y a là le côté esthétique. Parler du côté esthétique est un peu difficile. Maintenir ou créer un côté esthétique propre à chaque jardin est un point capital qui doit tenir compte des différences selon le style de jardin, des conditions, etc...

GC - C'est très important. Moi j'appelle ça «la résolution esthétique», c'est-à-dire qu'on met d'abord en place le système qui protège la biodiversité qui existe sur place, on en ajoute s'il le faut. Ensuite on se débrouille pour que ce soit esthétique, pour que tous puissent apprécier. Du point de vue du rapport avec l'espace, ce n'est pas toujours facile. Une prairie avec des herbes mélangées, c'est bizarre, inhabituel à notre culture... peut-être suffirait-il de faire un cadre, de le tendre.... ainsi ce milieu qui apparaît tout désordonné va être valorisé et révéler tout son d'intérêt... on l'a cadré, pas abandonné. La seule chose que l'on a faite: on a séparé ! On intervient moins. C'est une gestion différenciée avec un souci esthétique. De toutes façons, le jardiner est dessinateur. C'est un artiste!

H - Vous dites «le jardinier c'est un artiste», il dessine...du coup, ce souci esthétique dépend finalement de la sensibilité du jardinier ?

GC - De la sensibilité et de la connaissance. Quand le jardinier dit «on enlève cette plante», c'est parce qu'il la connaît qu'il n'en veut pas. Elle va peut-être en gêner d'autres qui poussent à côté. En l'enlevant, le jardinier va peut-être faire apparaître une forme différente à cet endroit-là. Il est devenu un artiste qui dessine!

H - Le jardinier peut-il modifier l'espace du concepteur, du paysagiste qui a fait le dessin de départ ?

GC - Mais au début, c'est juste une indication. C'est souvent un peu la même, un espace formel et classique, mais au bout d'un moment, on passe la main au jardinier. J'appelle ça «le partage de la signature». C'est une co-signature: il y a le concepteur et les autres. Ça s'inscrit dans le temps parce que ça évolue dans le temps, ça se transforme.

H - Ce partage de signature peut-il se faire par oral ?

GC - C'est possible, la discussion, le cahier des charges qui peut évoluer.  
De toutes façons, le jardin évolue tout seul !

H - Ici, l'esprit que vous avez souhaité est-il toujours conservé ?

GC - Oui, pour l'instant. Mais il est en danger.  
Avec un sous-bois de plantes trop à l'ombre, c'est un danger qui n'est pas non plus si grave...

H - On voulait garder les arbres...?

GC - Oui, c'est moi qui ai choisi les espèces, leurs nombres et leur implantation, et je dis au bout d'un certain temps, il faudra en enlever!...parce que le principe de cet espace c'est-à-dire la savane arborée est un espace assez lumineux, dominé par des graminées qui sont, selon l'esprit gramminoroïde, espacés des arbres. Dans cet esprit-là, ce ne sont pas des arbres en bouquet!

H - Ce n'est pas un bosquet?

GC - C'est assez beau... mais bientôt des espèces vont disparaître, comme la fibula cracra? et je ne connais pas encore les espèces qui vont avoir besoin de lumière.

H - C'est parce que quelqu'un doit avoir la responsabilité de décider?

GC - C'est moi ! je veux bien l'avoir. Je l'ai dit, je l'ai composé.

H - Donc c'est bon ?

GC - Non, parce que le gestionnaire, le musée, dit non! « non », parce que ce n'est pas un jardinier. Ça, c'est sûr!!

V - Après, nous avons le sentiment que, justement, les gens ne se rendent pas compte de cette partie vivante qu'est le jardin et le dessin du jardinier dans son travail au quotidien. Et donc, quand il ne sait pas quoi faire... le commanditaire attache toute son importance aux choses visibles... en fonction du coût... par exemple, pour nous, le mur végétal intérieur est un véritable casse-tête.

GC - Pourquoi ils sont à l'intérieur ?

V - Depuis le début, il y en a eu . Il y en a à l'extérieur et de l'autre côté, il y a 5 étages avec des bureaux dans lesquels les dirigeants de chaque service ont des murs végétaux. Nous, ça nous dégoûte beaucoup. Parce que ça vieillit ... Et le musée décide de concentrer toutes ses attentions sur des choses comme ça, alors que le jardin...oui le musée pense que le jardin peut vivre tout seul!... par exemple pour la taille des graminées en l'hiver .... on les laisse pousser! mais non!!

GC - La direction n'est pas très très vigilante...

V - Comme vous dites, on laisse ! mais le temps consacré au regard et à la compréhension est important. Et il y a un gros travail de contrôle. Certaines espèces, les pousses d'érable et d'autres sont à surveiller. Il ne faut pas les louper.

GC - Il y a eu depuis 3 ans une sécheresse un peu partout. Nous sommes dans la Creuse et là, les chênes faisaient des rejets partout. La réaction des arbres en période de fragilité est de se reproduire. Mais depuis 3 ans, il n'y a plus d'eau et les chênes ont éclaté. Peut-être l'érable d'ici aussi, je ne sais pas?

H - J'ai trois questions à vous poser.

Voici la première : A vos yeux, le jardin du quai Branly appartient-il au Jardin Planétaire?

GC - Alors oui, il appartient au jardin planétaire pour 2 raisons.

Bien sûr, il y a la raison biologique, c'est-à-dire que les gestes que l'on fait ici, le geste de jardinage, respectent la vie, avec le souci de ne pas abîmer la terre, la qualité du sol, la qualité de l'eau, la qualité de l'air. On donne une réponse positive à la question de savoir comment remettre l'énergie que l'on prend dans l'environnement sans la disqualifier.

Si l'on remet de l'eau dans l'environnement, on peut l'utiliser parce qu'elle est encore de bonne qualité quand on l'a rejetée . C'est pareil pour les feuilles et les arbres. C'est le recyclage. C'est donc une gestion écologique du terrain qui est en rapport avec ce qui serait idéal comme mode de gestion sur la totalité de la planète...si on le pouvait!

H - la gestion écologique qui relève de l'idée du jardin planétaire ?

GC - Bien sûr. Toute la planète est considérée comme un jardin. Le musée du quai Branly est une petite partie de ce jardin. Et il est géré, jardiné avec précaution pour ne pas abîmer la planète.

L'autre raison est culturelle. Ici, à l'intérieur du musée, est exposé un ensemble de cultures non occidentales, plutôt animistes plutôt totémistes, plutôt polythéistes, en tout cas pas occidentales, et qui couvre toute la

planète. Ça vient aussi bien d'Asie que d'Amérique, d'Afrique, plutôt sur une couronne tropicale (enfin pas toujours), et c'est la raison pour laquelle j'ai choisi le symbole de la tortue. J'ai pris un symbole qui est commun à chacune de ces cultures même si à l'intérieur de chacune, la tortue veut dire quelque chose de différent, mais elle est toujours là. Donc c'est le seul jardin que j'ai fait où il y a une référence à la planète par le biais culturel.

H - Donc on peut dire qu'ici c'est un jardin planétaire dans sa dimension culturelle et aussi biologique?

GC - Culturelle c'est rare, c'est la première fois que j'ai eu l'occasion de faire ça. J'ai fait un autre jardin, très petit, pour la Guerre, pour l'anniversaire des 100 ans de la Guerre de 14-18, devant le mémorial de la Grande Guerre situé à Péronne, près d'Amiens, en Picardie. C'est un endroit où il y a énormément de cimetières... tous ces soldats qui ont été tués au combat. Moi j'ai fait un projet avec des îles dans un grand étang. Les petites îles représentent les continents, où l'on met des plantes qui viennent de ces 5 continents du monde, non pas pour se tuer mais pour vivre ensemble.

C'est une dimension planétaire, mais sur un plan plutôt culturel parce que la guerre c'est le mauvais aspect de la culture, mais ça existe culturellement. Ça n'est pas biologique.

H - Oui tout à fait. J'avais un doute de dire que c'est un jardin planétaire, parce que vous-même avez écrit que le jardin planétaire c'est une idée, une théorie et...

GC - C'est plutôt un constat.

H - Oui, un constat.

GC - La planète est un jardin pour 3 raisons. La première raison est celle du brassage planétaire. Aujourd'hui, sur la planète, quelque part, des animaux viennent de partout et se mélangent avec la flore et la faune locales. C'est un mécanisme qui a toujours existé, mais qui s'est accéléré avec l'activité humaine. Or historiquement, le jardin est un endroit enclos où l'on apporte le meilleur pour le cultiver. Avant les hommes étaient nomades et ils ramassaient des choses qu'ils trouvaient. Et petit à petit ils les ont apportées dans le jardin. Donc c'est le jardin qui est le lieu originel du brassage planétaire. Parce qu'après, ça continue...ils sont allés plus loin ... ici, on mange des carottes de chez nous, mais on mange aussi des pommes de terre d'ailleurs ... et depuis longtemps! Donc le jardin est originellement un lieu de brassage planétaire et la planète est toujours un lieu de brassage planétaire accéléré. Ça a existé bien avant les hommes, par le vent, les oiseaux, les courants marins, etc.,. Et maintenant le brassage s'est vraiment accéléré.

Enfin la troisième raison, c'est l'enclos. Le jardin signifie un enclos, un lieu fermé et protégé, pour protéger justement les plantes et les animaux que l'on élève pour vivre. Aujourd'hui on sait bien que la vie est limitée aux limites de la biosphère qui est un enclos. 12 mille mètres sous la mer et 8 à 10 mille au-dessus. C'est tout, ça, c'est la biosphère. C'est un enclos, donc on est dans la définition du mot jardin.

H - on est forcément dans le jardin planétaire?

GC - Oui, oui. La planète est considérée comme un jardin plus ou moins bien jardiné. Il y a des bons et des mauvais jardiniers. La plupart ne savent pas qu'ils jardinent bien sûr, parce que, malheureusement, ils n'ont pas conscience que les gestes de l'homme ont une répercussion sur la totalité de la planète. Et il y a aussi ceux qui

jardinent en faisant des actions négatives, très dangereuses alors que d'autres sont de bons jardiniers qui ont des actions positives et non dangereuses.

H - Tout le monde, tous les jardiniers sont dans le jardin planétaire avec ou sans conscience?

GC - Oui. Bien sûr.

H - Je me suis dit que ce n'était pas très convenant de dire celui-ci est un jardin planétaire et celui-là n'en est pas un! c'est un peu bizarre parce que c'est une idée qu'on ne peut pas appliquer comme ça...- L'idée de savanes arborées qui vient du côté culturel?

GC - Oui

H - La 2ème question: Comment assurez-vous la transmission de la création à la gestion?

(Dans le cas particulier du quai Branly ?)

GC - C'est très délicat. Je ne suis pas toujours présent avec l'équipe de gestion. Il m'arrive de faire des cahiers de charges avec des indications de mode de gestion. Mais c'est surtout le contact avec les jardiniers qui est très important. Tout à l'heure, la petite discussion que nous avons eue ici avec les gens de MUGO, c'est très très important!! C'est bien qu'ils viennent chez moi. C'est très positif parce que l'on pourra continuer à parler. Ils pourront poser des questions.

H - Est-ce que ça se passe toujours comme ça avec les jardiniers ?

GC - Non

H - Non ! Je suis venue l'autre jour pour poser des questions à Victor. Il était très gentil et très motivé pour sauvegarder l'esprit même du jardin... mais ça ne se passerait peut-être pas comme ça s'il s'agissait d'entretien d'espaces verts effectué par une entreprise spécialisée. Dans un jardin comme ici et dans un espace au bord de la route ... on ne peut pas avoir le même esprit.

Or la gestion du jardin planétaire c'est l'ensemble... c'est difficile!

- comment utiliser le cahier des charges qui est un moyen de transmission ? comment faire? Le faites-vous vous-même ?

GC- Oui bien sûr. Le mieux c'est la discussion, c'est parler.

H - La discussion est le meilleur moyen?

GC - Oui, sur le terrain. Sur le terrain directement parce que c'est là où l'on prend les décisions. On peut aller voir des choses, c'est bien.

H - Du coup, il faut quand même des suivis?

GC - Ah oui, à condition d'être invité à participer aux suivis, mais ce n'est pas toujours le cas! c'est pour ça que, malheureusement, il y a très peu d'équipes de jardiniers que j'ai l'occasion de rencontrer. Je travaille toujours

avec l'équipe de jardiniers du domaine du Rayol, ici avec MUGO c'est plusieurs fois que l'on se voit, c'est bien, un petit peu avec les jardiniers du jardin de Valois dans le nord de la France, mais c'est tout!

H - C'est tout?

GC - Oui. C'est très rare.

H - Alors que se passe-t-il si vous ne les rencontrez pas ?

GC - Ils se débrouillent sans moi. Ils n'ont pas besoin que je sois là.

H - Mais vous revenez de temps en temps ...?

GC- Oui je viens voir, mais je ne suis rien, je n'ai pas un mot à dire. Au Parc André Citroën, si je traverse le parc aujourd'hui, ce n'est pas sûr que les gens savent qui je suis... Les jardiniers qui étaient là au départ ne sont plus là. Ceux d'aujourd'hui ne me connaissent plus. Je n'ai rien à faire, je ne peux rien leur dire!!

H - Si l'on change de prestataires tous les 3 ans, ça ne cause pas de problèmes ?

GC - Si, ça cause des problèmes parce qu'ils ne s'attachent pas sentimentalement au lieu, et c'est très dommage.

H - Ce qui veut dire que le système même de ce genre d'externalisation n'est pas compatible ...

GC - C'est très mauvais!

H - Mais ici le musée a toute une politique d'externalisation?

GC - Oui! Ici, je voulais dès le début que le musée embauche 2 jardiniers. Il y a à peu près 2 ha, même pas. Donc, ce n'est pas très très grand, mais il faut quand même 1 jardinier par ha, donc 2 à temps plein. À ce moment-là, il y a eu une création d'emploi. Mais la direction n'a pas voulu faire de création d'emploi pour le jardin et a externalisé avec une première entreprise. Mais maintenant c'est l'entreprise MUGO. C'est bien parce ce sont des gens qui s'attachent au jardin, qui s'y intéressent parce qu'ils viennent très souvent ici, bien plus souvent que sur d'autres chantiers, et c'est bien.

H - Donc, dans MUGO même, il n'y a pas quelqu'un qui est attiré ?

GC - Non. Moi j'aurais préféré avoir quelqu'un d'attiré pour le jardin.

Mais MUGO est externalisé ...

Vous deux, Falid et David, êtes-vous aussi sur d'autres chantiers ?

V - Normalement non. Ils sont affectés ici. Parfois, ils vont faire équipe sur des petits chantiers que nous avons pas loin d'ici. Falid est là tous les jours.

GC - C'est bien. C'est bien parce que c'est ce que j'ai expliqué, ils s'attachent au lieu et ils comprennent mieux ce qu'ils font.

V - Oui complètement. Pour nous c'est la difficulté que nous avons. Falid, par exemple, est arrivé en octobre. Auparavant, chaque matin, il montait dans le camion, allait chez un client, chez un autre. Il voyait 5-6 jardins par jour! à toute allure..., on passe la tondeuse, on ramasse les feuilles et on s'en va. Ce sont deux métiers complètement différents. Quand il est arrivé ici, il voulait toujours faire vite, vite, j'ai dit non. Ici on a le temps, absolument pas question de tout couper d'un coup. Observe, prends le temps, pose des questions. Ensuite, on échange et on décide de ce que l'on fait.

GC - C'est toute la différence ça s'appelle un jardinier, alors que l'autre c'est un technicien de surface.

V - On a la difficulté de trouver des jardiniers qui ont le sens de planter. Falid ne savait pas planter. Il faisait un trou et là, il posait la plante, et hop! ce n'est pas planter ça! C'est chouette de leur apprendre. Parfois c'est un peu délicat. Ici, c'est à la fois très bien parce qu'ils sont là toute l'année. Ils ont vraiment l'esprit du lieu en tête; ils connaissent les lieux..Ce sont vraiment des privilégiés dans l'entreprise...mais parfois, on sent aussi qu'ils semblent un peu enfermés dans le jardin. Alors on leur dit «allez, on change. Pendant une semaine, vous allez voir d'autres choses»

H -La 3ème question: Comment définir une gestion pour le jardin d'aujourd'hui, pour un jardin planétaire ? ou quelle forme de gestion serait idéale pour ce jardin du quai Branly?

GC - Je ne crois pas que... pour le moment le mode de gestion est bien maîtrisé par les gens qui s'en occupent et je ne pense pas qu'il doit être différent. Ce n'est pas le mode de gestion qui fait problème. Il est bien compris... il y a par exemple des tuyaux d'arrosage idiots, mais... je me suis aperçu que MUGO est, comme moi ici, en difficulté avec la direction. C'est la direction qui n'accepte pas des propositions qui viennent d'eux ou de moi. Ça, je ne comprends pas d'ailleurs.

V - Ça peut être un peu décourageant de notre côté! On a fait beaucoup de propositions, des ruches, des nichoirs parce qu'il y a beaucoup de canards. On s'est rendu compte que si les petits canards sortaient trop tôt, ils mourraient... et pourtant on laisse, on ne fait rien! Je me suis dit qu'il faut proposer quelque chose...

H - Quel est le problème ? puisque que ces propositions sont positives pour le jardin...

GC - Ce sont des gens qui voient les choses comme un décor. Ils considèrent le jardin comme un décor et pas comme un lieu de vie! Si un décor est suffisant pour faire plaisir à tout le monde, alors ce n'est pas nécessaire de dépenser plus. Les gens n'ont pas compris que c'est un lieu de vie. C'est aussi culturel.

V - Ils n'ont aucune connaissance sur les jardins. Ils traitent la question du jardin comme le problème d'électricité dans les toilettes. S'il y a des soucis dans le bâtiment, ils vont souvent leur donner la priorité, après seulement le jardin... et c'est traité de la même façon.

GC - Oui c'est ça.

H - D'accord. Mais pourtant, le musée met beaucoup en valeur ce jardin ...

GC - Oui, mais c'est du marketing!

H - Cela ne veut pas dire qu'ils comprennent vraiment...

GC- Malheureusement non !

H - Si l'on fait le suivi de ce jardin, est-ce que ça peut être intéressant ?

GC - Il y a eu une proposition de la part de MUGO, finalement ça n'a pas été retenu ?

V - Il y a des sujets comme ça, c'est nous qui faisons, sans leur accord...quitte à leur dire par la suite qu'on a regardé et qu'on a pris la décision de le faire nous-mêmes. Et on leur montre les résultats qu'on peut observer dans le jardin.

Il y a des sujets où nous ne pouvons pas attendre. C'est nous qui prenons l'initiative.

GC - C'est très bien.

V -C'est très bien comme ça! On comprend que l'on fait attention aux êtres vivants dans le jardin et pour les gens qui veulent en savoir plus, c'est intéressant.

Et pour le jardinier, c'est encore plus intéressant de s'approprier le lieu. En fait, je me suis rendu compte que les graminées que je taille tous les ans sont un lieu de niche pour certains animaux, un lieu de vie.

H - Vous faites le suivi écologique ailleurs aussi ?

V - Pour le moment lorsque l'on nous le demande. Et l'entreprise est capable de le faire.

H - Je me demandais aussi si l'on doit couper toutes les graminées pendant hiver ?

GC - Après l' hiver. C'est très beau pendant l'hiver. Les photos d'hiver ici sont magnifiques.

V - Le gel sur les graminées en fin de la floraison est vraiment magnifique. Certains matins, cet hiver, je voulais partir avec...

H - Mais on ne peut pas les laisser sans les couper ?

GC - Si on les laisse sans les couper, par après, dès le printemps, quand ça commence à repousser, alors ça devient très confus. La lecture du paysage devient très confuse. Dans la nature cela ne pose pas de problème, mais ici, il vaut mieux couper. En plus on peut s'en servir comme paillis.

V - Là, nous ne pouvons pas tout faire... ça s'étale sur 2 ans. Il y a des massifs de graminées qui ont été taillés l'année dernière.

GC - En tous cas ce n'est pas gênant. Mais on n'enlève rien avant la fin d'hiver.

H - D'accord. Parce que quand je suis venue ici, cela devait être après la fin d'hiver, les graminées étaient taillées, c'était trop triste...

V - On nous fait souvent la remarque que nous n'avons pas encore commencé la taille des graminées... la direction nous le demande trop tôt. Nous coupons les roseaux qui commencent seulement à faner et ensuite, malheureusement, nous devons aller ramasser les déchets....

GC - Moi je coupe les miscanthus quand ils commencent à se casser seuls, avec le vent. Enfin la paille vole n'importe où et ce n'est pas très joli à ce moment-là!

H - Donc il faut quand même intervenir?

GC - Oui, voilà.

V - Une chose, Gilles, qui m'a touché aujourd'hui c'est quand vous avez dit qu'il n'y a pas de plus belle activité que de jardiner. Mon travail récemment était tellement morcelé que je n'avais plus cette notion de jardinage. Heureusement, j'ai eu cette discussion et je retrouve le sens de jardiner. Embellir un jardin et manager un jardin, ce n'est pas du tout pareil. Les jardiniers et les clients ... et beaucoup, beaucoup d'administratif... Ça fait du bien de pouvoir remettre la main à la terre. Nous, nous allons vous embaucher .



Interview 2 :

**le 8 février 2018 au Musée du quai Branly**

**Interview avec M. Guillaume BLAIRION, Directeur des moyens techniques et de la sécurité du MQB**

Interview a commencé par le sujet concernant le projet de l'aménagement des abords de la terrasse du café du musée du quai Branly, dont les travaux ont été prévu en mars-mai 2018

Hiroko ENDO (HE) - Pour quelle raison, ce projet de modification ?

Guillaume BLAIRION (GB) - C'est pour remettre en valeur la terrasse du café qui est là, créer un nouveau cheminement pour y accéder. En fait on a eu une problématique, dans ce petit endroit, on est sous le musée, sur la zone où se trouve un accès à la terrasse du jardin du café, on a un problème, parce que on a une petite zone d'accès qui a aujourd'hui un peu mal vieilli.

Donc l'idée est de la retravailler et faire quelque chose d'un peu différent, d'avoir un aspect plus en forme de butte sur l'ensemble de ce petit morceau, vous allez voir c'est assez différent de ce qui avait été fait...

L'esprit du jardin, Le but, c'est que l'on donne l'aspect du jardin non-entretenu, du jardin naturel ou du jardin sauvage, alors qu'évidemment ce n'est pas le cas, il est très très entretenu. On a deux jardiniers à temps complet qui s'en occupent.

Et en face au Nord, le long de la façade Nord, donc de l'autre côté du jardin, ça doit refléter un peu l'image de la forêt vierge, de la forêt amazonienne très touffue, très dense, d'ailleurs on le voit avec toutes les espèces d'arbres qu'il y a, alors que la façade Sud est plus méditerranéenne, donc beaucoup plus ouverte, beaucoup plus d'allées, et les allées ont une plus grande perspective. Alors que dans les allées Nord on a très peu de perspective. On a plutôt des bassins et des clairières. Alors qu'ici, dans cette zone-la, on n'en a pas.

Donc l'idée est que le jardin s'entretient dans deux grands temps : il pousse au printemps et en été, et à la fin de l'automne, début d'hiver, on coupe tous les vivaces, toutes les plantes etc.. A ce moment-là si vous faites le tour du jardin vous verrez que tout est coupé à ras, et ça repousse au printemps.

L'idée de Gilles CLEMENT, c'est vraiment faire vivre le jardin au rythme de la nature, et le faire respirer. En effet en hiver il est assez pauvre, les arbres se défeuillent, l'ensemble de la végétation est coupé à ras, donc on trouve de la transparence etc., et au printemps et en été cela devient complètement touffu, etc.

Une des spécificités est l'entretien du jardin sur les arbres. Ils sont en très très grande densité, ils sont très rapprochés, notamment dans la partie Nord, et l'idée de Gilles CLEMENT est de ne jamais élaguer les arbres. Parce que quand on a élagué des arbres, ils repoussent d'une certaine façon, et l'on va voir qu'il y a eu un élagage. Le jardin aujourd'hui a un peu plus de 10 ans, les arbres commencent à être très beaux, on a donc fait le choix d'abattre quelques arbres.

HE - On n'élague pas chaque arbre, mais on enlève certains arbres. Pourquoi ?

GB - En fait, on a élagué aucun arbre. Par contre, on coupe complètement quelques arbres pour laisser de la place aux autres arbres pour qu'ils se développent. Donc là, par exemple, c'est ce que l'on a fait sur ce plan-là (plan en annexe), les arbres qui ont une croix c'est ceux qui seront élagués/coupés en fait. Donc celui-ci, par exemple, sera complètement supprimé pour laisser la place à ce groupe d'arbres la capacité de se développer. Celui-ci aussi puisqu'il est coincé entre ces deux arbres. Donc l'idée est vraiment de les couper, alors qu'ils sont en très bonne santé et qu'il n'y a pas de problème. Mais c'est pour permettre aux arbres environnants de se déployer. ça avait été prévu dès l'origine du jardin. Il avait été prévu, en fonction de développement du jardin, qu'il faudrait couper des arbres parce qu'il refuse d'élaguer les branches pour les conserver. Donc on va couper quelques arbres. Cela va être fait cette année.

HE - D'accord, donc c'est la première fois que l'on enlève (des arbres) ...?

GB - Oui, complètement.

HE - Est-ce que ce genre d'entretien, ça se fait souvent ?

GB - Non, la coupe d'arbre que l'on va faire c'est la première fois depuis dix ans, et après c'est quelque chose que l'on suivra régulièrement.

Gilles CLEMENT passe deux, trois voire quatre fois par an. Il n'y a pas vraiment de règle, mais on le voit régulièrement, et à ce moment-là, on fait le tour du jardin, on se pose la question, de justement ce qu'il y a à faire. On regarde aussi les espaces qui peuvent vivre.

Par exemple, la dernière fois que l'on a fait un tour, on s'est posé la question sur cette zone-là, (cf plan zone rouge) parce que dans cette zone on a une butte, et ici on est en crue, et c'est une zone qui est invisible de tout le monde. C-a-d quand on est du côté rue derrière la palissade on ne la voit que très peu, et de l'autre côté, sur cette allée du jardin, on le voit pas parce qu'il y a la butte de terre, c'est complètement sauvage. Il y a un peu d'osiers, bourdons etc., et on s'est posé la question de comment l'entretenir. On va enlever les ronces, mais on va le garder complètement sauvage parce que ça reflète bien l'esprit du jardin, et puis, toujours il y a des enfants qui grimpent un peu sur les buttes c'est quelques chose comme ça. ça laisse un endroit que l'on peut découvrir si l'on sort. Même si c'est interdit, il y a toujours quelques uns qu'ils le font. Ils sortent du sentier. Si l'on sort du sentier, on va trouver une espèce de petite clairière, qui n'est pas très grande, aussi grande que mon bureau. Elle est vraiment sauvage, et au printemps il y a des herbes comme ça dedans. On enlève juste les ronces pour éviter que les gens se blessent, mais on va laisser comme ça.

Une autre question qu'on s'est posé, c'est qu'ici on a un abri de jardin qui a été réalisé et ici il y a une zone un peu morte où il n'y a plus grande chose au pied parce qu'il y a un arbre et les gens ont une tendance à monter un peu (sur la zone en haut de l'abri). Donc là, Gilles CLEMENT a laissé aux jardiniers qui s'occupent du jardin le soin de réfléchir à mettre quelques plantes couvre sol, ou alors à choisir parmi les plantes qui existent déjà dans le jardin. C'est typiquement ce genre de réflexions qui sont réalisées régulièrement avec Gilles CLEMENT pour que l'on puisse fonctionner.

Après, le jardin a aussi une autre fonctionnalité qui est beaucoup plus technique. En fait, quand on regarde l'architecture du jardin, on a des buttes, qui sont tout autour du jardin, et typiquement quand on regarde cet

accès là, qui n'est pas ouvert au public mais que l'on peut rejoindre depuis le côté du jardin. Toutes ces buttes, en fait, dissimulent un mur qui est sous la terre pour se protéger des inondations en cas de montée de la Seine. Si la Seine vient à monter sur la route, au-dessus du niveau de la route, on a des avaloirs d'eau.

C'est comme une digue, l'eau va s'arrêter au niveau du mur. On le voit à un seul endroit, c'est à l'entrée de 218 rue de l' Université, si vous allez voir en sortant, parce que c'est complètement libre d'accès, derrière le bassin. Ici, vous avez la butte, et la terre est un peu affaissée, et on voit le mur. Donc ici il y a un mur qui fait tout ça. C'est pour ça qu'ici il y a une grande butte parce que la butte passe au-dessus du mur. ET quand on n'a pas de butte et quand on est au niveau bas, comme ici, c'est le système en aluminium que l'on vient de placer au cas de besoin, c'est pour ça que ce chemin là est assez bas, et que l'on peut mettre ce système en aluminium, et que ce chemin-la au contraire, lui il est haut, puisqu'il passe au-dessus du mur. C'est pour ça que l'on a aussi une architecture qui vit beaucoup parce que le jardin est une défense au cas d'inondation de la Seine.

HE - Donc vous n'avez pas de souci d'aujourd'hui...?

GB - Normalement non. Là, c'est vraiment fait pour que si la Seine vraiment dépasse et vient sur la route. Donc elle sera stoppée au niveau du jardin ; pas par la palissade en verre qui n'a aucun rôle, c'est juste un rôle décoratif. Mais par contre le jardin lui a un rôle anti-crue de Seine.

HE - Est-ce qu'il y a le plan où on peut voir où se trouvent ces murs souterrains ?

GB - Oui oui, je vous l'enverrai.

HE - Et puis, la butte ça cache un peu les murs ?

GB - Complètement.

HE - Mais ça donne en même temps un aspect naturel et le modèle aussi du jardin. Parce que quand il n'y a pas de feuilles, quand il est clair, cela donne quand même l'impression d'être dans la nature.

GB - Oui c'est exactement c'est ce qui est voulu. Autre réflexion ; L'entrée principale du musée se fait par le quai Branly. On passe par la palissade de verre, on traverse le jardin, la, puis on passe sous le musée en forme d'»immeuble pont", et enfin on entre dans le musée.

La palissade de verre fait référence à une croyance d'Indonésie, où à l'entrée des maisons, il y a un premier mur, et un deuxième mur parallèle au premier, qui fait faire petit zigzag pour entrer. C'est une croyance des peuples indonésiens qui font leur maison de cette façon là, parce qu'ainsi les mauvais esprits ne peuvent pas entrer. En effet, les mauvais esprits ne savent pas faire le zigzag. Donc le mur de verre fait comme ça, à ce niveau là, il s'arrête, et il y a une deuxième paroi de verre comme ça. Donc les gens quand ils entrent ils doivent faire un petit zigzag. Le fait d'avoir ces parois de verre en zigzag empêchent les mauvais esprits d'entrer.

Après, le fait d'avoir un jardin assez fourni, c'est aussi pour rappeler quelque chose. En effet, la majeure partie des oeuvres qui sont exposées dans le musée, sont des oeuvres qui, à l'origine pour les peuples des oeuvres sacrées, ne se montrent pas. C'est pas de l'art, c'est soit des gardiens, des statuettes qui sont là pour garder des

choses sacrées, soit qui sont elles-mêmes sacrées, etc... Dans leur état naturel , on va dire, qu'elles ne sont pas directement accessibles. Elles ne sont pas au milieu de la place du village. Elles sont en général dans une caverne, au fond de la forêt, dans un chemin secret que seuls les initiés connaissent. L'esprit du jardin retranscrit cela. En effet, il faut traverser la forêt selon un passage secret pour arriver au niveau des objets sacrés. C'est pour ça que l'on a aussi ce cheminement dans un jardin très touffu avec des allées qui ne sont pas droites. On ne voit pas dès l'entrée où est-ce que l'on va, parce que on a voulu retranscrire ce cheminement de devoir traverser la forêt sacrée pour arriver au niveau des objets sacrés qui sont cachées dans un endroit.

HE - C'est intéressant, le jardin peut rendre cet endroit un peu comme sanctuaire...

J'ai regardé le guide du jardin etc., mais je n'ai pas trouvé l'explication jusqu'à la, donc si l'on ne connaît pas, on ne peut pas savoir. C'est très bien parce que, du coup, il y a une double lecture, on met ces objets comme œuvres d'art etc., mais finalement ça garde toujours cet état d'esprit d'origine.

→le jardin se joue complètement avec la muséographie

GB - Il y a une autre volonté de Gilles CLEMENT qui va aussi dans ce sens. Il ne voulait absolument pas, pour avoir un esprit de jardin sacré avec la forêt protectrice et de déambulation, de chemin longiligne. C'est pour ça que l'on a la possibilité de faire des boucles, que l'on a des allées un peu dans tous les sens, que l'on a des cheminements différents. Ici, par exemple, on a une espèce d'empierrement un peu en forme de chemin de fer, qui est différent, qui fait un passage, qui fait ralentir un peu les gens etc., donc naturellement les gens sont un peu guidés, mais ils ont complètement la liberté de passer par là, ou passer par là, de faire le tour des bosquets, de faire un tour, etc... On peut un peu se perdre dans le jardin. C'est la volonté de pouvoir déambuler dans le jardin, et de le découvrir. Ici, il y a une roseraie. Là, une clairière. Chaque fois, il y a un aménagement un peu spécifique, qui ne sont pas les mêmes. Ici, un bras d'eau qui entre un peu avec beaucoup de ....(nom de plantes) et des végétaux spécifiques qui envahissent complètement l'espace du bassin. Alors que le bassin de cet endroit là, lui, est très dégagé. Au contraire on voit l'eau. En plus, tous les espaces de roseaux qui sont là, sur les îlots et qui ont été taillés pour l'hiver, en été ils poussent beaucoup.

HE - Vous avez dit que vous avez deux jardiniers, ce sont les gens qui appartiennent au musée ?

GB - Non, c'est la société MUGO qui est en ce moment en contrat. Il y a deux jardiniers du lundi au vendredi qui s'occupent de tailler, de ce qui est à ramasser, de l'entretien des bassins, en été et en hiver de l'arrosage, parce qu'ici, sous le bâtiment ce que l'on appelle la "sous face" qui n'est jamais au contact de la pluie, il faut arroser même en hiver.

HE - Il n'y pas d'arrosage automatique ici ?

GB - Si, si, mais il faut allumer et éteindre parce qu'en hiver typiquement avec la température ils sont obligés d'allumer quelques heures quand il ne fait pas trop froid...et d'arrêter. Et en hiver, ils gèrent l'arrosage de toute la zone qui peut être dans le cas de sécheresse. On a une bamboueraie qui est à ce niveau là, donc ils gèrent aussi toute la bamboueraie. Ils ramassent les feuilles et les bambous régulièrement. Mais en donnant une impression de non-entretien, alors que le jardin est extrêmement entretenu...

HE - Oui, le jardin a l'air naturel mais en même temps très entretenu...

GB - Oui, le but est c'est exactement ça. Le jardin doit être très entretenu, mais doit garder un aspect sauvage. Donc il n'y a jamais de feuilles par terre, des herbes mortes, des branches mortes etc... Tout ça est ramassé, coupé aussitôt. Mais dans le design, dans l'aspect du jardin, on veut avoir cet aspect du jardin naturel, sauvage, avec des buttes, différentes espèces d'arbres, une implantation qui n'est pas rectiligne, des zones plus denses que d'autres, une roseraie que l'on ne retrouve qu'à un seul endroit...Voilà, c'est un peu dans cet esprit-là. Mais pour arriver à ça, il faut beaucoup entretenir.

HE - Gilles CLEMENT a beaucoup écrit pour que le jardin ait le moins d'entretien possible...mais finalement c'est beaucoup entretenu ici...il n'y a pas une sorte de contradiction ?

GB - Si, si, il y a une contradiction. Après, ça ne dérange pas Gilles CLEMENT dans le sens où l'on donne l'aspect de non-entretenu. C'est un jardin accessible au public, qui est ouvert etc... Gilles CLEMENT comprend bien que l'on ne peut pas avoir des allées recouvertes de feuilles, des choses comme ça, que l'on pourrait avoir dans un autre endroit. En plus ce n'est pas très grand, on pourrait avoir dans un jardin particulier plus vaste une zone un peu plus sauvage. En fait, le seul sujet qui dérange Gilles CLEMENT sur ce jardin, c'est que l'on a des systèmes d'arrosage automatique qui sont un peu visibles et ça il n'aime pas. Ça ne le dérange pas qu'on arrose, mais ce qu'il n'aime pas c'est que l'on voit le système. Parce que là, tous les gens qui passent, surtout en ce moment car les herbes sont coupées, voient les tuyaux qui sont au sol, et comprennent qu'il y a l'arrosage automatique. Si c'était l'arrosage enterré, sous terrain, invisible, ça ne le dérangerait pas. Mais le voir apparemment c'est un peu comme voir le truc d'un magicien ; on a compris que le jardin est extrêmement entretenu, on perd un peu l'esprit du côté très sauvage. Ça c'est quelque chose sur lequel on travaille avec lui. Sur comment on pourrait intégrer, re-cacher le système. Parce qu'à l'inverse, la direction du musée ne veut pas avoir un jardin qui brûle de sécheresse en hiver. On veut continuer à avoir un jardin vert. Gilles CLEMENT, lui, cela ne le dérangerait pas. Si en hiver les herbes étaient grillées, cela ne le dérangerait pas. Nous, au musée, on préfère garder quelque chose de vert. Donc globalement ça ne le dérangerait pas que l'on arrose. Ce qu'il dérange c'est qu'on le voit.

HE - Justement ce système d'arrosage, pour l'utilisation de l'eau, vous avez le système de recyclage ?

GB - Oui, on est en train de le remettre en fonction. On récupère des eaux d'orage dans une bêche et on les réutilise pour l'arrosage et pour les bassins. Mais pour l'instant cela ne marche plus.

HE - C-a-d que cela a marché avant ?

GB - Oui ça a marché à la construction, enfin, à la livraison, et puis il y a eu des fuites des choses comme ça, donc on doit faire des travaux pour remettre en état. C'est prévu mais pour l'instant ça marche pas.

HE - C'est prévu pour quand ?

GB - D'abord il y a une étude qui va être réalisée cette année ou l'année prochaine. Et après en fonction de ça, il y aura des travaux. Dans les trois, quatre prochaines années ça sera remis en service.

HE - Est-ce que c'est possible d'avoir un document sur ce système d'eau ? le plan de l'installation...

GB - Je vais regarder, mais je crois qu'il n'y a pas grand chose.

HE - Pour choisir les essences et des végétaux, avez-vous beaucoup de soucis pour faire adapter ces végétaux au climat d'ici ? Ne devez vous pas absolument garder l'arrosage automatique pour le jardin ?

GB - Non, globalement on n'a pas beaucoup d'espèces qui ont des problématiques. Les espèces choisies par Gilles CLEMENT fonctionnent assez bien. On en a jamais perdu. On a jamais eu d'arbres qui sont morts. ça fonctionne assez bien. Après c'est plus une volonté d'état visuel : Nous, on veut que le jardin soit vert. Que les arbres continuent à être bien vert. Et donc on arrose quand il faut. On arrose pas trop non plus, mais on arrose quand il faut. Ce ne sont pas non plus des espèces qui ont besoin de beaucoup beaucoup d'eau. Alors s'il y a un changement par rapport à l'origine... Je ne souvient plus le nom mais il y a une arbre que vous pouvez aller voir . Il se voit assez facilement, si vous prenez ce chemin là, devant les pierres là. Vous allez voir, ici, en ce moment tout est taillé donc vous le verrez assez facilement. Cet arbre est extrêmement rare ici. C'est un des plus vieux arbres au monde. C'est une sorte de pin dont j'ai oublié de nom, qui vient d'Australie, qui nous a été offert par l'ambassade d'Australie, et qui pousse bien. Il n'est pas très haut, environ 1m80 -90 et a une espèce de forme très archaïque. Il y a une plaque au sol avec le nom exact de l'arbre, donc vous verrez bien c'est le seul arbre qui dépasse...

HE - Est-ce qu'il y a une différence dans la difficulté d'entretien entre la partie en vraie terre et la partie sur dalle ?

GB - Globalement non. La seule différence, comme je vous le disais c'est la partie qui est sous le musée qui n'a pas d'eau de pluie directement et que l'on doit arroser même en hiver. C'est la vraie seule difficulté, en tous cas tout au moins en terme de différenciation entre les différentes zones du musée.

HE - Donc la partie à l'extérieur du musée est vraiment au naturel ?

GB - C'est ça. Globalement les plantes ont suffisamment de terre pour pouvoir puiser dans le sol les ressources nécessaires

HE - On peut savoir la profondeur de la terre ?

GB - Le problème c'est qu'il n'y a pas deux endroits pareils parce que les endroits où il y a la butte ce n'est pas la même chose et après en fonction de ce qui y a en dessous il y a plus ou moins de polystyrène etc., donc il n'y a pas d'endroits pareils et je n'ai pas de coupe du jardin. Justement je vais regarder pour l'autre sujet (sur l'eau) et si je trouve je vous l'enverrai. Mais je ne crois pas en avoir.

HE - Vous n'avez pas de coupe du jardin? rien ?

GB - Non je n'ai pas trouvé. J'ai des petits morceaux, mais j'ai pas quelque chose d'exhaustif avec les différentes épaisseurs de terre.

HE - Même une petite partie cela m'aidera.

GB - ça, des petites parties j'en ai.

HE - Mais s'il n'y a pas de coupe de principe, ça doit être fait au fur à mesure en faisant les travaux ...?

GB - Oui c'est possible. Je pense que c'est le même principe partout. Après les hauteurs, en effet, ont été ajoutées au moment des travaux parce qu'on a des dénivelés. On a ces fameux murs qui font le tour, et on a tous ces sujets-là, donc il est possible que ça ait été ajusté.

HE - D'accord.

GB - Le budget pour les travaux je ne l'ai pas, parce que c'est noyé dans le chantier d'origine, donc je ne peux pas avoir le budget d'origine. Par contre, ce que je peux vous donner, c'est une estimation du coût annuel d'entretien.

HE - C'est super.

GB - A la seule différence que dans le coût d'entretien est compris aussi l'entretien du mur végétal. Et j'ai pas la différence entre les deux. Parce que c'est MUGO qui fait les deux.

HE - Donc MUGO fait tous ces entretiens

GB - C'est ça.

HE - Il le fait depuis l'inauguration du musée ? ou ça a changé ?

GB - Je ne sais pas. ça fait pas très longtemps que je suis là donc je ne peux pas vous dire mais ça a du changé déjà...mais après oui ça peut changer. Tous les trois, ou quatre ans on fait des appels d'offre et celui qui a la meilleure offre gagne, donc ça peut changer.

HE - D'accord, du coup, il y a deux jardiniers de MUGO pendant 4 ans, mais après c'est possible que l'on change...

GB - Oui oui, on peut changer, mais de toutes façons, ce n'est pas les mêmes personnes de MUGO qui sont là depuis quatre ans. Parce que MUGO est une entreprise de jardinage donc fait tourner ses personnels. Donc là, par exemple, c'est des nouveaux qui sont là depuis six mois.

HE - D'accord, justement j'avais une question. Parce que pour le jardin traditionnel il y a des jardiniers, jardiniers en chef, etc., qui s'occupent du jardin depuis longtemps, et connaissent tout de leur jardin. Mais si l'on change par exemple des personnels régulièrement, comment peut-on transmettre le savoir-faire, les connaissances...?

GB - Quand les jardiniers changent, ils font une transmission, entre eux. Le responsable de l'entreprise MUGO lui connaît le site, et de toutes façons dès qu'il y a des volontés de modification ou des propositions de modification, on fait intervenir Gilles CLEMENT et on en parle avec lui.

En outre, l'entretien de ce jardin est assez simple. Il n'y a pas de grand chose à faire, c'est pas comme un jardin

à la “versailleuse” où il y a des tailles particulières, qu’il faut des dessins etc. Comme Gilles CLEMENT veut que le jardin vive, on laisse pousser les végétaux, on coupe simplement les vivaces à ras en hiver et le reste c’est un petit entretien. Le reste de l’année, c’est plus du nettoyage que l’entretien. On ramasse des feuilles, on enlève ce qui est mort, mais c’est tout. On coupe une fois à ras en hiver, et puis c’est tout. Et on arrose ça s’arrête là. Si un végétal meurt on le remplace à l’identique. Donc ce jardin il est très facile à entretenir. Il n’y a pas de grosse technicité.

Surtout il n’y a pas de liberté de le faire évoluer. C’est-à-dire que s’il y a un végétal qui meurt on le remplace à l’identique, et même si l’on voit un endroit qui marche pas. On a de la chance que l’on ai jamais eu le problème, mais si cela était le cas on ferait venir Gilles CLEMENT. Par exemple pour ce projet-là (celui des abords de la terrasse du café), on a travaillé avec Gilles CLEMENT on a travaillé avec l’entreprise, et on a sorti ce projet-là. C’est la première fois que l’on change vraiment une partie du jardin. Donc c’est fait avec Gilles CLEMENT et il regarde... mais c’est très rare. Et là par exemple comme c’est des travaux à part on fait un appel d’offres, avec des sociétés différentes etc., et on en redonnera à MUGO la gestion après une fois que ça sera réalisé.

Pour le marché d’entretien, je peux vous donner des éléments. CCTP, le calendrier d’entretien, le budget annuel. Pour le changement de plantation ce n’est pas arrivé depuis le début. Le sondage sur la faune et la flore je ne pense pas qu’il y en ait. La flore reste toujours sur ce plan (d’exécution)

HE - Il n’a pas de flore spontanée qui s’installe ? Même si vous nettoyez bien...

GB - Je ne crois pas qu’il y en ait. Après si c’est des plantes on laisse un peu vivre, mais je ne crois pas qu’il y en ait beaucoup.

Et les modifications sur le plan du jardin, à part celle-ci (le nouveau projet) il y a autre chose qui n’ existait pas à l’origine. C’est ce qui s’appelle la «terrasse des roses lianes» . ça a été transformé, ce n’a pas été vraiment un projet de Gilles CLEMENT, c’était plus un projet Jean NOUVEL qui est l’architecte du musée.

HE - Pour quelle raison avez vous fait cet endroit ?

GB - On a fait ça, parce qu’on voulait un endroit abrité où s’asseoir dans le jardin pour les gens qui veulent rester, par exemple, pour déjeuner, ou s’abriter quand il pleut dans le jardin. Parce que dans la zone abritée dégagée - cette zone là, qui est aussi la zone de billetterie, il n’y a pas d’assise, et comme c’est le croisement principal du jardin et qu’on ne voulait pas créer une zone d’attroupement ici (partie centrale sous bâtiment) on a créé quelque chose qui n’existait pas, qui est cet abri de jardin avec plein d’assises où l’on peut avoir des enfants qui viennent déjeuner, des classes etc. Parce que sinon on peut s’asseoir dans la roseraie, dans le jardin de la cistude, ou dans la carrière de candi; mais ce n’est pas du tout protégé.

HE - Donc c’est comme une petite partie du bâtiment ?

GB- C’est ça exactement. Parce que de toutes façons à l’origine Gilles CLEMENT et Jean NOUVEL ont travaillé ensemble. Donc ils étaient en relation pour créer un projet cohérent.

HE - Tout à fait. je comprends.

... et vous avez le plan de gestion aussi ?

GB- Qu'est ce que vous appelez le plan de gestion ?

HE - le plan de gestion, c'est lorsque le jardin a été livré, peut-être le paysagiste a prévenu quel genre d'entretien qu'il voulait...

GB - Je vais regarder, mais cela ne me dit rien.  
Après dans le CCTP, il y a un petit plan de gestion.

HE - Quand allez-vous réaliser cette modification avec Gilles CLEMENT ? c'est cette année ?

GB - Oui oui, c'est cette année. On devrait commencer au mois de mars, et ça va aller jusqu'au début de l'été.

HE - Est-ce que c'est possible que je vienne ?

GB - Oui, il n'y a pas de problème. De toutes façons la zone reste ouverte au public, ça sera derrière des grilles mais on verra le chantier donc il n'y a pas de problème. ça reste accessible. Je vous enverrai le planning si vous voulez.

HE - Oui, je veux bien.  
(sur l'organigramme du musée)

GB - Vous êtes là, et il n'y a pas d'avant et après ?

HE - Non, mais tout le monde est un peu concerné. Par exemple, le président s'intéresse beaucoup au jardin etc., Avant il y avait une personne, par le biais de la direction générale, à la direction du bâtiment. Le président est le même depuis l'origine du musée, et connaît bien Gilles CLEMENT et Jean NOUVEL. Il sait bien comment le jardin doit fonctionner. Il aime beaucoup le jardin. Il y passe souvent et s'il voit quelque chose il nous le dit. Mais en effet je m'occupe de tout cela un peu tout seul ici.

Avant c'était Gerard Bailly qui est parti en retraite à la fin de l'année dernière, et qui était ancien directeur de moyens techniques. Et avant ?? était le directeur, après il a été nommé à un poste un peu plus développement durable etc., donc quand il est parti tout a été re-ingré à la direction technique.

HE - Donc ça n'existe plus la partie gestion durable ?

GB - Ça existe, pour le coup, ça existe au sein de notre organisation. C'est nous qui nous en occupons directement mais on n'a qu'une seule personne dédiée à ça. Maintenant c'est plus quelque chose qui est géré par tout le monde. C'est-à-dire que, par exemple, la direction des publics gère tout ce qui est le ménage, entretien etc., dans l'aspect développement durable. Il faut faire attention que ce soit des produits plutôt verts qui soient utilisés, qui ne soient pas des produits chimiques, donc c'est plus une réflexion que tout le monde a, à son niveau, sur l'utilisation des produits etc. ...Après nous, nous avons plus le côté gestion du jardin, gestion de l'eau etc., c'est nous qui le gérons directement.

HE - Donc le jardin, le bâtiment, tout ce qui est équipement...

GB - Exactement.

HE - Est-qu'il y a une sorte d'appellation pour cette gestion de jardin ?

Il y a les noms ; gestion durable, gestion écologique, gestion différenciée etc., je ne trouve pas qui est vraiment convenable à ce jardin...Ça a l'air très sauvage, naturel mais en fait c'est très bien entretenu.

GB - Oui, c'est une gestion raisonnée on va dire.

HE - Gestion raisonnée, voilà.

GB - C'est parce qu'en effet on irrigue quand même. ça marche pas en ce moment, mais le but c'est quand même d'irriguer avec de l'eau de pluie. Avec l'eau de pluie, on va pouvoir irriguer assez facilement au printemps, mais au mois de juillet et août on n'a plus d'eau de pluie alors on utilisera de l'eau de réseau classique. Comme c'est la récupération des eaux de ruissellement de jardin, c'est vraiment les eaux qui sont dans les allées du jardin, et qui ne tombent pas dans les bosquets directement, qui sont récupérées par la bâche de l'eau de pluie. Donc s'il n'y a pas de pluie depuis trois semaines la bâche est vide donc si on a besoin d'arroser le jardin, ça sera de l'eau de robinet.

HE - oui, et donc ni pesticide, ni désherbage ...?

GB- Le désherbage est fait à la main et il n'y a pas de produit chimique utilisé dans le jardin. S'il y a besoin, au moment de la plantation par exemple, c'est plutôt de l'engrais naturel comme du fumier qui est mis à certains endroits.

HE - Depuis le début vous pratiquez ça ?

GB - Oui. Maintenant, cela devient un peu normal partout, mais avant c'était quelque chose de bien spécifique.

C'est aussi pour ça que l'on a peu de développement d'autres plantes. Nous n'avons pas d'espaces de pleine terre vide ou juste avec du gazon. On a l'occupation des plantes partout. Donc on a pas vraiment d'espace vide et on n'a pas besoin de faire de paillage, on n'a pas besoin de mettre des copeaux, des écorces pour empêcher les mauvaises herbes de se développer. Donc les plantes qui sont là poussent, et les quelques mauvaises herbes qui existent, bah elles sont arrachées à la main. Et ça, c'est quotidien pendant toute la durée de l'année, surtout au printemps, quand il y a des pousses qui sortent, les jardiniers tirent dessus, et voilà. Là typiquement si l'on parle du petit ballon dont on a parlé tout à l'heure. Quand on a vu que c'était un peu à l'abandon et qu'il y avait des ronces, on s'est posé des questions. On s'est dit si on enlève les ronces, ce sera à la main, mais le reste va rester comme ça, on va laisser pousser des herbes un peu comme elles veulent et on va jamais les couper parce que ça dérange pas, et que justement s'il y a des gens qui se baladent, ils trouveront ce côté un peu sauvage du jardin.

HE - Merci beaucoup, très bien....

GB - Si vous vous promenez dans le jardin, vous verrez des plaques qui sont posées au sol. Ces plaques sont tous les mécénats que l'on a eu. On essaie aussi d'être mécène sur des opérations en fonction des sujets. Après, il faut que ça plaise aux entreprises. Aujourd'hui c'est plus difficile le mécénat.

HE - Aujourd'hui c'est plus difficile qu'avant ?

GB - Le mécénat c'est plus difficile aujourd'hui. Il y a des modes dans le mécénat. Par exemple, en ce moment, ce qu'ils aiment bien mécéner c'est tout ce qui travaux pour des mises en accessibilité pour des personnes handicapées. Tout ce qui est un peu développement durable ça marche aussi un peu. Par exemple, on est en train de refaire le mur végétal, il est mécéné par des entreprises et par des particuliers. Ce genre de chose ça fonctionne bien. Après, les opération des travaux dans le jardin ça intéresse un peu moins les gens. S'il y a un aspect développement durable on a peut-être une chance de le vendre mais si c'est juste changer la programmation de jardin, refaire des choses, c'est plus difficile. Parce que les mécènes sont très sollicités, donc ils choisissent les choses qui ont une valeur ajoutée en terme d'image. Donc si c'est juste faire des travaux du jardin c'est plus compliqué, si c'est les travaux pour récupérer de l'eau c'est plus facile, parce qu'il y a un côté écologique. Les mécènes ce qu'ils les intéressent c'est quelle image ils vont donner. Est-ce qu'ils auront un retour sur image en disant qu'ils ont donné pour ça. Donc si c'est juste pour le jardinage c'est plus difficile.

HE - Mais si vous dites que c'est le jardinage vert, écologique ?

GB - Oui, mais quand même ils regardent le projet. Par exemple, si la butte que l'on est en train de refaire, c'est du jardinage donc oui c'est écolo. etc., mais en fait, on la refait surtout pour un problème paysager avant tout, pour un aspect esthétique. Donc là c'est un peu plus compliqué parce que du coup valoriser une dimension paysagère cela ne les intéresse pas vraiment. Là c'est pas mécéné.

HE - S'il faut être mécène, c'est vous qui chercher ou il y a un département qui s'en occupe ?

GB - Il y a une direction de mécénat oui s'occupe de ça. On fait le point régulièrement on parle des chantiers des travaux que l'on a prévu, eux, ils en parlent autour d'eux et essaient de vendre, d'avoir un peu de mécénats dessus.

HE - Est-ce que vous avez beaucoup de relations avec des événementiels du jardin. Par exemple vous avez jardin d'été, jardin d'hiver...

GB - Oui c'est ça, mais avec l'entretien il n'y a pas d'interaction. En plus il y a une volonté de ne pas avoir trop d'événements dans le jardin pour que le jardin reste accessible au public. Parce qu'évidemment quand on fait un événement, il y a une zone réservée pour l'événement seulement pour les gens qui vont à l'événement. Donc la volonté de l'établissement c'est de ne pas faire trop d'événements. La volonté c'est vraiment de laisser le jardin accessible aux gens, qu'ils puissent se promener et que l'on ne dise pas que vous ne pouvez pas aller là parce que on est en train de faire l'événement. On ne veut pas ça. On veut vraiment que le jardin reste très accessible. On a une partie qui est dédiée quand même aux événements dans le jardin qui est cette partie ce que l'on appelle le théâtre de verdure, qui a un gradin végétalisé, là c'est fait que pour les événements. En été on a des concerts qui se passent ici.

Après on a quelques événements qui se passent ici, quelques événements qui se passent là, mais c'est pendant le jardin d'été, et c'est très limité. C'est quelques dates dans l'année, parce qu'il faut rester tout le temps accessible pendant l'année pour se promener. Déjà on a eu des problématiques parce qu'à l'origine le jardin, on pouvait y entrer par là, par là, par là,...(il y avait sept entrées ouvertes)

HE - donc c'est un peu comme un jardin public ?

GB - Avant c'était plus ouvert. Maintenant avec le problème de sécurité en France on a que trois entrées ouvertes... donc celle-ci, celle-ci, celle-ci...sont tout le temps fermées.

HE - C'est après les attentats ?

GB - Oui c'est ça. Donc on n'a que trois entrées, avant on en avait sept. Donc déjà on a perdu un peu en déambulation même si les gens peuvent venir à l'intérieur pour se promener, mais avant on était plus libre de faire des choses comme ça...maintenant on ne peut plus le faire. ...Celle-ci est une entrée ouverte mais ce bras n'est pas utilisé...

HE - Donc cela limite un peu ...

GB - Oui avant on avait des gens qui entraient naturellement par ici. En plus c'est le long du mur végétal donc c'est l'entrée "invités". Mais maintenant quasiment tout le monde arrive par là (entrée principale). Ici ce sont les gens qui sortent du parking, et ici, plutôt les gens qui vont à la rue de l'Université. Mais la majeure partie (bon on s'appelle le MQB) arrivent du quai Branly et on communique sur le 37 quai Branly. Et comme on a déjà fermé des entrées on ne veut pas en plus fermer des zones du jardin pour faire des événements. Donc cette zones est prévue pour être utilisée pour des événements, mais on essaie de rester dans cette zone là.

HE - Donc l'esprit de ce jardin du musée est vraiment une partie de la ville, ouverte ?

GB - Ce n'est pas forcément une partie de la ville ouverte. C'est plutôt une partie du musée. C'est vraiment accessible comme le musée. Comme on en a parlé tout à l'heure, cette zone là est typiquement un peu comme une forêt vierge qu'il faut traverser, une forêt secrète et si quand vous arrivez au milieu, vous avez de la musique, vous avez des gens qui font des activités, qui dansent, qui jouent, on n'est plus dans une forêt secrète. Il faut garder cet esprit là de forêt secrète où on traverse quelque chose. Si on a la musique, si on a beaucoup d'éclairage etc., on perd cet esprit. Donc c'est pour ça qu'on organise des événements que dans des petites clairières, qu'on fait que quelques jours, parce que sinon ça casse un peu l'image. Ici ce n'est pas pareil parce qu'on est en contrebas donc le sens est un peu enfermé, et s'est équipé de lumière et de sens, donc c'est facile de le faire. On peut contrôler la musique que l'on entend qu'ici, on n'entend pas là...

Donc on veut garder l'esprit originel du musée et du jardin d'une forêt secrète que l'on traverse, ou ici, un jardin méditerranéen. On n'a pas une zone avec une scène pour faire des concerts au milieu du jardin. On essaie de limiter ce genre de chose alors que les mécènes souvent demandent quand ils peuvent organiser quelque chose dans le théâtre, et demandent souvent s'ils peuvent pas faire quelque chose dans le jardin parce que le jardin est très beau, mais c'est très très limité.

HE - Le jardin est une partie du musée.

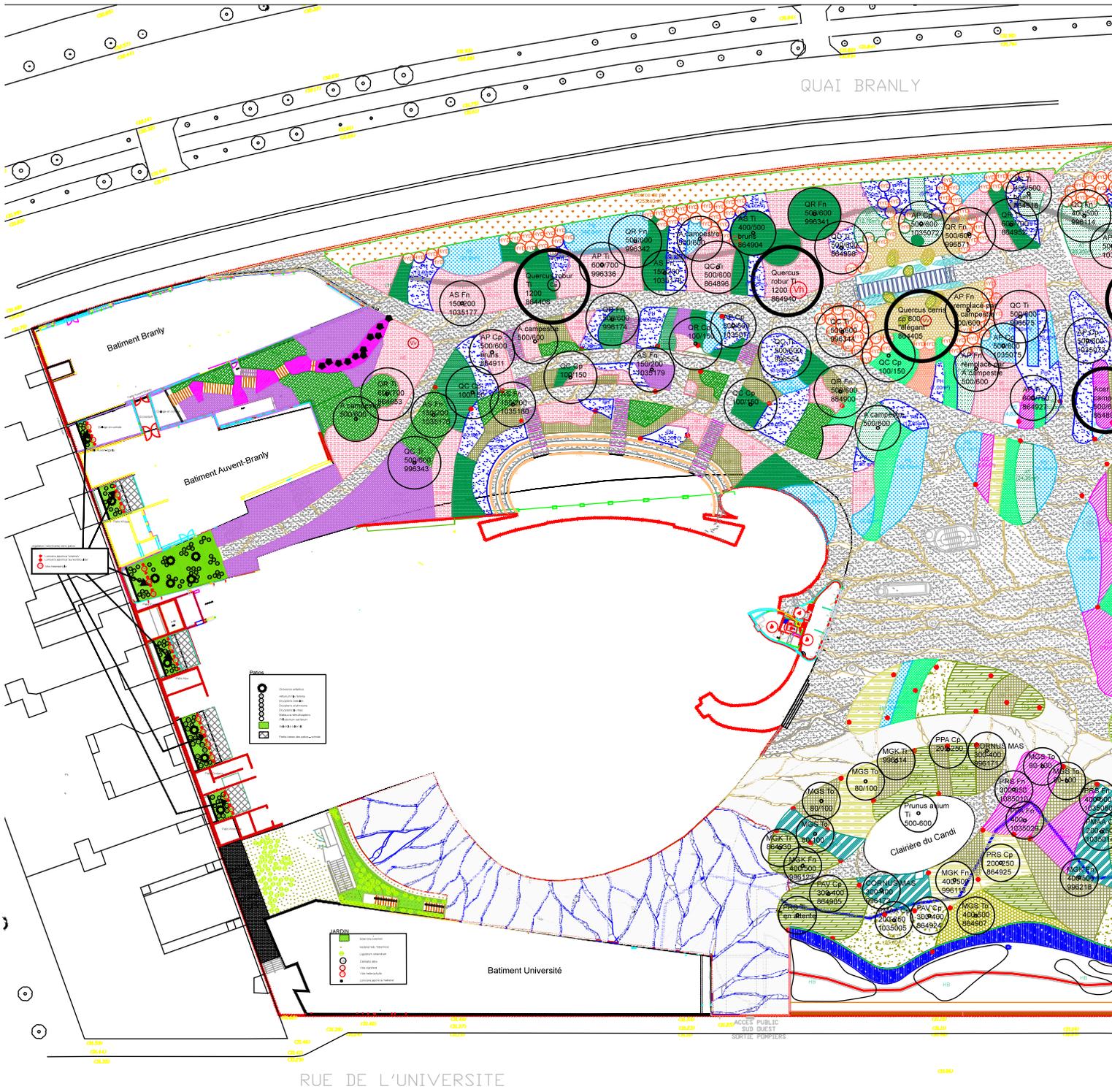
GB - C'est ça. Après on peut le faire au café, sur la terrasse du café il n'y a pas de problème c'est fait pour, mais on ne fait pas déjeuner des gens ici...voilà.

HE - Donc on ne peut pas faire un mariage dans le jardin ?

GB - Non, pas dans le jardin, mais on peut en faire au restaurant sur le toit....

### LEGENDE SOLS

	Joints de pierres en caladé de Onais de Saint Yrieix CUPA PIERRE (Cf Fiche technique)
	Béton RocaBri de chez H&Mcm béton avec caillots Ocre Dunkid et cloutage de Quartz blanc béton bouchardé. Epaisseur 15 cm minimum (5 cm de béton qualifié)
	Béton RocaBri de chez H&Mcm béton avec caillots Ocre Dunkid et cloutage de Quartz blanc béton bouchardé. Epaisseur 25 cm minimum (5 cm de béton qualifié)
	Les Rives des bassins de la rue de l'Université Briques de pierre en Schistes noir du Portugal
	Surface en Béton Bitumineux O'10 quartier Noir de chez SPAREN
	HORS PROJET



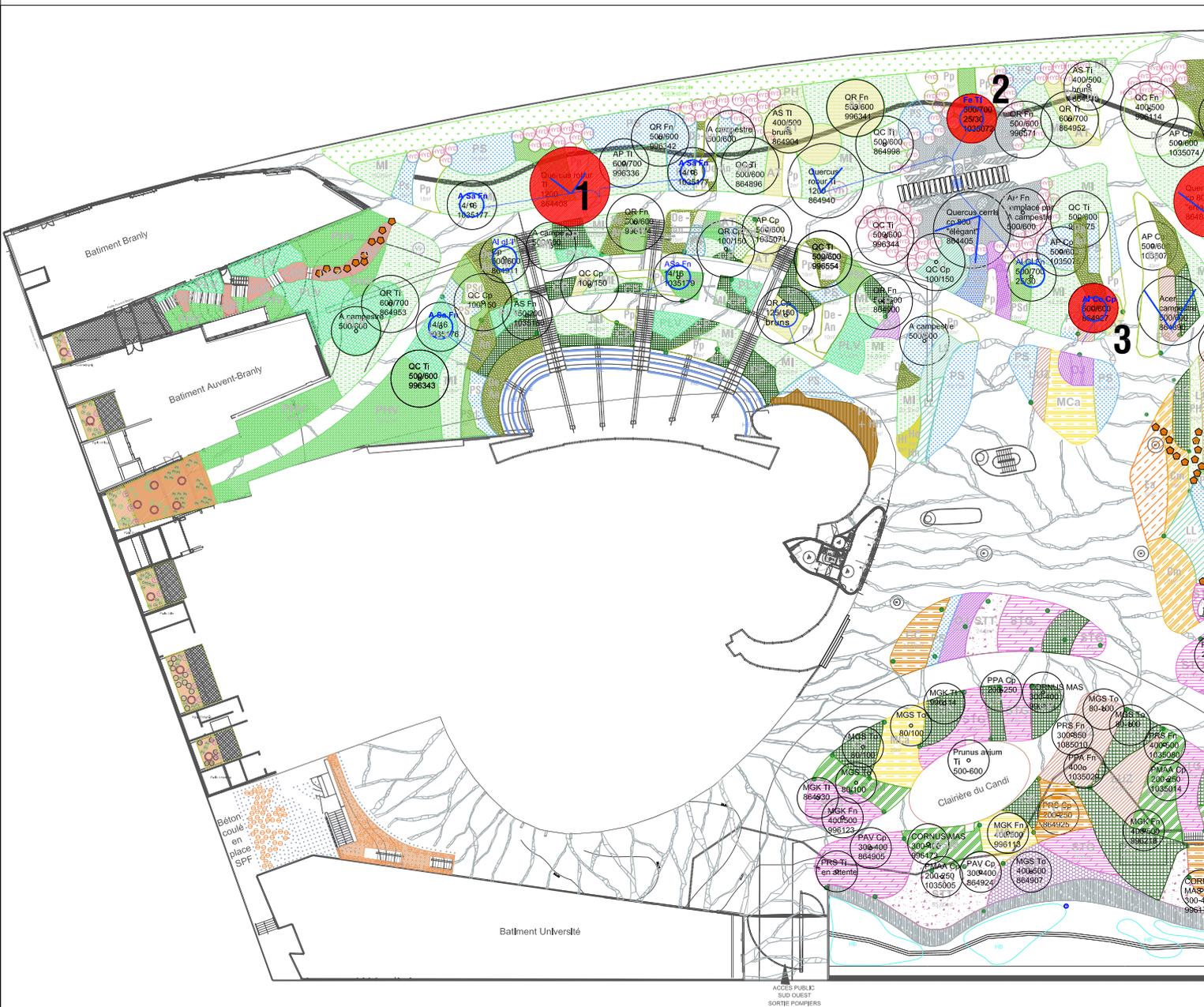


### LEGENDE HERBES ET ARBUSTES

AB	ABELIA GRANDIFLORA	PLV	PLEIOBLASTUS VIRIDISTRATUS 'VAGANS'
ACA	ACANTHUS MOLLIS	RSM	ROSA SINENSIS 'MUTABILIS'
ANJ	ANEMONE JAPONICUM X 'HONORINE JOBERT'	SCL	SCIRPUS LACUSTRIS
AT	ATHYRIUM FILIX FEMINA	STG	STIPA GIGANTEA
CC	CAREX COMANS	STT	STIPA TENUIFOLIA
CP	CAREX PENDULA	TA	TAXUS BACCATA, ovoïde taillé
CPL	CAREX PLANTAGINEA	•	BUXUS MICROPHYLLA (roules basses)
EQ	EQUISETUM	•	ROSIERES LIANES (ROSA LONGICUSPIS, R. FILIPES 'KIFTSGATE', R. 'WEDDING DAY')
HS	HELIOTRICHON SEMPERVIRENS	C	VITIS COIGNETIAE
GA	GAZON ARME	HB	HERBES BASSINS = TYPHAS ANGUSTIFOLIA, MINIMA ET STENOPHYLLA (et association Lilium)
HE	hedera helix 'hibernica' (50%), hedera helix 'sagittifolia' (50%)	■	BLOCS BASALTE RECOUVERTS DE SEDUMS ET MOUSSES - VOIR EQUIPEMENTS SPECIAUX
HEU	HEUCHERA AMERICANA 'SALE'S STRAIN' (35%), H. BRIZOIDES 'VIRGINAL' (35%) H. CYLINDRICA (30%)		
HYD	HYDRANGEA PANICULATA (50%), H. QUERCIFOLIA (50%)		
LUZ	LUZULA NIVEA		
MI	MISCANTHUS SINENSIS 'GRACILLIMUS'		
OJ	OPHIOPOGON JAPONICUS		
PH	PHYLITIS SCOLOPENDRIUM		
PHV	PHYLLOSTACHIS VIRIDIGLAUCESCENS		

### LEGENDE ARBRES

AC	ACER CAPPADOCICUM	PMAA	PRUNUS MAACKI
ACC	ACER CAMPESTRE	PPA	PRUNUS PADUS
AP	ACER PLATANOIDES	PSAR	PRUNUS SARGENTII
AS	ACER SACCHARUM	PRS	PRUNUS SERRULA
MGK	MAGNOLIA KOBUS	QC	QUERCUS CERRIS
MGS	MAGNOLIA SOULANGIANA	QR	QUERCUS ROBUR
PAV	PRUNUS AVIUM	Agd	ARBRES DE GRANDEUR EXCEPTIONNELLE
Al gl Imp	ALNUS GLUTINOSA 'Imperialis'	ASa	ACER SACCHARINUM
Al Gl	ALNUS GLUTINOSA	FE	FRAXINUS EXCELSIOR
Al Co	ALNUS CORDATA		



RUE DE L'UNIVERSITE

LEGENDE REGARNISSAGE VIVACES		LEGENDE JARDINS & PATIOS		LEGENDE SOLS	
Pp	POLYSTICHUM POLYBLEPHARUM 3p/m²	○	DICKSONIA ANTARTICA		JOINTS DE PIERRES EN CALADE DE GNEISS DE SAINT YRIEX CUPA PIERRE (CF FICHE TECHNIQUE)
De-An	DRYOPTERIS ERYTHROSORA 5p/m² - ATHYRIUM NIPONICUM PICTUM 'URSULA'S RED' 1p/m²	○	ATHYRIUM FILIX FEMINA		BETON ROCOLOR® DE CHEZ HOLCIM BETON AVEC COLORANT OCRE DUNKEL ET CLOUTAGE DE QUARTZ BLANC, BETON BOUCHARDE, EP=15cm <b>MINIMUM (5 cm DE BETON QUALITATIF)</b>
Psd	POLYSTICHUM SETIFERUM DAHLEM 3-4p/m²	○	DRYOPTERIS SIEBOLDII		BETON ROCOLOR® DE CHEZ HOLCIM BETON AVEC COLORANT OCRE DUNKEL ET CLOUTAGE DE QUARTZ BLANC, BETON BOUCHARDE, EP=22cm <b>MINIMUM (5 cm DE BETON QUALITATIF)</b>
PS	POLYSTICHUM SETIFERUM 4p/m²	○	DRYOPTERIS ERYTHROSORA		<b>LES RIVES DES BASSINS DE LA RUE DE L'UNIVERSITE</b> BARETTES DE PIERRE EN SCHISTES NOIR DU PORTUGAL
Dp	DRYOPTERIS FILIX-MAS 'LINEARIS POLYDACTYLA' 4p/m²	○	DRYOPTERIS FILIX MAS		SURFACE EN BETON BITUMEUX 0/10 QUARTZITE NOIR DE CHEZ SPAREN
HO	HELLEBORUS ORIENTALIS 6p/m²	○	MATEUCIA STRUTHIOPTERIS		HORS PROJET
HN	HELLEBORUS NIGER 7p/m²	○	POLYSTICHUM SETIFERUM		PAS JAPONAIS
HF	HELLEBORUS FOETIDUS 6p/m²	○	SOLEIROLIA SOLEIROLII		TENSIOMETRE
EA	EUPHORBIA ATROPURPUREA 6p/m²	○	PARTIE BASSE DES PATIOS - SCHISTE		DRAINAGE
EC	EUPHORBIA CHARACIAS 6p/m²	<b>VEGETATION RETOMBANTE</b>			
SU	SAXIFRAGA URBIUM VARIEGATUM 10p/m²	○	LONICERA JAPONICA 'SINENSIS'		
Cb	CAREX BUCHANANI 6p/m²	○	LONICERA JAPONICA 'AUREORETICULATA'		
LS	LUZULA SYLVATICA 9p/m²	○	LONICERA JAPONICA 'HALLIANA'		
LL	LUZULA LUZULOIDES 9p/m²	○	HEDERA HELIX 'HIBERNICA'		
MCa	CAREX SYLVATICA - CAREX TESTACEA - CAREX MUSKIGUMENSIS - CAREX PENDULA 12p/m²	○	LIGUSTRUM IONANDRUM		
CM	CAREX MOROWII 'Ice dance' 6p/m²	○	CLEMATIS ALBA		
CO	CALAMAGROSTIS x ACUTIFLORA 'OVERDAM' 4p/m²	○	VITIS VIGNIFERA		
PVs	PANICUM VIRGATUM 'SQUAW' 2p/m²	○	VITIS HETEROPHYLLA		
PVw	PANICUM VIRGATUM 'WARRIOR' 2p/m²				
HH	HEDERA HELIX 4p/m²				



Indice	Nature des modifications	Dessiné par	Vérifié par	Date	Visa
C	MISE AU NORME	SM	/	20/10/2008	
B	RECULEMENT	AP	TC	04/09/2006	
A	Execution chantier	AP	TC	01/2006	

**musée du quai Branly**

**maîtrise d'ouvrage**  
établissement public du musée du quai Branly  
5 rue Auguste Vauquelin 75116 Paris  
TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21  
Email: quai@branly.musee-louvre.fr

bureau de contrôle VERITAS 2125, rue des Minimes 75013 Paris cedex 13 TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21 Email: controle@branly.musee-louvre.fr	opc GENCO - GCM 02027 15, rue de la Harpe 75013 Paris 0142 23 33 00 ou 01 42 23 33 41 21 TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21 Email: controle@branly.musee-louvre.fr	SPS COSSESC 226, rue de la Harpe 75013 Paris cedex 13 TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21 Email: controle@branly.musee-louvre.fr
---	---	---

**maîtrise d'oeuvre**

<b>Jean Nouvel Architecte</b> <b>AJN</b> 10 rue d'Orléans 75011 PARIS TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21 Email: ajn@franconet.fr	<b>INGEROP</b> 169172 boulevard de Verdun 92413 Courcouronnes cedex TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21 Email: quai@branly.musee-louvre.fr	<b>OTH bâtiments</b> 15, boulevard de la Bastille 75013 Paris cedex 12 TEL: 01.42.23.33.00 FAX: 01.42.23.33.41.21 Email: oth@branly.musee-louvre.fr
---	---	---

401.1

**PLAN DE REGARNISSAGE DE LA STRATE BASSE**

**PLAN DE PLANTATION**

DATE	VERSION	PROJET	STATUT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
AJN	AJN	18/04/08	-	-	VERITAS	TC	1/250
DATE	VERSION	PROJET	STATUT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
VR	P	JH	TZ	TOC_DOE	TC	TC	T11